

CAHIER DE RECHERCHE

LES PRATIQUES DE CONSOMMATION ÉMERGENTES DANS LES QUARTIERS DURABLES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET MOBILITÉ

Lucie BRICE
Anne DUJIN
Bruno MARESCA

Avec la participation de
France FONDRINIER
Eloy LAFAYE
Marie VEDIE



Résumé

Les écoquartiers incarnent aujourd'hui des lieux de prouesses techniques et d'innovations technologiques. Pourtant malgré toutes leurs qualités, ils ne parviennent pas à atteindre leurs objectifs de maîtrise d'énergie. Défauts de conception ? Ambitions trop élevées ? Faute des habitants ? La cause de cet écart est plutôt à chercher dans l'existence d'un hiatus entre les comportements escomptés par les concepteurs et les pratiques réelles des ménages. Partant de ce constat, ce Cahier de recherche se focalise sur l'étude des pratiques des individus en matière de consommation d'énergie dans les quartiers durables, en s'intéressant tout particulièrement aux questions de logement et de mobilité.

Mobilisant les concepts de genre de vie et de style de vie, le Cahier établit la notion de mode de vie comme l'appariement des motivations des individus et des injonctions de leur milieu. Les concepteurs des écoquartiers ambitionnent surtout d'en faire un outil de promotion des modes de vie durables. Or, une série d'entretiens réalisée dans le quartier durable de Beauregard à Rennes révèle l'existence d'une différenciation des ménages en fonction de leur parcours de vie et de leurs représentations. Si l'écoquartier apparaît comme un espace structurant les pratiques individuelles, à travers un effet « genre de vie », il ne parvient pas à gommer les styles de vie individuels par l'instauration d'un style de vie durable et commun à l'ensemble des habitants.

Abstract

Ecodistricts nowadays refer to spaces of technological successes and technical innovations. However, despite all these qualities, their energy conservation goals remain unreachable. Who is to blame? Are there too many design faults? Are the projects far too ambitious? Are the inhabitants misbehaving? The reason of this failure rather lies in the gap between the behaviours expected by ecodistrict builders and the actual conducts of the households. Following this statement, this publication focuses on energy consumption practices of ecodistrict inhabitants, especially through housing and mobility issues.

By referring to the concepts of lifeways (genre de vie) and lifestyle (style de vie), the publication establishes the notion of way of life (mode de vie) as the matching of inhabitants motivations to ecodistrict environment possibilities. Public authorities yearn for turning ecodistricts into appealing tools for the promotion of sustainable ways of life. A set of interviews with the inhabitants of the sustainable district of Beauregard near Rennes shows the existence of a differentiation among the households, according to their life story and their representations. Even though the ecodistrict organised the individual practices through a "lifeways effect", it fails in getting rid of their prior lifestyles and thus, in establishing a new common sustainable lifestyle shared by each inhabitant

SYNTHESE

Ce Cahier de recherche s'est focalisé sur l'étude des pratiques des individus en matière de consommation d'énergie dans le champ de la mobilité et du logement. Cette étude intègre et prolonge les thématiques de travaux conduits précédemment par le CRÉDOC sur ces questions. En effet, le Centre de recherche a analysé les modes de comportement des consommateurs depuis les années 1970, sous le spectre de la durabilité, à travers les problématiques de l'eau, des déchets et de l'énergie. Ces travaux ont ainsi mis à jour des lacunes dans la prise en compte du volet « consommateur » par les politiques publiques de maîtrise de l'énergie. Le consommateur n'apparaît pas comme l'acteur économique rationnel et parfaitement informé qu'elles supposent et ses actions ne s'expliquent alors pas au seul moyen de la maximisation des intérêts¹. En effet, la consommation ne s'arrête pas uniquement à l'acte d'achat, mais s'étend aussi à l'usage du bien et aux pratiques qui lui sont associés. Or, les manières de consommer sont tributaires de représentations et de systèmes de valeurs qui orientent les comportements de l'individu. Les recherches du CRÉDOC ont par ailleurs montré l'impact des déterminants structurels dans la construction des pratiques individuelles², tout en précisant l'existence d'un hiatus entre sensibilité et comportements³.

Le présent Cahier de recherche s'est placé dans la filiation de ces analyses, en étudiant le processus de généralisation des pratiques de consommation émergentes dans le cadre des quartiers durables, systèmes sociotechniques caractérisés par leur impact structurant sur les populations. Afin de répondre à ses questionnements, l'étude a eu recours à trois sources de données et d'information. Le Cahier s'est ainsi référé aux apports et aux travaux de la recherche scientifiques dans l'optique de dépasser le débat entre théorie structuralistes holistiques et définitions individualistes du comportement et pour caractériser le cadre d'analyse de l'écoquartier. Cette caractérisation a été complétée par le recours à un corpus de cinquante « journées d'habitants » rédigées dans le cadre des candidatures aux concours « EcoQuartier », et par la conduite de onze entretiens — soit dix-huit habitants consultés — dans le quartier de Beauregard à Rennes. Fort de ces différentes sources, le cahier de recherche a entrepris de savoir si les quartiers durables étaient des structures capables, voire efficaces, pour inciter leurs habitants à adopter des pratiques de consommation économes en énergie.

Pour en juger, l'étude a commencé par confronter le concept de genre de vie, et sa focalisation sur l'importance du milieu, à celui du style de vie et au poids qu'il accorde au parcours individuel. De cette opposition s'est dégagée la notion de mode de vie en tant que conjonction des pratiques permises à la fois par le style de vie de la personne, c'est-à-dire concordantes à ses représentations, son schéma de valeurs, ses motivations, et à la fois par le genre de vie du milieu où il réside, au sens des injonctions et des contraintes que la structure sociotechnique fait peser sur l'individu. L'examen des écoquartiers français révèle que leur création, suivant un schéma *top-*

¹ DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, « La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie », Cahier de Recherche n°237, 2007

² MARESCA Bruno, DUJIN Anne, PICARD Romain, « La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique », Cahier de recherche N° 264, Décembre 2009

³ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, « La consommation durable », N° S3851, document réalisé à la demande du Centre d'Analyse Stratégique, Octobre 2009

down, restent l'exclusivité d'initiatives publiques. En cela, ils sont des objets déconnectés de leurs futurs habitants, mais porteurs de prescriptions fortes en termes de comportement. Ils constituent alors un genre de vie durable, délimitant un répertoire de pratiques possibles pour les habitants, parmi lesquelles ceux-ci piochent pour bâtir un mode de vie en accord avec les usages requis par leur style de vie. Ainsi, en limitant le champ des comportements possibles, l'écoquartier pousse à la réalisation du style de vie des individus au moyen d'un mode de vie constitué de pratiques durables.

Toutefois, le cahier a aussi précisé que les écoquartiers français ne constituent pas seulement un genre de vie, mais tendent à incarner de véritables outils de promotion de style de vie durable, intégrant à la marge des éléments de participation citoyenne selon une logique *bottom-up*. L'ouverture du champ de vision des concepteurs d'écoquartier, jusqu'alors focalisé sur les aspects techniques, sur la place et sur le rôle de l'habitant témoigne de cette dynamique. Le deuxième chapitre a décrit les évolutions de cette prise en compte des usagers, utilisant le corpus de journées d'habitants pour définir le style de vie « écoquartier » prôné par les concepteurs de quartiers durables. Ce dernier est marqué par plusieurs récurrences thématiques telles que les mobilités douces, la valorisation de l'espace public, la solidarité intergénérationnelle. Les idées de familles unies, de repas pris en plein air et de beau temps sont aussi souvent reprises malgré leur distance vis-à-vis des problématiques de durabilité. Néanmoins, elles contribuent à renforcer la promotion autour de ce « style de vie durable », en donnant aux quartiers des traits idylliques.

Il reste que ce « style de vie » n'est qu'une construction théorique née dans l'esprit des concepteurs d'écoquartier. De ce fait, il apparaît particulièrement artificiel et pose la question de son effectivité face à la concurrence des styles de vie ancrés depuis plusieurs années chez les futurs habitants du quartier. Le troisième chapitre du cahier de recherche se penche sur ce point, en se basant sur l'enquête conduite à Beauregard, quartier laboratoire de l'urbanisme rennais. Ces entretiens ont permis de mettre en avant la prédominance de motivations fonctionnelles dans les choix de pratiques des individus, le facteur durabilité étant peu évoqué comme moteur principal du comportement. Le parcours de vie des habitants influe sur leurs représentations du temps, de la praticité et du confort, elles-mêmes déterminantes de leurs pratiques. La satisfaction de ces représentations prime alors sur l'adoption de pratiques durables. Cette observation soulève l'existence d'un effet « genre de vie » identifié au premier chapitre. Les habitants réalisent les attentes de leurs styles de vie (niveau de confort, temps consacré aux déplacements) grâce aux pratiques durables permises par le quartier. Néanmoins, il est à noter que ce système peut donner lieu à des effets pervers. Dans le cas du chauffage, on assiste en effet à des « effets rebonds » où les gains énergétiques permis par les progrès techniques sont annulés à cause d'une consommation d'énergie accrue. Cette dernière trouve son origine dans l'amélioration de la performance énergétique elle-même, qui entraîne des attentes plus élevées en matière de confort de la part des habitants, et un coût de chauffage moindre.

Ce Cahier de recherche a aussi dégagé, au chapitre 3, deux profils de ménages au sein de la population du quartier. Le premier correspond aux habitants dont le mode de vie est le plus durable. Il est constitué de jeunes couples avec ou sans enfant, dont le précédent logement était urbain, et qui ont notamment été attirés par la présence d'espaces verts dans le quartier. Ces

ménages se contentent d'une température de confort comprise entre 17 et 19°C et ressentent moins le besoin de chauffer leur logement qu'auparavant du fait des qualités techniques des bâtiments qu'ils occupent aujourd'hui. Ils privilégient aussi l'usage des transports en commun. Le second profil correspond à des populations plus âgées, dont certains retraités, originaires de milieux ruraux ou périurbains et qui ont été intéressés par le quartier du fait de sa proximité à la rocade. Leur température de confort est plus élevée, entre 20 et 22°C, ce qui les pousse à se plaindre du système de chauffage. Ils ont aussi principalement recours à la voiture pour leur déplacement quotidien. Ces deux modèles retranscrivent des styles de vie différents, notamment vis-à-vis de la chaleur du foyer, montrant que l'écoquartier ne parvient pas à créer une normalisation des styles de vie. Ainsi, les modes de vie les plus durables, ceux des ménages du premier profil, sont dus à l'adéquation entre les représentations de leur style de vie et celles escomptées par l'écoquartier. En cela, l'écoquartier n'apparaît pas à lui seul comme un moyen de transformation des styles de vie. Il faut donc compter sur d'autres moyens pour agir sur les représentations des individus et les pousser à intégrer des valeurs plus durables. Les entretiens ont souligné l'importance des médias et de l'éducation dans la sensibilisation des habitants aux problématiques écologiques. Ils ont aussi mis en évidence le rôle joué par la participation et la constitution de mouvement d'habitants, incitant à accentuer l'intégration d'éléments *bottom-up* dans le modèle *top-down* d'écoquartier à la française.

Au cours de son analyse, le cahier de recherche croise les travaux d'autres chercheurs. On peut citer la thèse de Vincent Renauld, dont le concept de « figure implicite vitale »⁴ décrit avec pertinence le modèle d'habitant imaginé par les concepteurs d'écoquartier. Les recherches d'Elizabeth Shove⁵ sur les composantes des pratiques des individus, partagées entre objet, représentations et dynamiques d'apprentissage, ainsi que son approche de la notion de confort, sont particulièrement éclairantes pour l'étude du développement des modes de vie durables au sein des écoquartiers. Enfin, dans l'optique de répondre aux objectifs de la transition énergétique et des politiques de maîtrise d'énergie, l'écoquartier apparaît comme une solution limitée. En effet, il ne parvient pas à agir sur les motivations à l'origine des pratiques des individus, mais il permet de restreindre, dans une certaine mesure, les moyens d'y répondre dans un cadre durable.

⁴ RENAULD Vincent, *Fabrication et usage des écoquartiers français - Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, thèse de Géographie, Aménagement, Urbanisme, 2012

⁵ SHOVE Elizabeth, *Comfort, Cleanliness and Convenience*, Oxford: Berg, 2003

SUMMARY

The present publication focuses on energy consumption practices of ecodistrict inhabitants, especially through housing and mobility issues. This study is linked to prior research works led by the CRÉDOC about the same thematic. Indeed, since the seventies, the CRÉDOC has been analysing consumers' behaviours through durability, waste, water consumption and energy issues. These researches have underlined a lack of awareness in energy conservation policies about the role of the "consumer". He is not quite an economically rational actor, perfectly well-informed and acting in order to maximize his own interests⁶. The consumption process does not stop immediately after the act of buying. It finds a continuation in the use of goods and its associated practices. Consuming ways rest upon representations and value systems which guide individual behaviours. CREDOC's researches have also shown the impact of structural factors in the building of individual practices⁷ and have highlighted a gap between sensitivities and behaviours.

This publication directly follows these previous analyses by studying the spread of emerging consumption practices in ecodistricts, places characterized by their structuring impact of the population. In order to answer its questions, the studies resort to three different sources of information. The publication refers to scientific literature with the aim of going over the controversy between holistic approaches and methodological individualism theories. Moreover, this scientific material also permits us to draw an analysis frame to investigate on the ecodistricts. We have completed this first draft by using a corpus of fifty "inhabitant daily routine", written documents required to postulate to the "EcoQuartiers" contest. Also, a set of eleven household interviews, from eighteen inhabitants of the sustainable district of Beauregard, near Rennes, enhances the analysis. Using these data, we aim to know if ecodistricts are an efficient layout to stimulate the adoption of thrifty energy consumption practices⁸.

The study starts by confronting the collective dimension of the lifeways to the individual focus of lifestyle concepts. Through this opposition, we define the notion of way of life as the matching of the practices allowed by the individual's lifestyle and those possible to achieve, regarding the lifeways of the space he lives on. In France, ecodistricts appear to be created following a top-down process, where public authorities are in charge from beginning to end. French ecodistricts conception is intrinsically disconnected from their future inhabitants, but, also carries strong behavioural injunctions. Then, ecodistricts form a sustainable lifeways with its own set of feasible practices. Individuals glean among this set of practices which fit with their own lifestyle, in order to build their personal way of life. By restraining the doable behaviours, ecodistricts favour individual's lifestyle fulfilment through a way of life based on sustainable practices.

⁶ DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, « La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie », Cahier de Recherche n°237, 2007

⁷ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, PICARD Romain, « La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique », Cahier de recherche N° 264, Décembre 2009

⁸ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, « La consommation durable », N° S3851, document réalisé à la demande du Centre d'Analyse Stratégique, Octobre 2009,

However, in addition to this "lifeways effect", public authorities are longing for turning ecodistricts into seducing tools promoting sustainable ways of life. Indeed, ecodistrict designers, originally focusing on technical issues, have recently started to consider the part play by inhabitants in the success or the failure of a sustainable district. The second chapter of this publication describes this new awareness to the inhabitants' behaviours issue. Using the corpus of "inhabitant daily routines", we have identified the characteristics of sustainable lifestyle promoted by ecodistrict designers. They commonly refer to recurring themes such as sustainable public transportations, intergenerational solidarity or a highlighting of public space. They also often describe united families, outdoor meals and a sunny weather. These non-sustainability-linked references serve to reinforce the appealing aspects of this "ecodistrict lifestyle", creating a kind of idyllic scenery.

Nevertheless, this "sustainable lifestyle" remains just a mental construction, born in ecodistrict designers' minds. These particularly artificial bases challenge the effectiveness of such undertaking, considering the competition of lifestyles deeply rooted in future district inhabitants. Then, the third chapter of this publication broaches this issue by analysing the interviews of Beauregard residents. Their answers emphasize that individual practices choices rest upon practical motivations instead of durability or sustainability factors. Inhabitants' prior life story influences their representation of time, convenience and comfort. The satisfaction of these representations takes precedence over sustainable practices adoption. This observation could be related to the "lifeways effect" identified in the first chapter. Inhabitants realize their lifestyle expectations (comfort level, amount of time dedicated to transport) by means of practices allowed by the ecodistrict, whose some are sustainable. However, this process could lead to unintended consequences. The heating system example shows the existence of "rebound effects" where the energetic savings, due to technical progress, are annulled by an increasing consumption. In that case, the improvement in housing energetic performance has raised the comfort expectation of inhabitant, while decreasing heating cost.

From these interviews, we also managed to distinguish two kinds of households among the Beauregard population. The first type corresponds to the inhabitants with the most sustainable way of life in the district. This type gathers young couples, with or without children. They previously lived in the city centre and have been lured by grassy area in the district. Their comfort temperature is located between 17°C and 19°C (63°F and 66°F). Thanks to the technical qualities of their habitation, these households feel less needs of heating than in their prior housing. They also give priority to public transportation. The second type of inhabitants refers to an older population, sometimes retired, from periurban areas. They came to Beauregard because of the proximity with Rennes's ring road. Their comfort thermometer is fixed between 20°C and 22°C (68°F and 72°F). Consequently, they complain about the heating system, regarded as insufficient. They principally use their personal car for their daily travels. These two types illustrate different lifestyles. For example, their representations about conventional home temperature differ, showing that the ecodistrict fails in normalizing lifestyle. Then, the most sustainable ways of life are due to a higher matching between first type inhabitants' lifestyles and the lifestyle expected by the ecodistrict. So, ecodistrict cannot change inhabitants' lifestyle just on its own. It needs to rely on other way to transform individual representations and support the integration of more sustainable values. The interviews have underlined the importance of mass media and education to aware

inhabitant to ecological issues. They also evoke participation practices and constitution of inhabitants' movements, encouraging the development of bottom-up processes inside the French ecodistrict top-down model.

In the course of its analysis, the publication interbreeds various scientific researches. For instance, we mobilise Vincent Renauld thesis of "implicit vital figure"⁹ (*figure implicite vitale*) which accurately describes the inhabitants models imagined by the ecodistrict designer. Besides, Elizabeth Shove theories¹⁰ about individual practices components, divided between object, representation and learning dynamics, and her treatment of the comfort notion are particularly helpful in the study of ways of life spread through ecodistricts. Eventually, ecodistricts appear as a limited solution in order to answer to the energetic transition issues. Indeed, they cannot transform the motivations which originate the individual practices, but they restrain the way to fulfill these motivations in a sustainable field.

⁹ RENAULD Vincent, *Fabrication et usage des écoquartiers français - Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, thèse de Géographie, Aménagement, Urbanisme, 2012

¹⁰ SHOVE Elizabeth, *Comfort, Cleanliness and Convenience*, Oxford: Berg, 2003

Sommaire

INTRODUCTION.....	12
CHAPITRE 1 : DEVELOPPEMENT DURABLE, MODES DE VIE ET ECOQUARTIERS.....	15
1. DE L'INTERET D'UNE APPROCHE DE LA CONSOMMATION DURABLE PAR LES « MODES DE VIE »	16
1.1 Le genre de vie ou l'adaptation d'un groupe social à son milieu physique.....	16
1.2 Le style de vie ou l'adaptation de l'individu à son milieu social.....	18
1.3 La naissance du « mode de vie ».....	19
2 L'ECOQUARTIER, UN OBJET SOCIOTECHNIQUE VECTEUR DE PRATIQUES DURABLES	23
2.1 Quartier durable et écoquartier, une définition souple mais normative.....	23
2.2 Une conception évolutive : un historique des écoquartiers.....	24
3 LES ECOQUARTIERS FRANÇAIS : DES INITIATIVES TOP-DOWN.....	26
3.1 La participation des habitants comme critère de catégorisation des écoquartiers	27
3.1.1 <i>Les écoquartiers « bottom-up », impulsés par les habitants</i>	<i>28</i>
3.1.2 <i>Les écoquartiers « top-down », initiés par les pouvoirs publics</i>	<i>29</i>
3.2 Les écoquartiers français, des constructions top-down traversées par des courants citoyens.....	30
3.2.1 <i>Une intégration des problématiques de développement durable dans les projets d'urbanisme.....</i>	<i>30</i>
3.2.2 <i>Un encouragement de l'habitat participatif dans les projets de quartiers durables</i>	<i>36</i>
3.2.3 <i>Le « lobbying écologique », des initiatives citoyennes prônant la durabilité dans les opérations d'aménagements</i>	<i>38</i>
CHAPITRE 2 : LES OBJECTIFS DE MODE DE VIE DURABLE INVESTIS PAR LES CONCEPTEURS D'ECOQUARTIERS	40
1. PENSER EN AMONT LES USAGES DE NOUVEAUX OBJETS TECHNIQUES.....	41
1.1 La démarche française de labellisation, une internalisation de normes.....	41
1.1.1 <i>Le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), vers une certification des écoquartiers</i>	<i>41</i>
1.1.2 <i>La Région Île de France, vers une plus grande densité.....</i>	<i>43</i>
1.1.3 <i>La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), vers un soutien accru aux projets d'écoquartier</i>	<i>45</i>
1.1.4 <i>L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), vers plus de mixité.....</i>	<i>45</i>
1.2 La construction du comportement comme catégorie nouvelle de l'action publique.....	46
1.2.1 <i>L'incorporation de la notion de mode de vie dans les procédures de labellisation.....</i>	<i>46</i>
1.2.2 <i>Un hiatus entre les comportements escomptés et réels.....</i>	<i>48</i>
2. L'INVENTION DE NOUVEAUX MODES DE VIE ? LA VIE DANS UN ECOQUARTIER SELON SES CONCEPTEURS	50
2.1 Une approche techniciste du mode d'habiter	50
2.1.1 <i>Des logements occupés par des familles soudées et solidaires</i>	<i>50</i>
2.1.2 <i>Des caractéristiques techniques peu décrites</i>	<i>51</i>
2.1.3 <i>Des habitants passifs ou rationnels.....</i>	<i>53</i>
2.2 Une focalisation sur l'espace public.....	55
2.2.1 <i>Le quartier, une vie locale écologique, participative et champêtre.</i>	<i>56</i>
2.2.2 <i>L'apologie du transport en site propre</i>	<i>60</i>
CHAPITRE 3 : LES MODES DE VIE DES HABITANTS DE BEAUREGARD.....	66
1. L'ECOSYSTEME INSTITUTIONNEL DE BEAUREGARD.....	67

1.1	Le quartier de Beaugard, un laboratoire pour l'urbanisme durable rennais	67
1.2	L'association « Vivre à Beaugard » : acteur incontournable de la vie citoyenne du quartier.....	70
2.	L'EMERGENCE DE DEUX PROFILS DE MENAGES.....	72
2.1	En amont de l'installation, une multiplicité de parcours et de motivations.....	72
2.1.1	<i>L'installation dans un quartier durable, des critères de choix fonctionnels.....</i>	72
2.1.2	<i>Une empreinte du mode de vie sur le rapport à l'environnement</i>	74
2.2	La confrontation du style de vie préexistant et du genre de vie « écoquartier »	75
2.2.1	<i>Confort thermique et effet rebond</i>	76
2.2.2	<i>Les transports et le facteur temps</i>	79
2.2.3	<i>L'apport de la mobilisation habitante dans la définition de nouveaux styles de vie</i>	82
	CONCLUSION.....	88
	BIBLIOGRAPHIE	90
	INDEX DES FIGURES :	93
	INDEX DES TABLEAUX :.....	93

INTRODUCTION

En 2009, le quartier de la Caserne de Bonne à Grenoble se voit attribuer le Grand Prix National des EcoQuartiers par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, devenant ainsi une véritable vitrine de l'urbanisme durable à la française. Technologies innovantes, systèmes novateurs, le quartier constitue une prouesse technique dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. Pourtant, en 2011, date de livraison des derniers logements, un rapport de l'Enertech¹¹ dresse la conclusion que le quartier n'est pas parvenu à atteindre ses objectifs. Les consommations de chauffage sont 5 à 70% supérieures à celles escomptées et ce malgré la performance du système de circulation de chaleur des bâtiments. Ces écarts trouvent leur explication dans une inadéquation entre les désirs des habitants de se chauffer à 21°C et la conception des bâtiments, prévus pour une température de 19°C.

L'exemple du quartier de Bonne révèle l'existence d'un hiatus entre l'usage espéré par les concepteurs de quartier durable et l'usage réel des habitants. Il montre aussi l'insuffisance de politiques seulement orientées vers l'innovation technologique et l'amélioration du parc de logement pour répondre aux exigences de réduction des consommations d'énergie. Il est donc primordial de jouer aujourd'hui sur un levier supplémentaire : celui des comportements des ménages. À ce titre, la Conférence Environnementale de septembre 2012 traduit ce nouvel état d'esprit. Elle a en effet adjoint à ses engagements en matière d'amélioration de l'efficacité des systèmes techniques, tels que la mise aux normes énergétiques d'un million de logements par an, la volonté d'inciter à plus de sobriété dans les pratiques des individus.

Depuis les années 1970, le CRÉDOC a analysé le lien entre régulation politique et influence sur les pratiques de consommation, et ce, dans le domaine environnemental à travers les thématiques de l'eau, des déchets, et de l'énergie. Il a ainsi montré que les outils des politiques de maîtrise énergétique les plus souvent utilisées (instruments de marché et actions de sensibilisation) se basaient sur l'existence d'une cible économiquement rationnelle, en situation d'information parfaite, et pouvant projeter ses intérêts à moyen ou long terme¹². Le CRÉDOC a pourtant déjà montré dans ses recherches que les entreprises ne correspondent pas, dans une certaine mesure, correspondre à ce profil¹³. Il en va de même pour les cas des ménages, ce qui implique la nécessité d'une prise en compte de l'habitant différenciée des canons théoriques technicistes. La recherche du CRÉDOC s'est déjà penchée sur cette question d'élargissement du spectre d'analyse des pratiques des consommateurs. Elle a par exemple précisé que la consommation durable ne se limitait pas à l'acte d'achat mais s'étendait aussi à l'usage qui est fait du bien, poussant vers une étude des comportements des individus ne se limitant pas au champ économique. Elle a aussi identifié le fait que, si la sensibilité aux problématiques environnementales est aujourd'hui en

¹¹ ENERTECH, *ZAC de Bonne - Rapport de Synthèse*, 2011

¹² DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, « La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie », *Cahier de Recherche du CREDOC*, n°237, 2007

¹³ DUJIN Anne, MOUSSAOUI Isabelle, MORDRET Xavier, MARESCA Bruno, « Les usages de l'énergie dans les entreprises du secteur tertiaire : des systèmes techniques aux pratiques » *Cahier de Recherche du CREDOC*, n°287, Décembre 2011

hausse parmi la population¹⁴, il existe tout de même un hiatus entre sensibilités et pratiques, l'adaptation aux comportements durables restant tributaire de processus structurels¹⁵.

Le présent cahier de recherche se place dans le prolongement de ces constatations. Comme les travaux du CRÉDOC l'ont déjà souligné¹⁶, s'interroger sur l'évolution des comportements soulève une controverse conceptuelle, en fonction de la grille de lecture choisie. Pour expliquer les pratiques des individus, il est en effet possible d'adopter une position holiste ou structuraliste, en reprenant la thématique du genre de vie. Cette posture incorpore une dimension collective à la notion de comportement, qui serait d'avantage la résultante des injonctions du milieu, au sens de structure, que le produit de choix individuels. À l'inverse, en se basant sur les théories individualistes, les pratiques trouveraient leur source dans les représentations et les valeurs individuelles, acquises au cours d'un processus de socialisation des individus. On distingue deux mécanismes de production des pratiques, l'un pouvant être relié à la conception du genre de vie, pour sa focalisation sur l'importance du milieu, et l'autre empruntant au concept du style de vie, par le poids qu'il accorde au parcours individuel. L'émergence et le développement des comportements durables sont donc les fruits de ces deux processus croisés, qu'il convient de confronter.

Or, les quartiers durables sont un terrain où il est aisé d'opérer cette confrontation. Ce sont des milieux à fortes dimensions durables marqués par la présence de structures contraignantes pour les habitants et dont la conception a été pensée pour générer des pratiques spécifiques. Mais, ces quartiers accueillent aussi des populations neuves, porteuses de leurs propres représentations et qui devront composer avec ces injonctions durables de leur nouveau milieu de vie. Ainsi les quartiers durables, que l'on assimilera dans la suite du cahier de recherche à la notion d'écoquartier¹⁷, constituent un champ d'étude particulièrement pertinent des facteurs d'évolution des comportements. En effet, les quartiers durables sont-ils des structures capables, voire efficaces, pour susciter l'adoption de pratiques de consommation plus économes en énergie ?

Pour répondre à cette question, le cahier de recherche s'appuie sur un corpus de 50 « journées d'habitants » rédigées par les concepteurs de quartier durable dans le cadre des concours du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie pour l'obtention du titre d'écoquartier. En plus de ces textes, une enquête de terrain a été réalisée dans la ZAC de Beauregard du quartier Villejean-Beauregard à Rennes. Elle consiste en une série d'entretiens auprès de onze ménages du quartier — soit dix-huit habitants consultés — réalisée sur trois jours au printemps 2012. Ils ont été menés en face-à-face au domicile des habitants ou, à défaut, dans la salle dédiée aux activités associatives, la « Maison du Parc ». La durée des entretiens oscille entre trois quarts d'heure et une heure quinze.

¹⁴ HOIBIAN, Sandra, « Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement - Edition 2011 », *Enquête Conditions de vie et Aspirations*, n° R279, 2012.

¹⁵ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, « La consommation durable », n° S3851, 2009. Document réalisé à la demande du Centre d'Analyse Stratégique.

¹⁶ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, PICARD Romain, « La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique », *Cahier de recherche du CREDOC*, n° 264, 2009.

¹⁷ La notion d'écoquartier apparaît comme une version plus récente et plus stabilisée du terme « quartier durable ». Gayard et Matthey soulignent d'ailleurs que le flou entourant les notions d'écoquartier et de quartier durable serait un gage de leur succès, leur permettant une plus vaste applicabilité à la diversité des espaces urbains.

Le présent cahier de recherche s'organise en trois temps. En se référant à la littérature scientifique pertinente, il s'intéresse d'abord à la construction de la notion de mode de vie. Héritière à la fois du genre et du style de vie, cette notion constitue un outil d'analyse et de synthèse des tensions à l'œuvre entre ces deux notions mères. Elle trouve un écho particulier dans le cas des quartiers durables décrits dans la suite de ce cahier, au travers d'une remise en contexte et d'une caractérisation du modèle de l'écoquartier à la française.

Cette conjonction de la notion de mode de vie et de quartier durable se poursuit dans un second temps, où le cahier de recherche souligne, par le détail des procédures de labélisation, l'évolution des représentations autour des écoquartiers. D'abord focalisés sur une vision techniciste des quartiers durables, les concepteurs d'écoquartiers intègrent de plus en plus dans leurs préoccupations la question de l'habitant et de ses modes de vie. L'analyse du corpus des journées d'habitant permet ainsi de dégager les représentations entourant la figure de l'« habitant de quartiers durables » et leur traduction en termes de mode de vie.

Le troisième temps du cahier de recherche se consacre à la confrontation entre les pratiques souhaitées par les concepteurs et leur traduction sur le terrain du quartier durable. S'appuyant sur les entretiens réalisés à Rennes dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Beauregard, le cahier s'intéresse alors aux pratiques concrètes des habitants du quartier. Il confronte, sur les thématiques du chauffage et de la mobilité, les motivations des ménages à leurs pratiques, afin de conclure sur les effets effectifs de l'objet quartier durable sur les modes de vie des habitants.

#

CHAPITRE 1 : DEVELOPPEMENT DURABLE, MODES DE VIE ET ECOQUARTIERS

1. DE L'INTERET D'UNE APPROCHE DE LA CONSOMMATION DURABLE PAR LES « MODES DE VIE »

La recherche sociologique et économique est actuellement centrée sur la notion de « comportement » en matière de développement durable. Peu explicitée, cette notion s'appuie sur les outils théoriques de la microéconomie. Elle suppose la détermination des actions des acteurs par leurs décisions individuelles, supposées non contraintes, voire rationnelles.

Cette approche n'est pas sans écueils¹⁸ : la focalisation sur le libre-arbitre des individus ne permet pas d'expliquer les inerties de comportements en matière de consommation durable, ni certains types de comportements. Christophe Beslay et Marie-Christine Zelem¹⁹ indiquent à ce titre que l'inertie des pratiques en matière de consommation d'énergie résulte de facteurs divers et superposés, dont l'appréhension ne pourra s'effectuer que par une analyse approfondie du système sociotechnique (contexte industriel, sociétal, acteurs du marché et leurs discours, pratiques sociales et culturelles).

Il devient dès lors nécessaire de développer une analyse plus systémique, à même de replacer l'individu dans un univers socioéconomique donné. Bien qu'il n'en existe pas de définition académique précise, la notion de « mode de vie » est en mesure d'élargir ce cadre d'analyse. De l'articulation entre comportements et modes de vie dépendent un nombre important de leviers de changement.

Le concept de « mode de vie » trouve son origine dans deux notions distinctes, l'une s'appliquant à un collectif, l'autre à l'individu. Il s'agit d'une part de la notion de « genre de vie » provenant des travaux de l'Allemand Friedrich Ratzel (1844-1904) et, d'autre part, de la notion de « style de vie » anglosaxon, héritière de la sociologie allemande.

1.1 Le genre de vie ou l'adaptation d'un groupe social à son milieu physique

La notion de « genre de vie » prend racine dans l'œuvre majeure de Friedrich Ratzel, père de la géographie environnementaliste. Révolution pour la science géographique et source d'inspiration pour les sociologues²⁰, son œuvre en deux volumes, *Anthropogéographie*²¹ fut publiée de 1882 à 1891. Friedrich Ratzel y constate un lien intime entre l'homme et le sol sur lequel il vit. Le sol, en

¹⁸ ZELEM Marie-Christine « La maîtrise de la demande d'énergie. Approche sociologique des comportements et des usages », intervention au séminaire du GRETS, 2005.

¹⁹ BESLAY Christophe, ZELEM Marie-Christine, « Le paradoxe du consommateur moderne : modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore » in : JUAN, Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*. Paris, 2009, L'Harmattan, coll : sociologie et environnement, pp. 277-296.

²⁰ DURKHEIM Émile, « Friedrich Ratzel, Anthropogéographie. » *L'Année sociologique*, 3^e année, 1898-1899, Paris, 1900. Sixième section: morphologie sociale, I - Les migrations humaines. Édition numérique réalisée par M. Michel Côté, bénévole, étudiant en géographie à l'Université Laval, Canada, 2003. URL= http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/ratzel_anthropo_geographie/ratzel_anthropo_geo.html Consulté le 20 décembre 2012.

²¹ RATZEL, Friedrich, *Géographie politique*, Paris, éd. Régionale européenne / Economica, 1988. Première édition en allemand, 1897.

généralisant des effets divers tant sur les individus (sur le plan psychologique et physique) que sur les peuples (particularités nationales, économiques...), influe sur la répartition des hommes sur la planète et donc sur leurs mouvements migratoires. L'objet de l'anthropogéographie telle que décrite par Ratzel est double : elle vise majoritairement la compréhension de la répartition géographique des hommes en s'attachant aux facteurs des mouvements migratoires, qu'ils soient conscients ou inconscients ; et – ce qui constitue les prémisses de la notion de « genre de vie » - elle représente une première étape dans l'analyse de la manière dont l'environnement physique, par la nature de son sol, son climat, sa faune et sa flore, influe sur les caractéristiques sociales, culturelles et économiques d'un groupe d'individus donné. L'anthropogéographie se définit alors comme une « *philosophie de la géographie [...] incomplète* », une « *géographie humaine* » réintroduisant les sciences de l'homme dans un cadre spatiotemporel²².

Par la suite, Paul Vidal de la Blache (1845-1918), considéré comme le père de la géographie française, se pose également la question de la répartition des hommes sur la terre et reprend le concept de « genre de vie » de manière plus poussée²³. Il l'inscrit dans le courant géographique du « possibilisme », selon lequel l'homme s'adapte à son milieu et en exploite les possibilités. Dans ce cadre, le genre de vie se définit par l'adaptation spécifique d'un groupe social à son environnement matériel. Cette spécificité du genre de vie, constitué à la fois d'éléments matériels et symboliques, est notamment rendue visible par les caractéristiques de l'habitat ou par les outils de travail. À titre d'exemple, la notion du genre de vie permet de mettre en évidence que les Bretons vivent dans des maisons à toits de chaume, élément culturel et matériel distinctif, en raison d'une adaptation à leur milieu. La notion de « genre de vie », en raison de son origine géographique, s'applique à un collectif mais non à des individus. Il est ainsi possible d'évoquer le genre de vie pastoral, des cadres urbains, des Eskimos ou des pêcheurs, mais pas d'un acteur individuel.

Maximilien Sorre (1880-1962), géographe disciple de Vidal, résume ainsi: « *Assemblages de techniques [matérielles, symboliques et sociales] ; les genres de vie sont des formes actives d'adaptation du groupe humain au milieu géographique. De sa spécialisation et de sa stabilité dépendent leur spécialisation, leur stabilité, leurs chances de durée. Ses changements locaux se traduisent par leurs variantes*²⁴. » Il souligne que malgré la possible persistance de l'empreinte du genre de vie sur les caractéristiques des groupes sociaux après la disparition des modes d'existence lui ayant donné naissance, le genre de vie est lui-même amené à évoluer. Que la modification soit interne au milieu peuplé par les groupes sociaux examinés ou externe – apportée de l'extérieur – le genre de vie s'adapte aux changements d'environnement et transforme les pratiques des individus en retour.

²² RAVENEAU, Louis. « L'élément humain dans la géographie. L'anthropogéographie de M. Ratzel ». *Annales de Géographie*. 1892, t.1, n°3. pp. 331-347. url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1892_num_1_3_18077
Consulté le 20 décembre 2012

²³ VIDAL DE LA BLACHE, Paul. « La Géographie politique, à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel » *Annales de géographie*, 1898, t.7, n°32. p. 104. Consulté le 19 décembre 2012. URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_32_18100

²⁴ SORRE, Maximilien, « La notion de genre de vie et sa valeur actuelle », *Annales de Géographie*, 1948, t.57, n°306, p.97-108

1.2 Le style de vie ou l'adaptation de l'individu à son milieu social

La paternité de la notion de « mode de vie » revient par ailleurs au concept anglo-saxon de style de vie ou *lifestyle*. Ce courant est actuellement largement développé aux Etats-Unis. Son origine réside dans la sociologie allemande, notamment dans les travaux de Jürgen Habermas, eux-mêmes dans la continuité des travaux de Max Weber (1864-1920) et d'Alfred Adler (1870-1937). Le « style de vie » ne s'applique pas à un collectif, contrairement au « genre de vie », mais à un individu. Il s'agit de l'adaptation d'un individu au monde social qui l'entoure en fonction de son histoire personnelle. Ainsi, cette notion se rapproche fortement de celle d'« habitus » développée par Pierre Bourdieu, pour qui les normes techniques et sociales sont incorporées différemment selon les individus et se traduisent donc par des pratiques et représentations elles-mêmes différentes. La notion de « style de vie » est très employée dans le domaine du marketing et tout spécialement dans la conduite des études de marché, car elle est intimement liée à la représentation que les individus veulent donner d'eux-mêmes.

Paul Pellemans²⁵ a décrit l'évolution du concept de style de vie dans le champ de recherche du marketing. Il attribue la première occurrence de cette notion à Wind et Green²⁶, qui identifient trois niveaux d'étude du style de vie. Le premier concerne les valeurs individuelles et les traits de personnalités, données caractérisées par leur stabilité et leur dimension figée. Le deuxième niveau est celui des activités, des intérêts et des attitudes, et le troisième celui des comportements de consommation.

Pierre Valette-Florence²⁷ a complété cette approche en présentant le style de vie comme la conjonction de ces trois composantes. Partager un même style de vie revient alors à avoir des modes de comportements similaires sur les trois niveaux. L'étude du style de vie passerait par une approche séquentielle de chacun de ces niveaux. La recherche en marketing a toutefois développé des systèmes de mesure ne se concentrant que sur une seule composante à la fois, selon deux approches : d'une part l'analyse de la composante « activités » pour identifier l'influence sociale d'un produit, et d'autre part, des études psychographiques se focalisant sur les liens entre la personnalité et la conduite économique. La psychographie a par ailleurs introduit l'idée d'un consommateur achetant un produit pour son utilité fonctionnelle mais aussi pour l'image ou le style de vie dont il est porteur.

La recherche marketing du style de vie a été complétée par l'approche américaine du « Value and Life Style Survey » (VALS). Cette approche ajoute à l'étude des activités, des intérêts et des attitudes la thématique des valeurs, de la perception de soi et des opinions sur l'environnement économique et social. Elle considère que les achats du consommateur peuvent refléter son appartenance à des groupes sociaux. Dans le cadre des pratiques de consommations émergentes, cette approche peut être mobilisée pour appréhender les commerces biologiques, les AMAP et le

²⁵ PELLMANS Paul, *Le marketing qualitatif: perspective psychoscopique*, De Boeck Supérieur, 1998, p.59-67

²⁶ WIND Y., GREEN P., « Some conceptual, Measurement and analytical problems in life style research », in W. Wells (ed.), *Life-style and Psychographics* (Chicago : American Marketing Association) 1974, pp 99-126

²⁷ VALETTE-FLORENCE, Pierre « les démarches de styles de vie : concepts, champs d'investigation et problèmes actuels », *Recherche et applications en marketing*, n°1 et 2, 1986

commerce équitable, où le produit vendu dispose d'une image sociale forte et peut être un moyen d'afficher son adhésion aux valeurs durables.

Un parallèle peut être établi avec la notion de style de vie utilisée en psychanalyse par Alfred Adler dans le cadre de la Psychologie Individuelle. En effet, selon Alfred Alder, tout comportement d'un individu serait induit par ses opinions, ses images subjectives sur le monde qui l'environne. Ces opinions résulteraient du style de vie que s'est bâti l'individu au cours de l'enfance²⁸. Adler adopte une vision téléologique du style de vie. Il serait lié à un but à atteindre, un dynamisme psychique. Ce faisant, tous les mouvements particuliers de l'individu, ses actions et ses comportements, seraient une représentation de son style de vie²⁹. Alfred Adler précise toutefois que l'individu peut ne pas être conscient de la ligne de vie et du style de vie qu'il poursuit, les opinions qu'il porte pouvant être intériorisées durant leur construction.

Selon ces approches psychanalytiques et marketing, l'adoption de pratiques durables serait alors un moyen de refléter son adhésion à un style de vie, et non sa source même. Ces théories proposent donc que le style de vie durable serait préexistant à l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement.

Le champ médical s'est lui aussi penché sur le cas des styles de vie, en étudiant l'impact des pratiques des individus sur leur santé. Des travaux ont ainsi pu mettre à jour des styles de vie jugés « à risque » du point de vue de la médecine et pouvant mener à favoriser la contraction de certaines maladies (obésité, Alzheimer)³⁰.

1.3 La naissance du « mode de vie »

Le « mode de vie » se situe à la confluence de deux notions :

- le groupe qui, influencé par les caractéristiques du milieu, s'adapte à son environnement géographique en développant un ensemble de techniques matérielles, symboliques, sociales...
- l'individu qui, influencé par son histoire personnelle, s'adapte à son environnement social par le développement de pratiques et représentations distinctes.

Dans le langage courant, le terme de mode de vie mêle donc éléments collectifs et individuels, technologiques, sociaux et symboliques. Il permet de rendre compte de « l'interdépendance des usages », telle qu'évoquée par Salvador Juan³¹, c'est-à-dire de la conjonction et du renforcement mutuel des facteurs systémiques et des comportements.

²⁸ ADLER, Alfred *Le sens de la vie Étude de psychologie individuelle*, 1933, Traduit de l'Allemand par le Dr. H. Schaffer, 1950

²⁹ ADLER, Alfred, *Pratique et théorie de la psychologie individuelle comparée*, 1930, Traduit de l'allemand par le Dr. H Schaffer

³⁰ POPE Sandra K., SHUE Valorie M., BECK Cornelia, « Will a healthy lifestyle help prevent Alzheimer's disease? » - Annual review of public health, 2003 ou encore LLOYD T., PETIT M.A., LIN H.M., BECK T.J., « Lifestyle factors and the development of bone mass and bone strength in young women », *The Journal of pediatrics*, 2004.

³¹ JUAN, Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*. Paris, 2009, L'Harmattan, coll : sociologie et environnement

Depuis les années 1980, l'utilisation de la notion de « mode de vie » dans le domaine de la consommation durable vise à éclairer les mécanismes d'adaptation des individus à un cadre technique, en fonction de leurs ressources, ainsi que la production de représentations corroborant leurs pratiques. Les résultats de ces travaux de sociologie et d'anthropologie ont révélé la grande diversité des usages et des pratiques, y compris au sein d'un même univers sociotechnique. A titre d'exemple, le suivi de l'évolution de la consommation d'énergie sur un an dans un campus universitaire californien au début des années 1990³², a mis en évidence deux phénomènes distincts :

- Un nivellement des niveaux de consommation;
- De grandes disparités en termes de pratiques.

Les appartements du campus, tous de mêmes dimensions et d'équipements similaires, ont induit une standardisation des pratiques de par leurs caractéristiques techniques. En revanche, les différences de pratiques observées peuvent être rapportées à la diversité culturelle des étudiants, dont les représentations contrastées du confort ou du gaspillage, ont déterminé la manière dont ils se sont appropriés ces logements.

Le « mode de vie » devient donc une grille de lecture permettant d'inclure les variables nécessaires à la compréhension des pratiques de consommation dans toute leur diversité, en combinant approche technique et culturaliste, individuelle et collective. À titre d'exemples, une variété d'appareils techniques, utilisés par des individus de cultures, de profils différents, ne peut que donner lieu à des types de consommation pluriels.

Suite au premier choc pétrolier, des interrogations se sont faites jour sur le « mode de vie » occidental et, plus précisément, le caractère durable de ses pratiques de consommation. L'Institut de l'Énergie de l'Université de Californie a particulièrement œuvré depuis les années 1980 pour exposer les structures culturelles sous-tendant la consommation. En opposition avec l'approche strictement comportementaliste du phénomène de consommation durable, ces travaux n'ont jusqu'à présent pas alimenté le débat public, pêchant par leur manque de généralité.

La sociologue britannique Elizabeth Shove s'est appuyée sur ces acquis pour développer une approche plus fine des pratiques de consommation. Ses travaux partent de l'analyse des modes de vie dans lesquels les pratiques s'inscrivent, pour montrer que celles-ci reposent sur des systèmes matériels, eux-mêmes porteurs de significations (hygiène, confort). Tout dispositif nouveau suppose alors l'apprentissage d'aptitudes spécifiques qui permettront à l'utilisateur d'adapter ses pratiques et de les faire évoluer vers celles attendues. Ce type d'analyse permet, en outre, d'élargir le questionnement sur le changement comportemental.

Cependant, la notion de « mode de vie » n'est pas encore formalisée comme un concept théorique à part entière. Elle est largement mobilisée en référence à une injonction de changement, à la nécessité de faire évoluer positivement les pratiques.

³² HACKETT BRUCE, LUTZENHISER LOREN, « Social Structures and Economic Conduct: Interpreting Variation in Household Energy Consumption », *Sociological Forum*, vol. 6, n°3, pp. 449-470, 1991.

La notion de mode de vie présente un double intérêt pour la recherche en matière de consommation durable, en ce qu'elle permet :

- De décentrer l'analyse du consommateur ou usager final, qui n'est plus considéré comme le seul moteur du changement mais replacé dans un cadre sociotechnique plus large mêlant des représentations collectives (genre de vie) et individuelles (styles de vie)
- Et donc de passer de la notion de « comportement rationnel » du consommateur à celle de « pratique » déterminée par une pluralité de facteurs.

Un approfondissement théorique de cette notion serait également grandement profitable en sociologie de l'environnement.

Dans un premier temps, elle offre une nouvelle grille d'analyse à ce qu'Émile Durkheim appelait les « sociétés complexes ». Ces sociétés sont caractérisées par une division du travail social tellement poussée que la traditionnelle lecture pyramidale de l'ordre social, notamment en termes de catégories socioprofessionnelles, se révèle bien insuffisante pour les saisir. La notion de mode de vie favorise la prise en compte de cette diversité. Elle contribue également à mettre en évidence les comportements émergents, en ce qu'elle permet de décrire la conscience environnementale, les ressources matérielles et symboliques de chaque sous-groupe et, par conséquent, les comportements en résultant.

Dans un second temps, elle trouve une utilité pratique dans l'évaluation de la capacité de transition envisageable pour différentes pratiques de consommation. La notion de mode vie, parce qu'elle replace les pratiques de consommation au cœur des routines quotidiennes et structurées des individus, facilite la conception de dispositifs spécifiques à ces pratiques, que cela soit en termes de nouveaux instruments de politiques publiques ou de nouvelles offres technologiques.

Ces différents atouts ont favorisé un renouvellement de l'agenda de recherche autour du « mode de vie ». Les travaux de recherche incorporant cette notion ont ainsi investi des problématiques diverses dans le domaine de la consommation durable, telle que la gestion des déchets, les consommations d'eau ou d'énergie, et dégagé la plus-value de son usage à des fins analytiques.

À titre d'exemple, les travaux du CRÉDOC sur la collecte sélective des déchets ont montré que ce dispositif devait sa réussite à l'ensemble des ressources déployées par les pouvoirs publics, de la mise à disposition de poubelles spécifiques à l'établissement d'une redevance spéciale, en passant par les campagnes d'information sur les enjeux du tri. L'origine de la transformation des comportements relève donc tant d'aspects techniques que sociaux, et tant d'actions au niveau individuel que collectif. Loin d'être uniquement l'apanage d'un arbitrage de ménages conscients des enjeux écologiques, elle réside aussi dans les aspects normatifs du « mode de vie ».

Les études dans le domaine de la consommation d'eau rejoignent ce constat. La baisse des consommations d'eau observées, et tout particulièrement dans les grandes villes, ne dépend pas exclusivement d'un changement comportemental, mais d'une multiplicité de facteurs qui se superposent et s'entretiennent mutuellement, comme par exemple l'amélioration des processus technologiques, la mise en place d'appareils moins consommateurs, mais aussi le rôle des

gestionnaires d'immeubles, qui veillent à la limitation des consommations et à la réduction des fuites pour abaisser au maximum les charges locatives.

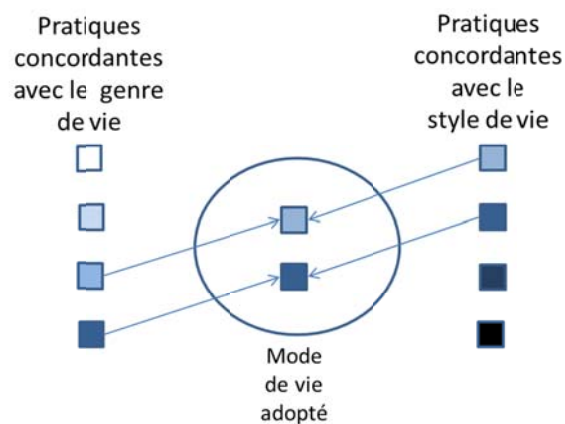
* * *

L'environnement dans lequel évoluent des groupes d'individus conditionne un genre de vie qui leur est spécifique. Celui-ci agrège un ensemble de pratiques sociales, techniques, symboliques rendues possibles par le milieu matériel. Le genre de vie impose donc un certain panel de pratiques à l'individu. L'individu est, quant à lui, porteur d'un certain style de vie plus ou moins intériorisé et autant basé sur son parcours personnel que sur ses aspirations. Pour être conforme à son style de vie, il doit suivre certaines pratiques plutôt que d'autres.

À la confluence de ces deux notions, le mode de vie se traduirait donc par l'adoption de pratiques correspondant à un style de vie donné, compte tenu du genre de vie rendu possible par un certain milieu.

Appliquée aux écoquartiers, cette notion du mode de vie impliquerait que le milieu impose un ensemble de pratiques durables parmi lesquelles l'individu peut choisir celles qui correspondent à son style de vie. L'écoquartier exclurait alors, idéalement, les pratiques non-durables du mode de vie de l'individu. L'individu n'adopterait alors pas un style de vie durable en tant que tel, mais ne disposerait, dans le panel de ses possibilités, que de pratiques durables pour actualiser son propre style de vie.

Figure 1: La formation du mode de vie



Source CRÉDOC, 2012

* * *

L'individu définit son mode de vie en adoptant les pratiques permises à la fois par son style de vie et son genre de vie (pratiques ayant la même couleur). La confrontation entre genre de vie et style de vie rend les autres pratiques irréalisables.

2 L'ECOQUARTIER, UN OBJET SOCIOTECHNIQUE VECTEUR DE PRATIQUES DURABLES

2.1 Quartier durable et écoquartier, une définition souple mais normative

La notion de « ville durable » a émergé au cours des années 1990, suite à la conférence de Rio de Janeiro et à la création du Conseil International des Initiatives Environnementales Locales³³.

Cette conception a été fortement impulsée par la Commission Européenne. En 1990, elle publie le Livre vert sur l'environnement urbain³⁴, qui met en question les principes de l' « urbanisme moderne »³⁵, en proposant de placer les préoccupations liées à la qualité de l'environnement urbain ainsi qu'à l'écologie au cœur des politiques urbaines. En 1994, elle lance la campagne européenne des villes durables (Charte d'Aalborg) dont le but est de développer le partage d'informations et d'expériences entre collectivités sur le développement durable local, en favorisant une mise en réseau des villes plutôt qu'une approche réglementaire. Cette campagne a connu un succès rapide et a conduit à un remaniement de la Charte en 2004³⁶. Elle compte aujourd'hui plus de 2500 collectivités signataires.

De la diffusion de la notion de ville durable est née une réflexion sur la durabilité à l'échelle du quartier. D'abord cantonnés aux marges de l'action publique et à l'expérimentation, les acteurs politiques locaux et nationaux se sont progressivement saisis du terme de quartier durable. La réunion des ministres européens de l'Environnement et de l'Aménagement à Bristol en 2005 a permis l'émergence d'une définition « institutionnelle » très large du quartier durable, fondée sur la notion de développement durable.

* * *

« Un quartier durable est une zone de mixité fonctionnelle développant un esprit de quartier ; c'est un endroit où les personnes veulent vivre et travailler, maintenant et dans le futur. Les quartiers durables répondent aux divers besoins de ses habitants actuels et futurs, ils sont sensibles à l'environnement et contribuent à une haute qualité de vie »

Accord de Bristol, *Bristol Ministerial informal meeting on sustainable communities in Europe*, 6-7 décembre 2005

* * *

³³ THEYS Jacques, EMELIANOFF Cyria, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, Gallimard, 2001/1 - n° 113

³⁴ COMMISSION EUROPEENNE, *Livre vert sur l'environnement urbain: communication de la Commission au Conseil et au Parlement* COM(90) 218, 1990. Consulté le 10 avril 2012. URL : http://ec.europa.eu/green-papers/pdf/urban_environment_green_paper_com_90_218final_en.pdf

³⁵ IVème Congrès International d'architecture moderne, Athènes 1933, (Le Corbusier et sa charte dont la principe directeurs étaient ceux du fonctionnalisme et notamment du zonage par fonction ou de table rase)

³⁶ Pour le texte de la Charte remanié, COMMISSION EUROPEENNE « Aalborg+10 – Inspiring Futures », 2004, Consulté le 2 octobre 2012,

URL : http://www.territoires-durables.fr/upload/pagesEdito/fichiers/Aalborg+10_commitments_french.pdf

Bien que « quartier durable » et « écoquartier » puissent faire référence à des objets distincts – l'un tourné vers la durabilité au sens large, l'autre vers la seule qualité environnementale - la confusion entre les deux termes est très fréquente. En privilégiant le terme « écoquartier », le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (MEDDE) a contribué à lui donner la primauté. Dans le cadre de ce travail, nous considérerons les termes de « quartier durable » et d' « écoquartier » comme analogues.

Au fil des réalisations, les contours du quartier durable se sont stabilisés, formant une définition de cet objet souple et flou, plus normative que descriptive. Elle est ainsi résumée par David Gaillard et Laurent Matthey : « *Un écoquartier vise à une réduction de l'empreinte écologique du bâti, en limitant les consommations énergétiques, en optimisant la gestion des mobilités, en ménageant la biodiversité ; l'écoquartier aspire aussi à une bonne intégration des mixités sociale, générationnelle et fonctionnelle.* »

Les quartiers durables se définissent ainsi principalement à partir de leur forme urbaine (objet urbain neuf ou rénové, connecté au reste de la ville), de leur mode de conception et de leurs dispositifs techniques et environnementaux, notamment par l'efficacité énergétique du bâti et la gestion innovante des ressources naturelles (particulièrement l'eau), ainsi que la protection de la biodiversité. Ils sont les supports d'une production locale d'énergies renouvelables et préfigurent en ce sens de nouveaux territoires urbains isotropes, au sens où « *tout point du territoire est aussi bien un lieu de consommation que de production d'énergie* ». Les quartiers doivent organiser la mixité sociale, fonctionnelle et générationnelle, disposer d'un système de transports en commun et de mobilités douces. Ils sont supposés favoriser les expérimentations sociales et l'évolution des pratiques (mobilité, consommation...) et des modes de vie durables des habitants tout en conduisant à la mise en place d'activités économiques locales.

Soulignons l'importance, voire la priorité, donnée aux éléments technico-environnementaux dans la définition de l'écoquartier. Enjeux d'image, ils sont aussi une source de financements, notamment auprès de l'Union Européenne. Les innovations économiques et sociales sont souvent moins mises en avant mais n'en constituent pas moins un élément central de définition.

Les contours variables de la notion de « quartier durable » serait, pour Gaillard et Matthey, gage de son succès : « *c'est précisément dans cette qualité d'objet flou que semble résider la capacité d'ancrage, d'adaptation au contexte, des écoquartiers* »³⁷.

2.2 Une conception évolutive : un historique des écoquartiers

Au-delà d'une simple incarnation de la norme future en matière de construction, les écoquartiers constituent des tentatives de réponse aux problèmes urbains actuels (sub-urbanisation, destruction des écosystèmes, épuisement des ressources énergétiques, creusement des inégalités sociales...) et sont en cela porteurs d'une certaine vision de la ville, du développement durable et des pratiques qui y sont associées ; vision à même de se transformer au fil du temps. En ce sens, les

³⁷ MATTHEY, Laurent., GAILLARD, David, « La norme et le label. Production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable : le cas des écoquartiers », *Lieux communs : les cahiers du LAUA*, 2011, n° 14, p. 113-129.

écoquartiers constituent à la fois un discours, en ce qu'ils font appel à un imaginaire, un modèle normatif et un objet socio-technique inséré dans un système de gouvernance s'inscrivant dans le temps. Benoît Boutaud³⁸ distingue ainsi trois phases dans l'histoire des écoquartiers.

La première, qui conduit aux proto-quartiers, émerge dans les années 1960 dans la mouvance des éco-villages. Elle est portée par des professionnels et des spécialistes de l'environnement organisés en collectifs militants, et se développe principalement au Nord de l'Europe. Les proto-quartiers sont les héritiers directs des écovillages et se situent plutôt en périphérie des villes, voire en zone rurale.

La seconde correspond aux quartiers prototypes. Elle se développe dans les années 1990, parallèlement à la diffusion de la notion de développement durable et à la signature de la charte d'Aalborg. Projets impulsés par la puissance publique, ils réunissent des acteurs multiples et cumulent les financements (locaux, nationaux, communautaires), mettant davantage l'accent sur les innovations techniques, au détriment des expérimentations sociales et de la construction participative. Ces quartiers ont vocation à constituer des vitrines de l'urbanisme durable. Bo01 à Malmö, Suède, en est l'exemple le plus fameux.

La troisième phase dans l'histoire des quartiers durables est celle des quartiers types, qui marque le passage de l'expérimentation à la reproductibilité. Il ne s'agit plus de construire une vitrine du développement durable, mais, au sein des cadres existants de l'urbanisme, de produire des opérations d'aménagement orientées vers plus de durabilité.

Le vocable « écoquartier » ou « quartier durable » recouvre ainsi une grande diversité de réalisations urbaines, qui se différencient tant par leurs caractéristiques et les dispositifs mis en place que par leurs modes de fabrication. On peut même aller jusqu'à considérer l'écoquartier (dans sa définition normative) comme un modèle de développement urbain durable. Des images (Fribourg, Malmö, BedZed...) superposées plutôt qu'une définition stricte constituent une représentation qui s'est diffusée dans l'espace en influençant les manières de produire la ville. Ce modèle a circulé du Nord au Sud de l'Europe et de la Méditerranée, se transformant et s'adaptant aux contextes.

* * *

Les écoquartiers sont actuellement pensés comme des vecteurs de promotion de modes de vie durables, notamment en termes de mobilité, de consommations d'énergie et de tri des déchets. Les écoquartiers constituent également des incitations à certains modes de consommation (notamment alimentaire : AMAP, commerce équitable) et à la participation à la vie du quartier (services cogérés comme les crèches ou l'autopartage, jardins partagés, entretien des espaces collectifs...).

Nous définirons donc ici l'écoquartier comme un système socio-technique pensé pour favoriser et développer des pratiques durables chez ses habitants et ses usagers. En ce sens, le modèle de la vitrine technologique de Bo01 à Malmö, où la technique devait à elle seule permettre la performance énergétique et écologique du quartier, apparaît dépassé.

* * *

³⁸ BOUTAUD, Benoît « Quartier durable ou éco-quartier ? », *Cybergeo : European Journal of Geography, Débats, Quartier durable ou éco-quartier ?*, mis en ligne le 24 septembre 2009, Consulté le 11 juillet 2012 URL : <http://cybergeo.revues.org/22583>

3 LES ECOQUARTIERS FRANÇAIS : DES INITIATIVES TOP-DOWN

« C'est un euphémisme de dire que l'intérêt soudain pour le « développement durable » n'est pas le produit d'une mobilisation véritablement spontanée de la société civile, ni même des acteurs locaux. Le concept doit sa construction et sa diffusion à une poignée de scientifiques et de responsables institutionnels qui ont su progressivement mettre en place les relais nécessaires. [...] La mobilisation – relative – sur le développement durable doit beaucoup aux administrations et à quelques associations spécialisées ».

THEYS Jacques et EMELIANOFF Cyria, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, 2001/1 n° 113, p. 122-135.

* * *

Sans aucun doute, les écoquartiers entièrement basés sur des initiatives citoyennes restent une exception. Pourtant, les habitants sont au cœur de la notion et sont considérés par les concepteurs comme les gestionnaires de leur lieu de vie. L'adhésion idéologique, le contrôle social et la norme, parfois concrétisés par la signature d'une charte, comme dans le cas d'Eva Lanxmeer, sont sous-jacents à certains écoquartiers. Tous les quartiers durables se réclament de la participation, à la fois dans la phase d'élaboration mais aussi dans leur gestion. Sans aller jusqu'au Phalanstère, la problématique de la participation des habitants est donc centrale.

Il est possible de mettre en regard deux idéaux-types d'écoquartiers : le *top-down* et le *bottom-up*, dans lesquels l'injonction au changement de pratiques passe soit par des dispositifs techniques (notamment dans le bâti), soit par la diffusion de dynamiques militantes. Dans le premier cas de figure, les acteurs institutionnels sont les principaux orchestrateurs des changements de pratiques; alors que dans le second, associations et habitants du quartier sont les acteurs-clef du changement. En ce sens, si l'on adopte une définition stricte du *top-down*, tous les écoquartiers dont l'initiative n'est pas issue de groupes d'habitants ou d'associations seraient de type *top-down*. Il faut dès à présent souligner que cette opposition *bottom-up/top down* est un idéal-type et ne décrit pas la réalité. La frontière entre dynamiques institutionnelles et militantes est floue, elles se nourrissent l'une de l'autre dans des aller-et-retours constants et se transforment dans le temps. Partant des écoquartiers existants ou en projet, en France et dans l'Union Européenne, cette dichotomie permet de dégager des typologies, notamment autour du degré de participation et d'implication des habitants.

3.1 La participation des habitants comme critère de catégorisation des écoquartiers

Cyria Emelianoff³⁹ distingue plusieurs types d'écoquartiers :

1. Les écoquartiers vitrines, construits par exemple à l'occasion d'expositions universelles comme celui de Bo01 à Malmö ou de Kronsberg à Hanovre. Ils disposent de fonds publics et européens importants qui financent en priorité les innovations techniques, tout en laissant de côté les expérimentations sociales et la construction participative.

2. Les « programmes urbains durables » correspondent à des programmes de logement à plus grande échelle et à moindre coût, qui intègrent cependant des exigences environnementales dans le bâti ainsi qu'une démarche participative avec les habitants. Cette catégorie est à rapprocher des « écoquartiers grands-ensembles » décrits par Florence Rudolf⁴⁰ : « *A l'instar des modèles hérités de la Charte d'Athènes, l'écoquartier type grand ensemble est une innovation socio-technique [...] contrairement aux innovations qui s'adressent à des élites, il vise la société dans son ensemble. A ce titre, il se présente comme une opération généralisable à l'ensemble de la société* ».

3. Les écoquartiers *bottom up* issus d'initiatives d'habitants mobilisés et organisés en association, qui obtiennent le soutien de la municipalité : écoquartiers de Vauban à Fribourg en Allemagne, d'Eva Lanxmeer à Culemborg, ou encore Wilhelmina Gasthuis Terrein à Amsterdam aux Pays-Bas.

4. Les promoteurs écologistes où la municipalité est en retrait de l'initiative, du financement et de la construction de l'écoquartier. BedZed, dans la région de Londres, a été monté par deux écologistes, un architecte et un fond de pension, le projet est dès l'origine pensé pour pouvoir être répliqué (réseau One Planet Living en partenariat avec WWF). À Bordeaux, après la création d'une ZAC en 2008, les 30 hectares du futur quartier Ginko ont été achetés par le groupe Bouygues qui a remporté l'appel d'offre pour l'aménagement du terrain. Il sera également constructeur d'une partie des logements du site : l'écoquartier — l'accent est mis sur la végétalisation et le respect des normes BBC pour 90% des bâtiments — est ainsi réalisé sous la forme d'une ZAC privée.

L'opposition entre écoquartier *bottom-up* et *top-down* peut apparaître comme simplificatrice : une participation des habitants pouvant se développer dans des quartiers impulsés par les pouvoirs publics (*top-down*) et un investissement de pouvoirs publics pouvant se faire jour dans des quartiers initiés par des habitants (*bottom-up*). Ces catégories n'étant pas étanches, on pourrait préférer à cette typologie une entrée par le degré de participation des habitants à la conception, la construction et la gestion de l'écoquartier.

³⁹ EMELIANOFF, Cyria « Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? », *Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Urbia. Les cahiers du développement durable*, n°4, juin 2007, pp.26-37

⁴⁰ RUDOLF, Florence, « Les écoquartiers : une contribution socio-technique à la réception du développement durable en Allemagne », *Revue d'Allemagne*, T39, n°3, juillet-septembre 2009, Les dossiers de l'environnement : regards croisés entre l'Allemagne et la France.

3.1.1 Les écoquartiers « bottom-up », impulsés par les habitants

Les quartiers *bottom-up* sont ici définis comme des quartiers créés à l'initiative de leurs futurs habitants ou de citoyens militants organisés en association (SUSI et le Forum Vauban, Centre écologique pour l'Éducation, l'Information et le Conseil (EVA) et fondation WG terrein). On écartera pour le moment une définition du *bottom-up* reposant sur la labellisation par une ONG (de type WWF).

Leur conception et leur construction impliquent fortement les habitants. La notion de durabilité s'articule à la fois sur des réalisations techniques et sur des styles de vie : des incitations à la transformation des comportements qui peuvent prendre la forme de contraintes sur l'utilisation de la voiture, d'association d'accompagnement aux pratiques respectueusement de l'environnement, de commerce équitable, d'agriculture biologique ou encore activités culturelles. Dans chacun de ces trois quartiers, une sélection des habitants est faite préalablement à l'emménagement. Elle est effectuée par la municipalité de Fribourg pour Vauban, par la fondation WG terrein à Amsterdam et par la fondation Eva à Eva Lanxmeer. En France, il n'existe pas véritablement de réalisations de ce type.

Tableau 1: Vauban à Fribourg, Allemagne (1995-2006)

42 hectares, friche militaire, 5000 habitants	
Énergie, ressources naturelles	consommation de 65 kWh/m ² /an du bâti, un des plus grands quartiers solaires européens, infiltration des eaux de pluie sur 80% du sol, projet pilote d'un nouveau système de bio-épuration
Mobilité	quartier sans voiture, transports en communs et doux (association d'auto-partage)
participation	Forum Vauban : communication, interaction et intégration des habitants autoconstruction coopérative d'habitation Genova

Tableau 2: Wilhelmina Gasthuis Terrein à Amsterdam, Pays Bas (1990)

12 hectares, friches hospitalières	
Énergie, ressources naturelles	énergie thermique, toitures végétalisées, matériaux de construction recyclables
Mobilité	Zone sans voiture
Participation	Rachat du terrain (occupé) par la municipalité en 1983, signature d'un contrat entre mairie et association Neighborhood Resistance and the squatter's movement = fondation WG Terrein. La fondation WG Terrein est en charge de la rénovation et de la gestion du quartier. accent mis sur la mixité sociale, PMI et PME, banque spécialisée dans les initiatives écologiques, commerce équitable

Tableau 3: Eva Lanxmeer à Culemborg , Pays Bas (1994-2009)

40.000 m2, 250 logements	
Énergie, ressources naturelles	circuit fermé d'eau, un système de traitement intégral des eaux, unité de production de biogaz, utilisation de matériaux de construction durables, recours aux énergies renouvelables
Mobilité	0,7 voiture/habitant : déserte de bus, pistes cyclables, covoiturage
participation	Projet lancé en 1994 par la Fondation EVA (groupe d'experts scientifiques), organisation d'atelier avec les futurs habitants et élaboration d'un plan de développement urbain. ferme urbaine écologique (assurant une production biologique, source d'emplois), centre d'information sur le développement durable

3.1.2 Les écoquartiers « top-down », initiés par les pouvoirs publics

Il semble que la quasi-totalité des écoquartiers entre dans cette catégorie. Le projet d'écoquartier ainsi que son contenu sont décidés par les acteurs politiques de la collectivité locale, ce qui n'exclut pas une concertation, voire une certaine participation des habitants concernés, la consultation étant de toute façon obligatoire pour le principal instrument de réalisation des écoquartiers en France, les ZAC ou Zones d'Aménagement Concertées.

On retrouve des éléments communs aux écoquartiers De Bonne et de Kronsberg : une majorité politique stable qui donne la priorité au développement durable, une intégration de l'écoquartier au sein d'un projet plus global d'urbanisation à l'échelle de la ville. Les impératifs de densification et de mixité sociale prédominent et sont couplés avec l'accent mis sur les innovations techniques permettant une meilleure gestion des ressources et une diminution de la consommation énergétique. Les comportements des habitants de ces quartiers font l'objet d'une moindre attention, même si des opérations de communication sur le développement durable ou communication environnementale peuvent être mises en place.

Tableau 4: Kronsberg à Hanovre, Allemagne (1991-2001)

« Un projet d'urbanisation censé représenter un état de l'art en matière de technique écologique »

1200 ha, sur les terrains de l'exposition universelle de 2000, 6000 logements pour 15000 habitants.	
Énergie, ressources naturelles	Energies renouvelables (éolienne, solaire), 2 centrales de cogénération, mesures d'efficacité énergétique pour les nouveaux bâtiments, distribution de 2 systèmes d'économie d'eau et 5 ampoules à basse consommation par ménage
Mobilité	Interdiction des voitures dans la zone résidentielle (sauf pour les habitants) et développement du tramway, pistes cyclables
Comportements	Promotion environnementale organisée par l'agence KUKA formations aux techniques de construction à très basse consommation d'énergie

Tableau 5: De Bonne à Grenoble (2001-2008)

8,5 ha, 850 logements, commerces et équipements Maîtrise d'ouvrage : Ville de Grenoble, aménageur : Société d'économie mixte SAGES	
Énergie, ressources naturelles	Energie thermiques, isolation performante, objectif : - réduction de la consommation énergétique du chauffage (50 kWh/m ² /an), - de l'eau chaude sanitaire (35 kWh/m ² /an) - de l'électricité des parties communes (4,4 kWh/m ² /an). - micro-cogénération - centrale solaire sur le toit de l'espace tertiaire
Mobilité	Interdiction des voitures dans la zone résidentielle (sauf pour les habitants) et développement du tramway, pistes cyclables
participation	Réunions publiques et réunions de quartiers pour consulter les habitants dans la phase d'élaboration du projet.
Programme européen Concerto, prix du palmarès Ecoquartier 2009 (ministère de l'écologie)	

3.2 Les écoquartiers français, des constructions top-down traversées par des courants citoyens

3.2.1 Une intégration des problématiques de développement durable dans les projets d'urbanisme

Nombre d'écoquartiers français n'en sont aujourd'hui qu'au stade de projet ou en phase de construction. Afin de déterminer le degré de participation des habitants, le CRÉDOC s'est concentré sur une sélection d'opérations d'urbanisme présentées comme écoquartiers ou quartiers durables par leurs porteurs, achevées ou en phase d'achèvement et comptabilisant déjà des habitants.

Ces opérations sont toutes impulsées par la collectivité territoriale, que ce soit au niveau de la commune, la communauté d'agglomération ou de communauté urbaine, et s'insèrent systématiquement dans un projet urbain plus large. L'opération d'urbanisme n'est jamais initialement définie comme un écoquartier, l'orientation développement durable venant se greffer au fil du projet.

Dunkerque Grand Large

Le quartier Grand Large est présenté sur le site de la communauté urbaine de Dunkerque comme « *conçu suivant un principe de développement durable* ». Sa construction s'insère dans le cadre du Projet Neptune, lancé en 1991, de restructuration du centre-ville suite à la fermeture en 1988 des chantiers navals. Un syndicat mixte regroupant la ville, le port et la communauté urbaine de Dunkerque a été créé à cet effet. La Communauté urbaine de Dunkerque et la ville, dirigée par Michel Delebarre, impulsent avec l'aide de l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (Agur) et de la Société de développement du Dunkerquois (S3D) la seconde phase du projet, qui s'insère dans l'agenda territorial de la CU.

Tableau 6: Grand Large à Dunkerque

Temporalité	début des travaux: 2008, premiers habitants arrivés en 2009
Superficie	18 hectares
Programme	- Environ 1000 logements (dont 40% de logement social) pour 3500 habitants - Activités de loisir, musée, centre sportif, maison des syndicats et associations
Mobilité	Prolongement d'une ligne de bus, liaisons piétonnes et vélo, zones 30 / 1,2 place de stationnement par personne
Déchets	Bornes enterrées (ramassage des déchets par camion)
Consommation énergétique prévue (chauffage et eau chaude)	De 85 à 110 kWh/m ² /an
Environnement	- Utilisation de matériaux locaux (pierre ponce), système de ventilation naturelle assistée, isolation renforcée, photovoltaïque et thermique, récupération eaux de pluie, toitures végétalisées, réseau de chauffage urbain qui récupère la chaleur de déperdition de l'usine Arcelor de Grande-Synthe - Suivi en ligne de la consommation énergétique possible pour les habitants - Prix du logement durable au palmarès 2007 des Pyramides d'Or.
Gouvernance	- Réalisation d'une Charte "Quartier 21" - Référentiel HQE de la CU de Dunkerque encadrant les promoteurs - Associer le secteur privé en amont de la réalisation des projets : « dès les prémices du projet Grand large, Dunkerque Littoral (Communauté Urbaine) a demandé à des groupements de promoteurs de faire des propositions en évaluant dès le départ la charge foncière, les coûts de construction et la rentabilité des investissements. Les promoteurs retenus, dont le groupe Nexity, ont donc été amenés à travailler directement sur les choix d'aménagement. Le concepteur a ensuite été sélectionné par le groupement de promoteurs sur la base d'un cahier des charges élaboré avec la collectivité locale. » ⁴¹
Concertation/participation habitants	Protestations des habitants concernant une voie automobile de contournement qui devrait traverser le quartier

⁴¹ Le quartier Grand large de DUNKERQUE – Avril 2008, fiche projet AUCAME, URL : http://www.aucame.fr/web/publications/etudes/fichiers/Fiche_Dunkerque.pdf

Zac Bottières Chénaie à Nantes (premières livraisons en juin 2011), Prix « Formes urbaines et densité ».

La ville de Nantes et la communauté urbaine Nantes Métropole le présentent comme un écoquartier et un quartier durable. Il a obtenu le prix « formes urbaines et densité » du concours EcoQuartier 2009 du ministère.

Il est élaboré en 2004 par la Ville de Nantes de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la démarche d'Agenda 21. Le maître d'œuvre est la ville de Nantes, l'aménageur la Société d'Économie Mixte, Nantes Aménagement.

Tableau 7: Zac Bottières Chénaie à Nantes (2006-2013)

Temporalité	2006-2013 Premiers logements livrés en 2009
Superficie	35 hectares, anciennes tenues maraîchères
Programme	1600 logements pour 3 500 habitants, 25% de LS, 45 % de logements abordables SHON potentielle à terme (en m ² constructibles) 170 000 dont habitat 140 000* commerces et services 12 500 équipements 17 500 (médiathèque, groupe scolaire, complexe sportif de quartier)
Mobilité	2 stations de tramway et 3 lignes de bus, ilots d'habitation sans voiture
Déchets	Tri sélectif
Consommation énergétique prévue	Norme Haute Qualité Environnementale (HQE) Nantes Aménagement a mis au point un cahier des charges destiné aux promoteurs privés, obligatoirement titulaires de la certification « Habitat et environnement » de Cerqual
Environnement	Réouverture du ruisseau des Gohards Gestion des eaux pluviales à ciel ouvert : réalisation de noues plantées le long des voiries 174 logements avec capteurs solaires pour eau chaude, efforts en particulier sur l'isolation, optimisation de l'éclairage public Jardins familiaux équipés de composteurs
Gouvernance	Atelier projet urbain : en trio : chargé d'opération SEM, chef de projet Ville, urbaniste = suivi de la coordination, interpellation des promoteurs sur les exigences à remplir
Concertation/participation habitants	Comités consultatifs de quartiers et réunions publiques

Mulhouse :

Ces deux quartiers présentent la spécificité de s'inscrire dans le programme de rénovation urbaine de la ville de Mulhouse, financé par l'ANRU.

1. les Berges de la Doller

Présenté comme écoquartier sur le site de la ville de Mulhouse, le quartier Bourtzwiller est l'une des six zones ayant bénéficié de fonds de l'ANRU pour des opérations de renouvellement urbain. Il s'inscrit également dans le Plan climat énergie de M2A, Mulhouse Alsace Agglomération. La Cité des 420 (100% d'habitats sociaux) à Brossolette a été détruite et remplacée par un programme mixte d'habitat.

Tableau 8: les Berges de la Doller à Mulhouse

Temporalité	Le relogement des habitants a commencé en 2004, les démolitions en 2007 et la reconstruction en 2009. Premiers habitants depuis printemps 2011
Programme	<ul style="list-style-type: none"> • 178 nouveaux logements sociaux créés par Mulhouse Habitat sur le site même, • résidence sociale (foyers de travailleurs), • 70 logements locatifs libres et 34 en accession à la propriété • Centre sportif • Réhabilitation de 700 logements et de l'école
Environnement	Panneaux solaires pour l'eau chaude Isolation Parc de 8000 m ² (2012).
Concertation/participation habitants	<i>Bourtzwiller</i> 420 - Détruire, disent-ils, film réalisé par Zouhair Chebbale : récit de l'échec de la concertation et du traumatisme du relogement pour les habitants de la cité des 420.

2. Wolf-Mertzau-Wagner

Ce quartier est également présenté comme écoquartier sur le site de la ville. Il est lauréat du concours Ecoquartier 2011 du Ministère.

Tableau 9: Wolf-Mertzau-Wagner à Mulhouse (2004-2011)

Temporalité	2004-2011 Premier habitants relogés sur site en 2007
Programme	405 logements réhabilités, 227 logements partiellement 230 logements détruits et 166 reconstruits Terrain de sport, maison départementale des personnes handicapées, crèche, commissariat, centre social, centre socio-culturel reconstruit, parc
Mobilité	Quartiers entièrement piéton, parkings en lisière du quartier
Concertation/participation habitants	Concertation avec les habitants concernant le futur parc

Angers: ZAC Desjardins

Présenté comme un quartier durable par la municipalité d'Angers, il fut aménagé par SARA, la ville d'Angers assurant la maîtrise d'ouvrage.

Tableau 10: ZAC Desjardins à Angers (2006-2012)

Temporalité	2006-2012 Premiers habitants : 2008
Superficie	Ancienne caserne, 7 ha
Programme	Programme prévisionnel des constructions (hors équipements) : 34 800 m ² SHON <ul style="list-style-type: none"> • 30 000 m² SHON de logements publics • 7 000 m² SHON logements privés • 2 000 m² SHON de locaux commerciaux et services • deux équipements collectifs (équipement petite enfance et locaux associatifs) • La construction d'une nouvelle gendarmerie par l'Etat 419 logements dont 80 logements locatifs sociaux (20%) Une crèche de 30 berceaux
Mobilité	2 places de parking par logement
Déchets	Intégration de conteneurs enterrés en pied d'immeubles
Consommation énergétique prévue	- Normes environnementales dans le bâti très molles ? cf Cahier de recommandations architecturales urbaines paysagères et environnementales, quel niveau de contrainte ? - Objectif : amélioration de 15 % des performances fixées par la réglementation thermique en vigueur
Environnement	« Parc habité » <ul style="list-style-type: none"> - Promotion des énergies renouvelables. Exemple d'application : immeuble Icade-Capri - 70 logements collectifs (un tiers des besoins en eau chaude sanitaire sont assurés par des panneaux solaires thermiques). - Éclairage artificiel économe d'énergie cuves enterrées de récupération d'eau de pluie obligatoires pour toutes les maisons individuelles. Concernant les bâtiments collectifs et intermédiaires, les promoteurs optent soit pour la récupération des eaux pluviales, soit ils végétalisent les toitures-terrasses, les deux options pouvant être retenues.

Rennes : La Courrouze

Présenté comme un écoquartier sur le site de Rennes Métropole, son maître d'œuvre est la Communauté d'agglomération Rennes Métropole, son aménageur la SEM Territoires.

Tableau 11: La Courrouze à Rennes

Temporalité	2006- ?? Premiers habitants 2010
Superficie	140 ha, friche militaire et industrielle
Programme	400 000m ² de logements (soit 4700) (50% de logements aidés dont la moitié de logement locatif social, l'autre moitié de locatif à prix intermédiaire et d'accession aidée, 50% de logements libres) 110 000m ² de bureaux, 11 000m ² d'équipements, 16 000m ² de commerces et services 13 000m ² pour un éventuel grand équipement Commerces de proximité, deux pôles d'activité tertiaire, Crèche, équipements scolaire associatif et sportif
Mobilité	SNCF et métro et bus
Déchets	Colonnes enterrées
Consommation énergétique prévue	Certification Habitat & Environnement de Cerqual obligatoire - La consommation énergétique devra être d'au moins 20% inférieure à la réglementation en vigueur (normes de la réglementation thermique RT 2005). (norme imposée aux promoteurs: minimum B en consommation énergétique (51-90) annuelle ainsi qu'en émission de CO2) - fournir l'eau chaude sanitaire à 40% par le solaire. - Chaque programme devra intégrer un système de chauffage à eau-chaude , réversible
Environnement	Les logements devront disposer d' équipements économes en eau imposés par la certification Habitat & Environnement. Récupération des eaux de pluie par des systèmes de noues pour alimenter les jardins Toitures-terrasses végétalisées Bassins de rétention à sec enherbés Densité moyenne : 110 logements par hectare urbanisé
Gouvernance	Ateliers de projets (associant maîtrise d'ouvrage, urbanistes, concepteurs...)
Concertation/participation habitants	Concertation, points d'information sur le site

Conçus par les collectivités locales, avec une place relativement faible pour la participation et l'expérimentation, les « quartiers durables » présentés ci-dessus se différencient surtout des autres opérations d'urbanisme par l'intégration d'une réflexion sur la densité, par des normes plus contraignantes que les réglementations nationales en matière de bâti (bien que très hétérogènes selon les projets), et une place importante réservée aux espaces verts. L'écoquartier semble bien conçu comme un système technique et technologique qui ne prend que faiblement en compte les comportements et les modes de vie de ses futurs habitants.

Si le terme *bottom-up* définit des quartiers dont l'initiative même du projet est prise par un groupe de citoyens/habitants, aucune des opérations précédemment décrite ne rentre dans cette

catégorie. Pourtant, comme le soulignent Marie-Hélène Bacqué et Claire Carriou⁴², « la question de la participation habitante dans le champ de l'habitat semble faire son retour sur le devant de la scène publique et politique ».

3.2.2 Un encouragement de l'habitat participatif dans les projets de quartiers durables

La participation dans l'habitat n'est pas un thème nouveau. Bacqué et Carriou la font remonter à la fin du XIXe siècle : en 1894, la loi Siegfried sur les habitations à bon marché crée un dispositif également adapté aux sociétés coopératives de construction d'ouvriers.

Les sociétés coopératives de construction prennent de l'ampleur après la Seconde Guerre Mondiale, dans le contexte de la crise du logement : Comité Ouvrier du Logement des Castors de Pessac, société d'autoconstruction « Les Abeilles » dans les années 1950.

Les années 1970 portent la critique des formes étatiques de production du logement et de l'urbanisme moderne en général. Elles réactivent la problématique de la participation. En 1977, le Mouvement pour l'Habitat Groupé Autogéré (MHGA) voit le jour. Cependant, ni la notion de « développement durable », ni l'ambition de réduire la consommation énergétique ne déterminent alors les projets d'habitat participatif réalisés.

L'histoire de la participation dans le domaine de l'habitat regroupe des héritages multiples, entre expérimentations sociales alternatives et production d'un « nouveau produit immobilier, entre secteur public et marché ». L'habitat groupé semble aujourd'hui connaître un nouvel essor. Il prend désormais en compte les préoccupations environnementales en intégrant le discours du développement durable, voire de la décroissance.

Il est également à noter que le thème de l'habitat participatif est saisi par des acteurs multiples, tels que les collectifs d'habitants, les municipalités et certains bailleurs sociaux. « *Les expériences actuelles d'habitats alternatifs semblent engager une reconfiguration des rapports entre citoyens et pouvoirs publics* », donnant une place plus importante dans la production de logement aux habitants et aux collectivités locales. Révélateur de cet intérêt renouvelé de la part des collectivités, un Réseau national des collectivités de l'habitat participatif a été institué. Il regroupe notamment les villes de Lille, Grenoble, Montreuil, Paris, Toulouse (et sa communauté urbaine), Besançon, Bordeaux et la région Rhône Alpes. Une charte d'orientation de ce réseau a d'ailleurs été signée le 24 novembre 2011 à Grenoble.

Face à cette diversité des acteurs et des héritages intellectuels, au flou et à la multiplicité des termes (cohousing, coopératives d'habitat, habitat autogéré, autopromotion...), ce que nous choisissons ici de désigner de manière générale comme « habitat participatif » (Baugruppen en Allemagne, habitat groupé en Belgique, coopératives d'habitat en Suisse...) constitue donc plus une « nébuleuse » qu'un mouvement unique et défini.

⁴² BACQUE Marie-Hélène, CARRIOU Claire, « La participation dans l'habitat, une question qui ne date pas d'hier », *Métropolitiques*, 11 janvier 2012. Consulté le 8 octobre 2012.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-participation-dans-l-habitat.html>

Selon l'association Ecoquartiers Strasbourg, l'« habitat participatif » ou « groupé » désigne toutes les initiatives permettant de « *s'approprier à part entière la construction de son logement dans le cadre d'un habitat collectif. Un groupe de citoyens devient alors Maître d'Ouvrage et construit ou rénove un ensemble de logements, de la conception à la réalisation effective* ». La conception et la gestion de l'habitat sont ici totalement prises en charge par les habitants, de manière collective et démocratique. L'habitat participatif regroupe alors :

- des pratiques d'autoconstruction collective (directement issues des mouvements ouvriers type Castors où l'objectif est de réduire les coûts, par la coopération et la suppression des intermédiaires), ou aujourd'hui plus fréquemment d'autopromotion (les habitants restent les maîtres d'ouvrage).

- des pratiques de cohousing : espaces collectifs partagés.

S'il n'existe pas encore d'initiatives de ce type dont la réalisation soit pleinement achevée, les collectivités locales semblent de plus en plus se tourner vers des associations de promotion de l'habitat participatif et des collectifs d'habitants pour insérer des projets d'habitat partagé à l'intérieur d'opérations d'urbanisme souvent désignées comme « quartiers durables » ou « écoquartiers », et ce à l'échelle d'un ou plusieurs immeubles. C'est le cas par exemple à Angers sur la ZAC Mayennes/Capucins, avec l'association Ecoquartier Les prés en partenariat avec l'ESH « Le val de Loire » (41 logements locatifs et 23 autres en accession à la propriété). On peut également citer le projet porté par l'association La Jeune Pousse au sein de l'écoquartier « La Salade » à Toulouse.

L'association l'ADESS Pays de Brest a recensé près de 250 projets d'habitat groupé. Très peu, cependant, ont déjà vu le jour. Parmi les réalisations récentes et habitées, citons :

- (Eco-Logis) Dans le quartier de Neudorf à Strasbourg, la municipalité a vendu un terrain en 2007 à 10 familles associées dans une Société Civile d'Attribution, maître d'ouvrage. Elles ont emménagé en août 2010. Le projet, conçu par l'architecte allemand Michael GIES, compte 11 logements (du studio au 6 pièces) sur un terrain de 1700 m². La consommation du bâtiment s'élève à 65 kwh/m² habitable/an, soit 2000 kwh/an et par foyer en moyenne (hors ventilation, eau chaude et chauffage, couvert par la chaudière collective solaire et gaz combiné).

- Le bâtiment Diwan à Montreuil, dont la construction s'est achevée en 2007 (1088 m² SHON)

- 5 ménages ayant emménagé dans le bâtiment La Salière à Grenoble.

- L'immeuble Babel Ouest dans l'île de Nantes

- La communauté Emmaüs de Lescar, près de Pau. Cette communauté de 125 membres dispose d'un terrain de 11 hectares, sur laquelle les compagnons, appuyés d'un professionnel dans le cadre des ateliers Eco-construction, peuvent concevoir et bâtir leur habitat uniquement composé de matériaux de récupération trouvés dans la déchetterie voisine. Recouverts par de la chaux pour l'isolation, ces maisons ont une consommation énergétique quasiment nulle.

3.2.3 Le « lobbying écologique », des initiatives citoyennes prônant la durabilité dans les opérations d'aménagements

Bien que les exemples d'écoquartiers de type « bottom-up » soient inexistantes en France, il semble de plus en plus courant que des collectifs de citoyens s'organisent et fassent pression pour orienter le contenu d'un programme d'urbanisme préexistant vers plus de « durabilité ».

Les amis de l'écozac de la place de Rungis

Au moment de la création de la ZAC (3,8 hectares) en 2003 pour réhabiliter les friches ferroviaires, le programme de construction se composait d'une crèche répondant aux normes HQE, de logements (dont certains sociaux) et de bureaux. L'association des amis de l'écozac de la place de Rungis a été créée en 2005 par un habitant du quartier, dans le but de « développer l'expertise citoyenne comme moteur de la ville durable [...] face au manque de connaissances et à l'inertie des collectivités territoriales et des professionnels du secteur ». Elle regroupe des habitants et des spécialistes en économie d'énergie. Celle-ci effectue un véritable travail de « lobbying écologique » afin de sensibiliser habitants et élus. La finalisation du cahier des charges pour l'aménagement est reportée à 2007 pour y intégrer plusieurs revendications de l'association :

- Une consommation moyenne du bâti de 50 kWh/m²/an
- Mise en place de systèmes de récupération de l'eau de pluie et de production d'ENR
- Construction de pistes cyclables et limitation de la taille des parkings (50 places au lieu de 200 initialement), création d'un espace pour des voitures partagées.

Cette association a inspiré l'action des Amis de l'écozac des Batignolles, qui a obtenu en 2007 que l'aménagement de la zone Clichy-Batignolle soit intégré au plan climat de Paris.

Les ateliers de projets de l'écoquartier Danube, Strasbourg

L'association Eco Quartier Strasbourg est un réseau associatif créé en 2001. Son objet est « d'initier et de développer un ou des projets d'écoquartier sur le territoire de la Communauté Urbaine de Strasbourg ou dans ses environs. Elle accompagne également des groupes en autopromotion ». Dans la conception de la « durabilité » portée par l'association, l'accent est davantage mis sur les comportements et les « styles de vie », avec en particulier le soutien à l'autopromotion, l'habitat groupé, les jardins partagés... Elle a soutenu la construction depuis 2004 d'un immeuble en auto-promotion : « Ecologis ». C'est également un acteur important dans la transformation du projet d'aménagement Danube.

Une friche industrielle de 7 ha a été achetée en 2007 par la Communauté Urbaine de Strasbourg, pour y créer La Zac Danube en 2008. Les premières livraisons de logements sont prévues pour 2013. Le programme d'aménagement avait été développé depuis 2003 mais il a été redéfini entre avril et décembre 2008 à travers des Ateliers urbains permanents. Ce processus participatif a abouti à l'émergence d'un collectif citoyen, « le chat partagé », regroupant des acteurs non professionnels.

* * *

Cet état des lieux des écoquartiers en France permet d'identifier les grandes tendances du modèle d'écoquartier à la française. Il suit essentiellement une logique *top-down* faisant occasionnellement appel à des éléments issus des quartiers *bottom-up*. L'écoquartier apparaît alors comme un cadre pour l'individu, un milieu technique structurant, capable de constituer un genre de vie à lui seul. Mais il s'agit aussi d'un outil de représentation, vecteur d'images et de symboles, susceptible de jouer sur la construction de l'individu, sur ses opinions et, dès lors, sur son style de vie. Ainsi, les écoquartiers recourent les deux versants du mode de vie, constituant des objets urbains pertinents pour répondre à la question de la généralisation des pratiques de consommations durables.

* * *

CHAPITRE 2 : LES OBJECTIFS DE MODE DE VIE DURABLE INVESTIS PAR LES CONCEPTEURS D'ECOQUARTIERS

1. PENSER EN AMONT LES USAGES DE NOUVEAUX OBJETS TECHNIQUES

1.1 La démarche française de labellisation, une internalisation de normes

Dès lors que l'écoquartier devient un objet institutionnel se pose la question de sa définition opérationnelle, de ses critères de définition, voire de sa labellisation. Outil d'aide à la décision, le label est régulièrement présenté comme une nécessité pour la généralisation des formes de production de la ville durable. Cependant, si comme Gaillard et Matthey, l'on admet que la clef de la réussite des quartiers durables réside dans la plasticité de la définition, le label peut sembler contradictoire avec la nature éminemment plastique de l'objet « écoquartier ». Tout l'enjeu est alors de diffuser des pratiques et des normes de développement durable, sans brider la fabrique urbaine dans des critères trop rigides.

Il n'existe ni en Europe ni en France de véritable label « écoquartier ». Les indicateurs de développement durable foisonnent, mais ils sont très rarement définis à l'échelle du quartier.

En France, plusieurs acteurs institutionnels se sont saisis de cette question. Au niveau international, le World Wildlife Fund (WWF) a également développé son propre programme de soutien aux « quartiers durables ». Plus que des règles associées à des indicateurs précis, ces formes de définition se fondent plutôt sur une grille multicritères souple, ciblant un ensemble d'objectifs plutôt que des processus. L'écoquartier est donc davantage porteur de normes internalisées par les acteurs que de règles strictement définies et extérieures aux acteurs. En ce sens, il constitue pour Gaillard et Matthey « *un moyen d'intériorisation des principes de la ville durable* »⁴³.

1.1.1 Le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), vers une certification des écoquartiers

Dans le cadre du plan d'action « Ville Durable » lancé par le gouvernement en 2008, l'engagement n°49 du Grenelle de l'environnement prévoit « un plan volontariste d'écoquartiers impulsé par les collectivités locales : au moins un éco-quartier avant 2012 [...] dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif ».

La définition de l'écoquartier adoptée par le MEDDE est centrée sur 5 objectifs:

- Promouvoir une gestion responsable des ressources
- S'intégrer dans la ville existante et le territoire qui l'entoure
- Participer au dynamisme économique

⁴³ MATTHEY, Laurent., GAILLARD, David, « La norme et le label. Production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable : le cas des écoquartiers », *Lieux communs : les cahiers du LAUA*, 2011, n° 14, p. 113-129.

- Proposer des logements pour tous et de tous types, participant au « vivre ensemble » et à la mixité sociale
- Offrir les outils de concertation nécessaires pour une vision partagée dès la conception du quartier avec les acteurs de l'aménagement et les habitants.

Le Ministère, alors Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM), a lancé en 2008-2009 et 2011 deux concours « EcoQuartier » visant à primer les opérations d'urbanisme les plus innovantes. La définition de l'écoquartier du premier concours se structurait autour de trois piliers : social et sociétal (gouvernance autour du projet d'aménagement, participation des habitants, mixité sociale et fonctionnelle) ; économique (viabilité et pérennité des équipements, du montage financier, développement de l'activité locale) ; environnemental (densité, sobriété carbone, gestion des ressources, minimisation des nuisances, performance du bâti). L'appel à projet du concours de 2011 reprend les mêmes thèmes mais les structure autour de 4 axes nouveaux : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, préservation des ressources et adaptation au changement climatique.

Cette grille de définition dresse une liste d'objectifs. Elle constitue un guide pour le jury chargé de la sélection des lauréats du concours, et possède également une valeur pédagogique d'accompagnement des collectivités dans leur démarche d'urbanisme durable.

Tableau 12: Les 20 objectifs de l'appel à projet du concours du MEDDE (2011)

Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préservation des ressources et adaptation au changement climatique
1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6. Promouvoir le vivre-ensemble	11. Assurer la mixité fonctionnelle	16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
2. Bien situer et définir son projet	7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12. Organiser au mieux les déplacements et réduire la dépendance à l'automobile	17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique	8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables	18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement durable	19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5. Pérenniser la démarche	10. Intensité, compacité, densité. Adapter le quartier au contexte	15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie⁴⁴.

⁴⁴ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Palmares-national-EcoQuartier-2011.html>

Les lauréats du grand prix de 2009 et 2011 sont la ZAC de Bonne à Grenoble, le Plateau de Haye de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et l'Union de Lille Métropole Communauté Urbaine.

Un club opérationnel national « EcoQuartier » a été constitué parallèlement à ces concours. Il rassemble l'ensemble des porteurs de projets ainsi que d'autres acteurs institutionnels. La constitution d'un label « écoquartier » présente un double enjeu, à la fois en termes de lisibilité des projets urbains et d'image de ces projets. Le club « EcoQuartier » est donc chargé de l'élaboration d'un label octroyé par le ministère, mais aussi de diffuser des informations et des pratiques au sein d'un réseau de collectivités. Il a notamment élaboré des préconisations opérationnelles pour chacun des 20 objectifs ou « ambitions » de la grille EcoQuartier afin de guider davantage les collectivités dans leurs démarches.

Le club « EcoQuartier » a mis en place quatre groupes de travail : l'EcoQuartier, levier vers la ville durable ; Le pilotage d'un EcoQuartier ; Le citoyen et l'entrepreneur, moteurs de l'EcoQuartier et L'EcoQuartier en milieu rural. Ce processus a abouti avec le lancement officiel du label « EcoQuartier » le 14 décembre 2012 par la Ministre de l'égalité des territoires et du logement⁴⁵.

1.1.2 La Région Île de France, vers une plus grande densité

La Région Ile-de-France a lancé en 2008, 2009 et 2011 trois appels à projets « Nouveaux Quartiers Urbains » (NQU), dans l'objectif de sélectionner et de financer des projets d'aménagement innovants. Le cahier des charges décline les cinq objectifs des NQU :

- Affirmer la cohérence territoriale
- Répondre à la crise du logement
- Organiser la mixité des fonctions et la compacité
- Intégrer la qualité environnementale
- Faire évoluer les modes de faire et les pratiques urbaines

La définition régionale du NQU reprend les grands axes de la définition de l'« écoquartier » par le Ministère, en lui apportant des indicateurs plus précis dans certains domaines. Le critère majeur de sélection des NQU réside dans le renforcement de la production de logements et de la densité.

⁴⁵ Voir le discours de Cécile Duflot à Brétigny-sur-Orge, le 14 décembre 2012. Consulté le 20 décembre 2012.
URL: http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/121214_Discours_lancement_label_EcoQuartier.pdf

Tableau 13: Les 5 objectifs des appels à projets « Nouveaux Quartiers Urbains » (NQU)

<p>1. Affirmer la cohérence territoriale</p>	<p>Le quartier doit s'insérer dans le projet de SDRIF (en particulier dans le choix de sa localisation) et s'appuyer sur une qualité de desserte en transports collectifs.</p>
<p>2. Répondre à la crise du logement</p>	<p>Un seuil indicatif de logements est fourni par le cahier des charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cœur d'agglomération : 1500 logements minimum - en agglomération centrale : 500 logements minimum - dans les autres agglomérations desservies : 350 logements minimum - dans les bourgs et villages desservis : 100 logements minimum <p>L'offre de logements doit être diversifiée, la qualité et la pérennité du parc existant améliorées.</p> <p>Le critère de mixité sociale est traduit par un objectif de 30% de logements locatifs sociaux dans le parc total à l'horizon 2030.</p> <p>Le quartier doit s'inscrire dans le contexte urbain local (développement de centralité).</p>
<p>3. Organiser la mixité des fonctions et la compacité</p>	<p>Le quartier doit organiser la mixité fonctionnelle des activités, la densité des espaces d'habitat doit correspondre à celles préconisées par le SDRIF.</p> <p>Le quartier doit privilégier l'accueil d'activités économiques (commerces, services, PME-PMI, artisanat, économie culturelle, activités agricoles s'appuyant sur un circuit court de distribution...).</p>
<p>4. Intégrer la qualité environnementale au cœur du projet</p>	<p>Le quartier doit favoriser les déplacements doux et privilégier les énergies renouvelables.</p> <p>Les eaux pluviales doivent être traitées sur le site même, avec l'objectif cible de zéro rejet.</p> <p>Le taux d'emploi de matériaux renouvelables doit être d'environ un tiers des matériaux utilisés, les matériaux locaux doivent être privilégiés.</p> <p>Le quartier doit permettre de réduire la production de déchets et d'organiser le recyclage.</p> <p>Il doit s'inscrire dans la stratégie régionale pour la biodiversité (rapport CR N° 45-07).</p> <p>Un diagnostic préalable des nuisances (qualité de l'air, bruit, pollution des sols et de la nappe, etc...) doit être établi, ainsi qu'un programme de réduction de ces nuisances.</p>
<p>5. Faire évoluer les modes de faire et les pratiques urbaines</p>	<p>La qualité de la concertation avec les habitants, ainsi que celles des partenariats (avec les acteurs privés et institutionnels) est un critère de sélection.</p> <p>Le quartier doit permettre son appropriation par les habitants et usagers, ainsi que développer l'action collective (crèches parentales, épiceries coopératives, partage de voitures, échanges de services, pédibus, événements urbains etc.).</p> <p>Les chantiers doivent faire l'objet d'une campagne d'information, permettre le recyclage des matériaux et la réduction des nuisances ainsi que comporter des clauses d'insertion sociale.</p> <p>Enfin, le projet doit prévoir des évaluations : environnementale, économique et financière, démographique.</p>

Source : Région Île de France⁴⁶, 2011

⁴⁶ Région Île de France. URL : <http://www.iledefrance.fr/lactualite/logement-ville/ville/nouveaux-quartiers-urbains-2011-six-projets-laureats/>

1.1.3 La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), vers un soutien accru aux projets d'écoquartier

La Caisse des Dépôts et des Consignations, dans le cadre de son plan stratégique « Elan 2020 », et plus précisément dans la démarche « Ville durable », a lancé en 2009 un « *dispositif expérimental d'accompagnement des écoquartiers, pour la réalisation de projets d'aménagement urbains dans une démarche de développement durable* ». Celui-ci s'est traduit par un soutien financier à 15 projets portant sur les opérations concernant l'aménagement, les études d'ingénierie, ainsi que sur l'acquisition et la dépollution à travers le prêt « Gaïa Foncier » à taux bonifié.

La CDC définit les écoquartiers comme « *des aménagements urbains qui combinent des objectifs environnementaux (énergie, eau, biodiversité, déchets), de mixité sociale et fonctionnelle, de promotion de modes de vie et de mobilité plus durables tout en offrant une forte attractivité [...] : Les projets concernés s'inscrivent dans l'ambition du Grenelle de l'environnement ; ils prennent en compte des objectifs de promotion du logement social et de réduction de charges pour les occupants, de mixité fonctionnelle du site pour réduire déplacements et émissions de carbone et de relance économique via une offre nouvelle de logements plus attractive grâce aux performances environnementales du quartier.* »

1.1.4 L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU), vers plus de mixité

L'ANRU a organisé un appel d'offre entre 2008 et 2009 lors des « Rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durable », et a finalement primé 10 quartiers : Ville d'Angers / Bassens, Cenon, Floirac, Lormont : GIP – GPV des Hauts-de-Garonne / Ville de Bègles / Ville de Garges-lès-Gonesse / Grand Lyon / Ville de Mulhouse, SEM 68 et OPAC Mulhouse Habitat / Ville de Rennes / Ville de Roubaix + deux mentionnés : Communauté d'agglomération Creilloise / Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire – Trignac.

Ces collectivités ont été sélectionnées sur des critères regroupés en 4 axes :

- Pour la ville des mixités et de la diversité : mixité sociale, fonctionnelle, générationnelle, développement d'activités économiques à travers la politique foncière, clauses sociales de marchés publics.... ;
- Pour une nouvelle conception et une gestion durable des quartiers : démarche intégrée de conception urbaine qui s'articule avec d'autres stratégies à d'autres échelles: agenda 21 local, prise en compte des spécificités du site, des habitants ;
- Pour une mobilité urbaine durable : objectif de désenclavement, développement des mobilités douces ;
- Pour une ville économe des ressources et aux modes de consommation responsables : maîtriser les dépenses d'énergie et carbone, bâti à faible consommation, préservation des écosystèmes, gestion de l'eau.

On peut également mentionner le second appel à contribution lancé par l'ANRU entre 2010 et 2011 sur la « Qualité urbaine, architecturale et paysagère des projets de rénovation urbaine ».

* * *

Ces différentes tentatives de labellisation et d'encadrement des démarches de quartier durable sont volontairement dotées d'objectifs et d'exemples d'opérationnalisation souples et ouverts. Elles n'en disposent pas moins d'une portée normative importante, à même d'influencer les dynamiques de prise en compte des habitants et de leurs usages par les aménageurs.

* * *

1.2 La construction du comportement comme catégorie nouvelle de l'action publique

1.2.1 L'incorporation de la notion de mode de vie dans les procédures de labellisation

La question des modes de vie a récemment émergé comme une problématique à part entière dans la réflexion sur les quartiers durables, tant au niveau national qu'au niveau local. La notion d'appropriation du quartier par leurs habitants a acquis une importance nouvelle bien que toujours limitée.

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a transformé sa grille de sélection entre les deux appels à projets du concours ÉcoQuartier de 2008 et 2011, faisant apparaître la catégorie « cadres de vie et usages ». Cette dimension recouvre quatre « ambitions distinctes » : Promouvoir le vivre ensemble ; Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables ; Offrir un cadre de vie agréable et sain ; Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier ; Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte. Pour chacune de ces ambitions, le MEDDE propose différentes déclinaisons pouvant être adoptées par les aménageurs.

Tableau 14: Propositions de déclinaisons de la dimension « Cadre de vie et Usages » par le MEDDE

Promouvoir le vivre ensemble	Réduire les phénomènes d'exclusion et de ségrégation socio-spatiale
	Promouvoir la mixité sociale
	Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels
	Favoriser les initiatives citoyennes et la gestion de biens communs
Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	Promouvoir la mutualisation des services urbains et des espaces
	Créer des lieux de vie accessibles, partagés et appropriables par tous
	Créer une « voirie pour tous », atténuer la place de l'automobile au sein de l'espace public et favoriser de nouveaux usages
	Promouvoir des aménagements urbains et des espaces communs qui favorisent la rencontre
	Anticiper l'évolution des bâtiments, prévoir la réversibilité des aménagements
Offrir un cadre de vie agréable et sain	Préserver la santé de tous
	Réduire les pollutions et les nuisances
	Concevoir des logements confortables et adaptés à tous
	Créer des lieux de promenade et de détente, développer les activités récréatives
	Prendre en compte les besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population
Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	Rendre la culture accessible à tous
	Préserver le patrimoine culturel
	Mettre en valeur le paysage urbain et le patrimoine architectural
	Favoriser la réhabilitation, réutilisation, reconversion du bâti existant
	Valoriser le patrimoine culturel banal (usages et coutumes), conserver la mémoire des lieux
Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	Promouvoir une densité cohérente et acceptable
	Concevoir un urbanisme bioclimatique
	Promouvoir la qualité architecturale et urbaine
	Hiérarchiser les espaces et les rendre visibles

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie⁴⁷ 2011.

Si ces différentes déclinaisons ont pour but la promotion de nouveaux modes de vie, la question des pratiques des individus eux-mêmes reste peu évoquée. L'impulsion des modes de vie reposerait dès lors sur la mise à disposition d'infrastructures spécifiques (types de logements, types d'espaces collectifs) dont l'investissement par les usagers/habitants demeure en suspens.

La Région Île de France, dans les critères de sélection pour le programme Nouveaux Quartiers Urbains, isole également la question des modes de vie dans son axe V « Faire évoluer les modes de faire et les pratiques urbaines », autour de la gouvernance du projet, de la promotion de l'émergence d'une nouvelle culture urbaine et de la gestion du suivi durable du quartier.

La question de la gouvernance, plus que celle des pratiques, mobilise le plus souvent la nécessité de prendre en compte les habitants. En effet, l'ensemble des acteurs s'accorde sur la place qui doit

⁴⁷ Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Palmares-national-EcoQuartier-2011.html>

être accordée aux habitants dans la phase d'élaboration du projet de quartier durable, au-delà du respect des normes de consultation et de concertation. Comme le soulignent Jacques Theys et Cyria Emelianoff⁴⁸, ces démarches ne sont pas nécessairement pérennes « *Beaucoup de ces initiatives témoignent d'une volonté réelle d'innover dans les formes de participation. Mais [...] on peut se demander s'il n'y a pas une double illusion dans tous ces processus de consultation sur le développement durable : illusion de penser que les engagements politiques pourront être effectivement tenus à long terme ; illusion, peut-être aussi, d'imaginer qu'une expression des habitants puisse effectivement aller au-delà de revendications ponctuelles et immédiates.* »

Deux visions des habitants peuvent être dégagées :

- Celle d'habitants à accompagner (formation et communication)
- Celle d'habitants « gestionnaires » ou « experts ».

Les habitants à accompagner doivent être sensibilisés et instruits sur les nouveaux dispositifs techniques du quartier afin qu'ils adaptent leurs usages et adoptent de « bonnes pratiques ». Ils sont là dans un rôle tendant à être passif : récepteurs d'une information sur de nouveaux usages, l'action attendue d'eux est de s'y conformer.

En revanche, en qualifiant les habitants de « gestionnaires », l'accent est mis sur le rôle actif qu'ils jouent dans le fonctionnement de l'écoquartier. Ils doivent prendre part à la conception du quartier en tant que gestionnaires futurs. Ce discours reconnaît un « savoir habitant » spécifique à ces acteurs, et qu'il importe de prendre en compte dans la conception des dispositifs de l'écoquartier.

La question du peuplement attendu des futurs habitants et usagers de l'écoquartier, de leurs caractéristiques et de leurs pratiques, n'est généralement pas posée par les acteurs de l'urbanisme.

1.2.2 Un hiatus entre les comportements escomptés et réels

S'agissant uniquement de la consommation énergétique des bâtiments, les évaluations actuellement disponibles des différents écoquartiers « modèles » européens permettent de dégager plusieurs tendances. La consommation énergétique est systématiquement supérieure à l'objectif initialement assigné aux bâtiments. La performance de ces constructions en matière d'énergie reste nettement supérieure à la moyenne nationale. Enfin, les résultats permettent d'observer une grande disparité dans les volumes de consommation.

Dans le quartier suédois de Bo01, l'objectif de consommation énergétique de 105 kWh/m²/an est dépassé de presque 26% (132 kWh/m²/an en moyenne mesuré), mais reste inférieur à la moyenne nationale de 175 kWh/m²/an. Ces consommations annuelles varient fortement, de 113 à 350 kWh/m². Dans le quartier d'Eva Lanxmeer, la consommation annuelle moyenne atteinte en 2009 s'élève à 104 kWh/m², contre une moyenne nationale de 185 kWh/m². D'après l'évaluation menée par le cabinet Bioregional en 2009, la consommation moyenne sur le quartier BedZed s'élève à 82.4 kWh/m²/an contre une moyenne nationale de 275.3 kWh/m²/an. Les résultats

⁴⁸ THEYS Jacques et EMELIANOFF Cyria, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, 2001/1 n° 113, p. 122-135.

s'avèrent cependant inférieurs à la performance escomptée (par exemple, les appartements de 2 chambres étaient prévus pour consommer 1900 kWh/an, contre une consommation observée de 2662 kWh/an). Sur l'écoquartier de Bonne à Grenoble, lauréat du concours écoquartier 2009, l'objectif était fixé à 42,5 kWh/an/m². Une étude du cabinet Enertech⁴⁹ publiée en 2011 souligne que les consommations réelles sur le quartier varient « de 44 à 73,4 kWh/an/m²Shab, soit entre 5 et 70 % de surconsommation par rapport à l'objectif assigné ». Enfin, la durabilité des installations et de la réduction de la consommation d'énergie reste une question ouverte. A BedZED par exemple, l'unité de cogénération, pierre angulaire du système de chauffage du quartier, ne fonctionne plus car surdimensionnée.

Ce hiatus entre résultats attendus et observés souligne d'abord les difficultés posées par les modèles de prévision des consommations, fortement dépendantes d'un grand nombre de variables. Le paradoxe de l'efficacité énergétique (*efficiency gap*) questionne également les lacunes en termes de réflexion sur les modes de vie. L'étude du cabinet Enertech de Bonne souligne par exemple que la température intérieure des logements dépasse systématiquement le seuil des 19°C prescrits.

La multiplication des projets d'écoquartiers s'inscrit dans le contexte du développement technologique de l'urbanisme, et du dynamisme du marché que recouvre l'« économie verte » en matière de construction.

* * *

L'écoquartier constitue avant tout un ensemble de dispositifs technologiques visant la protection des ressources et la réduction des consommations énergétiques, ainsi que le développement de « modes de vie durables ». La question de l'adéquation de ces dispositifs techniques aux pratiques et aux normes (notamment de confort) des habitants et usagers du quartier émerge dès lors. Une démarche évaluative apparaît nécessaire pour mesurer l'adhésion de ces habitants aux cadres techniques qui leur sont proposés à travers l'écoquartier.

Si les écoquartiers promeuvent des modes de vie et des pratiques spécifiques, ils se différencient par les formes de diffusion de ces pratiques (injonction de la puissance publique ou initiative des habitants) : l'on retrouve ici la dichotomie *top-down* et *bottom-up*.

* * *

⁴⁹ ENERTECH, *ZAC de Bonne - Rapport de Synthèse*, 2011

2. L'INVENTION DE NOUVEAUX MODES DE VIE ? LA VIE DANS UN ECOQUARTIER SELON SES CONCEPTEURS

Dans le cadre des concours du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, les villes engagées dans des démarches d'écoquartiers doivent soumettre un dossier afin que leur opération d'aménagement puisse bénéficier de l'appellation d'écoquartier. Il leur est notamment demandé de « raconte[r] comment [ils] imagin[ent] la journée classique d'un habitant du quartier en 2020 ». Ces textes d'une page permettent aux élus et à leurs équipes techniques de dévoiler leur vision des futurs modes de vie des habitants de leur écoquartier.

Le CRÉDOC a sélectionné de manière aléatoire 50 journées inventées afin de déterminer les grandes caractéristiques des modes de vie durables pensées par les concepteurs des écoquartiers.

Les réponses des acteurs de l'urbanisme varient légèrement suivant la forme : narration à la première ou troisième personne, alternance entre plusieurs protagonistes, dialogue...Cependant, les éléments mis en avant sur le fond sont fort similaires d'un écoquartier à l'autre et renvoient notamment, sans surprise, aux grandes « ambitions » de l'appel à projets pour lequel les villes concourent. Ils n'en véhiculent pas moins des représentations symboliques, matérielles, techniques sur les modes de vie attendus des habitants au sein de l'écoquartier présenté.

2.1 Une approche techniciste du mode d'habiter

2.1.1 *Des logements occupés par des familles soudées et solidaires*

Les habitants des écoquartiers français en 2020 seront des familles. Dans leurs récits, les concepteurs d'écoquartiers rendent l'appartenance familiale essentielle et omniprésente. Le statut familial est l'un des premiers points abordés par les récits. La trame du récit elle-même est rarement rattachée à un unique habitant. Elle est au contraire rythmée par des allers-retours entre les différents membres d'un foyer. L'objectif bien souvent avoué des municipalités, et notamment des grandes villes, d'amorcer un retour des familles vers les centres villes suscite ou s'associe à une représentation de la famille comme élément essentiel des modes de vie durables.

La majorité des journées imaginées par les concepteurs d'écoquartiers mettent en scène des couples avec enfants. Ainsi, la moitié de ces récits suit la vie d'un couple et de leurs deux enfants. Des couples avec trois enfants ou un unique enfant sont également représentés. Plus rarement, les rédacteurs décrivent le parcours de parents isolés avec un ou plusieurs enfants ou de retraités. En revanche, aucune famille recomposée n'est mentionnée dans l'échantillon. Toutes les familles sont de surcroît représentées comme soudées. Cette cohésion est renforcée par les fréquentes références à d'autres membres de la famille, vivants ou non sur le quartier – le plus souvent des ascendants. La solidarité intergénérationnelle au sein de la famille proche est mise en avant.

D'après ces récits, les interactions entre membres d'une famille occupant le même foyer sont de trois ordres :

- les repas communs partagés, le plus souvent dans le logement, sur la terrasse ou le balcon;
- la réalisation d'une partie des trajets en commun par le recours à des modes de déplacements doux;
- les activités de loisirs, plus spécifiquement les activités de plein air, de type promenade à pied ou en vélo.

Tableau 15: Typologie des protagonistes de la journée classique d'un habitant d'écoquartier en 2020

Protagonistes centraux du récit	Nombre de « journées »
Couple homme actif/femme active +2 enfants	26
Couple homme actif/femme en congé parental + 2 enfants	1
Couple homme actif/femme active +3 enfants	5
Couple homme actif/femme active +1 enfant	3
Couple homme actif/femme active + x enfants (non précisé)	2
Homme seul actif +2 enfants	2
Homme célibataire actif	2
Homme seul retraité	1
Couple homme retraité/femme active	1
Personnage inconnu	2
Femme seule, active + 4 enfants	1
Femme seule, active + 1 enfant	1
Grand-parent retraité, sa fille active, son petit-enfant	1
Femme seule retraitée	1
Maire (homme seulement décrit par sa fonction)	1
Total des « journées »	50

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Les habitants imaginaires des écoquartiers évoluent dans quatre univers aux contours bien distincts :

- Le logement
- Le quartier
- Les transports
- Le monde extérieur (autres quartiers, centre-ville, autres villes, arrière-pays)

2.1.2 Des caractéristiques techniques peu décrites

Le logement fait l'objet des premières descriptions suivant la présentation des protagonistes. Ces descriptions sont peu détaillées, voire inexistantes. Si la moitié des logements décrits sont des appartements, leur taille est peu mentionnée. Les maisons font l'objet d'un quart des cas. 10 présentations vont plus loin en ne donnant aucune indication sur le type de logement imaginé.

Enfin, 3 autres cas n'abordent pas la question du logement et se focalisent plutôt sur les usages de l'espace public au sein du quartier.

Tableau 16: Types de logements présentés

Type de logement	Nombre
Maison	12
Appartement	25
T2	1
T3	1
T4	2
T5	1
Taille non précisée	20
Type de logement non précisé	10
Aucune mention du logement	3
Total	50

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Les récits font référence aux apports technologiques des logements (BBC, système de chauffage par énergie solaire/biomasse/chauffage bois). Cependant, l'accent est mis sur la nature confortable *per se* de ces logements technologiques et non sur un usage réfléchi des technologies par l'habitant. Le logement est décrit comme « naturellement » bien orienté, bien isolé, lumineux, doté d'une qualité énergétique et architecturale appréciables.

La bonne isolation générale du bâtiment contribue à réduire les dépenses énergétiques des habitants. Le faible coût de l'énergie est le critère le plus fréquemment associé au logement, sans que d'éventuels changements de comportements des habitants en matière d'énergie ne soient généralement explicités, le simple fait de vivre dans un logement technologiquement avancé contribuant à réduire mécaniquement les dépenses d'énergie.

Tableau 17: Principales caractéristiques attribuées aux logements

Caractéristiques	Nombre de cas
Faible coût de l'énergie (chauffage, eau chaude)	14
Bonne luminosité du logement	10
Présence d'une terrasse, d'un balcon ou d'un patio	10
Bonne isolation du logement	10
Présence d'un jardin ou d'un potager privatif	9
Bonne orientation du logement	8
Qualité énergétique du logement	7
Belles vues sur le quartier depuis le logement	7
Qualité architecturale du logement	7
Energie solaire	7
Logement passif	5
Toitures végétalisées	5
Logement en Basse Consommation d'Énergie	5
Chauffage-bois	4

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

L'aspect confortable du logement ne passe pas seulement pas les apports technologiques mais aussi, plus simplement, par la qualité architecturale du bâti, la présence d'un balcon, d'une terrasse ou d'un patio et d'un jardin ou potager privatif. Ces caractéristiques donnent lieu à d'autres types d'usages, paraissant déconnectés des aspects purement technologiques. Près d'un tiers des récits décrit une journée ensoleillée permettant aux habitants de profiter de leur terrasse pour déjeuner en famille. Un autre type de pratique, détaché des équipements technologiques de l'habitat, est également mis en avant: l'entretien de son jardin ou potager privatif. Cet entretien est notamment l'occasion de préparer aux enfants des produits faits maison.

2.1.3 Des habitants passifs ou rationnels

Les journées imaginées par les concepteurs d'écoquartiers montrent peu d'interactions « actives » entre habitants et technologies. La description d'usages spécifiques à l'écoquartier des habitants dans leur logement n'est présente que dans huit des cinquante récits examinés.

Tableau 18: Interactions des habitants avec les technologies de leur logement

Type d'interactions	Nombre de cas
Modification des pratiques (sans précision)	2
Gestion du chauffage	4
Actionnement moins fréquent des interrupteurs électriques	1
Gestion du stockage des eaux de pluie	1
Total	8

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Parmi ces cas, deux indiquent une modification des pratiques des habitants suite à leur installation dans l'écoquartier. Aucune de ces deux occurrences ne fait état de modifications précises. L'une indique la manifestation de changements de pratiques suite à une sensibilisation des habitants par

les agents d'entretien HLM, l'autre que le changement de pratiques est en lien avec l'apparition de nouvelles énergies, comme la géothermie, mais sans davantage de précisions.

Quatre autres cas font explicitement référence à la gestion de la température dans l'appartement. Deux d'entre eux montrent les habitants renoncer à avoir recours à des énergies d'appoint en raison de la température confortable de leur logement. Les deux autres cas présentent des habitants utilisant la fonction de programmation de leur chauffage. Ces habitants sont manifestement des usagers purement rationnels.

Pour un des cas, la meilleure luminosité du logement permet aux habitants d'adopter un usage moins intensif de l'éclairage.

Le dernier type d'usage associé aux technologies concerne le stockage des eaux de pluie. Un des récits met ainsi en scène un enfant actionnant le système de rinçage des toilettes sèches et son père, chargé du suivi des réseaux de stockage des urines et des fèces. Ce récit est le seul à imputer directement une « responsabilité » de l'habitant dans le bon fonctionnement des installations : « *Ces outils étaient expérimentaux et nécessitaient du suivi !* », et à en faire un gestionnaire de son logement.

Dans la majorité des récits, la famille habitante est ainsi représentée comme une bénéficiaire presque passive de ces aménagements. Sa vie quotidienne est rendue plus simple par les équipements technologiques sans qu'une intervention ne soit nécessaire de sa part, comme le montre ce scénario : « *[Habitant] se lève, il est 6h30 du matin, la température intérieure autorégulée qui avait été abaissée pendant la nuit s'élève doucement [...] Il pénètre dans la salle de bains où l'allumage de la lumière est commandé par un détecteur de présence, il prend une douche dont la chaleur a été produite par [l]es capteurs solaires [...] du toit.* »

Dans la majorité des récits, le confort est donc l'élément-clé de définition du logement. Or, cette référence au confort renvoie directement au registre des représentations. Des travaux portant sur les consommations d'énergie et intégrant la notion de mode de vie ont d'ores et déjà établi que, même dans le cas de logements et d'équipements standardisés, des différences de pratiques étaient à prévoir du fait des différences de représentations culturelles, symboliques et des parcours des habitants⁵⁰. Ceci rejoint l'idée, légèrement différente, d'une « empreinte » laissée par le milieu précédemment habité sur le mode de vie. Ainsi, la définition du « confort » du logement pourrait être amenée à évoluer suivant les habitants, aboutissant à des pratiques différentes, ce qu'éclipsent ces récits volontairement standardisés.

Il est particulièrement révélateur de constater que les descriptions sur le logement se polarisent sur cette notion, somme toute relativement fluctuante, de confort et éclipsent les pratiques des futurs habitants, notamment en matière de consommation d'énergie.

⁵⁰ HACKETT BRUCE, LUTZENHISER LOREN, « Social Structures and Economic Conduct: Interpreting Variation in Household Energy Consumption », *Sociological Forum*, vol. 6, n°3, pp. 449-470, 1991.

Deux hypothèses peuvent être émises de prime abord quant à l'origine de ce phénomène :

- L'utilisateur pourrait être considéré comme un acteur purement rationnel ou passif, qu'il convient d'informer;
- Les collectivités locales pourraient peiner à investir un domaine relevant plus de la sphère privée que publique.

Le premier cas de figure rejoint une approche technique des consommations d'énergie, nommée « techno-rational frame »⁵¹ par Elizabeth Shove, qui voit dans les innovations technologiques l'unique réponse aux nouveaux enjeux de l'énergie. La conception de l'utilisateur associée à ce paradigme technique est celle d'un « agent passif, vecteur de pratiques prédéterminées par les systèmes techniques ». L'utilisateur adapte ainsi de lui-même ses pratiques aux dispositifs mis en place. Pour Jérôme Boissonade, l'un des « instrument[s] de prescription de la norme emblématique des écoquartiers [est] le dispositif par omission. »⁵². Tout fonctionne comme si, pour les concepteurs d'écoquartiers, il existait une « convention tacite », allant de soi entre eux et les habitants sur les usages jugés appropriés pour tel ou tel dispositif. Ceci se traduit par une absence de règles d'usage explicites ou d'informations sur les méthodes de résolution de problèmes éventuels.

Une approche « comportementale » de la maîtrise de la consommation d'énergie se superpose souvent à cette approche technique. Elle vise à sensibiliser les usagers à une meilleure utilisation des technologies disponibles, à « éduquer » les habitants pour mieux normer leurs comportements et éviter le fameux hiatus entre comportements attendus et comportements effectifs. Cependant, cette dimension est étonnamment peu apparue dans les récits étudiés, la question de la sensibilisation des usagers n'apparaissant pas dans le cadre du logement mais, plus généralement, des usages à l'échelle du quartier.

Le second cas de figure postule une approche plus facile de la sphère publique pour les collectivités territoriales. Dans le cadre d'un écoquartier, ceci se traduirait par une plus grande aisance à décrire et à faire autorité sur les usages attendus dans les transports ou les infrastructures et lieux publics que sur les usages « privés » des habitants dans leur logement.

2.2 Une focalisation sur l'espace public

L'espace public tend à concentrer les attentions. Il s'agit après tout de mettre en valeur les différents aménagements proposés par le projet d'écoquartier. Pourtant, loin de se limiter à la seule description de ces différentes installations, les récits évoquent les différents usages des habitants avec une certaine précision.

⁵¹ SHOVE, Elizabeth, *Comfort, Cleanliness and Convenience*, 2003, Oxford, Berg.

⁵² BOISSONADE, Jérôme, « Le développement durable face à ses épreuves » Les enjeux pragmatiques des écoquartiers, *Espaces et sociétés*, 2011/4 n° 147, p. 57-75.

2.2.1 Le quartier, une vie locale écologique, participative et champêtre.

La présentation rapide des quartiers par l'intermédiaire des habitants imaginés tend premièrement à mettre en valeur les similarités entre les différentes opérations d'aménagement.

Les caractéristiques principales des écoquartiers représentés sont :

- Des aménités nécessaires à la vie locale ;
- Une mixité fonctionnelle, générationnelle voire sociale ;
- La présence d'une nature, souvent encadrée.

Tableau 19: Principales caractéristiques attribuées au quartier

Caractéristiques	Nombre de cas
Commerces et services de proximité	37
Infrastructures de loisirs et/ou culturelles sur le quartier ou à proximité immédiate	26
Parc	23
Infrastructures scolaires sur le quartier ou à proximité immédiate	22
Faible présence des voitures	17
Crèche sur le quartier ou à proximité immédiate	14
Présence faune et flore	12
Lieux de travail sur le quartier	11
Logements pour personnes âgées sur le quartier	8
Beauté du quartier	6
Présence de noues (fossés végétaux pour limiter la pollution de l'eau)	5
Fonctionnement de bâtiments collectifs à l'énergie solaire	5
Préservation de l'intimité des habitants	4
Présence d'une résidence universitaire ou d'étudiants sur le quartier	4
Cantine biologique	4

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Tous les écoquartiers présentés ont pour impératif de répondre aux besoins de base de leurs habitants grâce à la présence de petits commerces, certains biologiques, et de services de proximité (boulangerie, boucherie, primeur ou AMAP, supérette, pharmacie et Poste). Les infrastructures de loisirs, sportives et culturelles viennent ensuite, de même que les écoles et les crèches nécessaires aux familles présentées.

Les quartiers imaginés affichent une certaine mixité, tout d'abord fonctionnelle. Les logements sont mêlés aux commerces, aux infrastructures récréatives ou scolaires et, dans quelques cas, à des bureaux. La mixité est également générationnelle avec la présence de logements pour personnes âgées ou, plus rarement, pour étudiants. La mixité sociale est moins abordée, bien que le mélange de logement HLM à des logements locatifs privés ou à des propriétés privées soit parfois mentionné.

La présence de la nature est mise en avant dans les récits par l'évocation de la faune ou la flore et par le parc urbain, élément d'aménagement central du quartier pour près de la moitié des villes.

La faible présence des voitures est également fortement soulignée. Considérée comme sécurisante et propice à la tranquillité, elle rend possible un investissement des espaces publics différent, orienté vers des déplacements doux et des loisirs en extérieur.

Les activités des habitants dans le quartier sont diverses mais demeurent néanmoins centrées sur trois aspects :

- les divertissements ;
- la participation à la vie du quartier ;
- la satisfaction de besoins de premières nécessités (courses, travail).

En marge de ces activités, les habitants sont décrits comme ayant des gestes écologiques ou étant sensibilisés à de tels gestes au niveau de leur quartier – et non de leurs logements. Les transports constituent en soi une activité à part, si ce n'est un univers distinct du logement et du quartier par l'importance qu'ils occupent dans ces récits, un intermédiaire.

Tableau 20: Types d'activités pratiquées par les habitants au sein du quartier

Activités	Nombre d'occurrences
Se divertir	96⁵³
Utilisation des infrastructures de loisirs et culturelles	21
« Les enfants jouent dehors »	22
Entretien du jardin partagé	21
Balade familiale au parc	18
Balade familiale à la campagne ou à la plage	5
« Les parents peuvent laisser leurs enfants jouer en toute tranquillité dans le quartier »	5
Déjeuner en famille le midi	4
Faire des gestes écologiques	44
Tri des déchets	15
Sensibilisation aux problématiques du développement durable dans le quartier	8
Implication écologique des habitants	5
Utilisation du composteur	9
Recueil de l'eau de pluie	7
Nouer des liens relationnels avec les riverains	36
Tisser des liens entre voisins (bonne entente)	20
S'entraider entre voisins (courses, garde d'enfant)	13
Se lier avec les commerçants de proximité	3
Participer à la vie citoyenne locale	32
Participer à des associations sportives ou culturelles	17
Participer à des associations exclusivement tournées vers le développement durable	7
Participer à la vie politique/ à l'aménagement local	7
Participer à d'autres types d'associations (collectif d'habitants, association des parents d'élèves)	3
Travailler sur le quartier	11
Faire ses courses	27

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

La mise en œuvre de gestes écologiques, peu soulignée à l'échelle du logement, l'est en revanche à l'échelle du quartier. En effet, si l'habitant n'interagit pas ou peu avec les technologies déployées dans son logement, il est à l'inverse représenté comme utilisateur des équipements écologiques mis en place sur le quartier par la municipalité tels que les composteurs ou les systèmes de récupération des eaux de pluie...Le tri des déchets n'est ainsi pas représenté dans sa phase de « tri » au sein du logement mais de dépôts dans les équipements collectifs adaptés. L'accent est mis sur la participation individuelle de l'habitant à un système collectif déployé à l'échelle du quartier. Les voisins y occupent une place de choix : le composteur est partagé, tout comme les poubelles de tri des déchets.

Le quartier est aussi un lieu de sensibilisation aux problématiques du développement durable bien que cet aspect soit relativement peu évoqué (8 cas sur 50). Cette sensibilisation s'effectue surtout

⁵³ Une même journée inventée peut contenir différents types de loisirs.

en faveur des enfants (5 cas sur les 8) par l'intermédiaire des écoles, des associations d'habitants animant des activités (jardins pédagogiques, découverte de la faune et de la flore) en partenariat avec les instituteurs et des parents. Les adultes peuvent être sensibilisés par leurs voisins et/ou les associations d'habitants auxquels ils participent. Cependant, bien que 2020 soit un futur proche, il est à noter que les éléments évoqués (tri des déchets, déplacements doux...) sont présentés comme « habituels » ou acquis pour bon nombre d'habitants. Soulignons également que les enfants sont parfois représentés comme n'ayant pas connu d'autre mode de vie que celui qu'ils mènent dans l'écoquartier et peinent à se représenter l'ancien mode de vie de leurs parents. Cette illustration semble introduire une idée de rupture, de changement radical des modes de vie en un court laps de temps. Elle conduit encore une fois à négliger l'effet d'empreinte du mode de vie précédant sur les pratiques effectives des habitants et à se rapprocher de « dispositifs par omission »

Les références aux voisins sont fréquentes. Il s'agit autant d'aider ses voisins âgés à faire leurs courses que de se faire aider par ces derniers, notamment concernant la garde des enfants. Les liens avec les voisins et les commerçants de proximité sont particulièrement mis en avant.

Le quartier est ainsi un lieu d'échanges, de communication mais surtout de participation. Les associations d'habitants sont une caractéristique importante des journées inventées, qu'elles soient culturelles ou purement dédiées à un engagement écologique, donnant lieu à des événements collectifs sur le thème du développement durable (fêtes, pédibus, ramassage de déchets, sorties...). L'engagement des habitants peut aussi, plus rarement, s'effectuer à la faveur de la vie politique locale : certains participent à des réunions concernant l'aménagement futur de leur quartier ou le vote d'une fraction du budget de la ville (4), empruntant alors une figure d'habitant gestionnaire. Les autres types de participation à la vie citoyenne locale concernent les enfants (2) pouvant siéger au conseil municipal des jeunes et les étrangers (1) pouvant participer, sous condition d'un certain temps de résidence au sein de la commune.

Outre l'utilisation des infrastructures culturelles et sportives présentes sur le quartier ou à proximité immédiate, les divertissements des habitants des écoquartiers se résument à des activités à caractère bucolique. La faible circulation automobile est soulignée par la possibilité pour les enfants de jouer à l'extérieur en toute sécurité, le plus souvent, dans les espaces verts et aires de jeux prévus à cet effet. Les promenades familiales dans les espaces verts fournis par l'écoquartier ou dans les zones périurbaines à proximité, à la nature préservée (campagne, plage) constituent l'essentiel des occupations de loisirs des habitants. S'y ajoute, pour les adultes, l'entretien des jardins partagés, qui constitue aussi un moment de convivialité entre voisins.

La dernière activité des habitants sur le quartier est peu décrite : il s'agit de se rendre dans les commerces et services de proximité, le plus souvent à pied après ses heures de travail. Les habitants en profitent parfois pour s'approvisionner en produits locaux ou/et biologiques ; et pour entretenir des relations cordiales avec leurs commerçants.

2.2.2 L'apologie du transport en site propre

Les transports sont abondamment décrits. Ils forment un univers à part entière, un trait d'union entre le logement et le quartier ; le quartier et le monde extérieur.

La partie sur les transports offre premièrement l'occasion de rappeler les différents types d'aménagements envisagés pour favoriser les déplacements doux à l'intérieur et à part de l'écoquartier : lignes de bus, de train, de tramway, pistes cyclables, voies piétonnes, voire signalisation pour pédibus.

Les habitants sont représentés comme des utilisateurs tellement assidus des équipements de transports en site propre présents sur l'écoquartier que l'usage d'une voiture, et plus encore d'une voiture personnelle est relégué au second plan.

Trois raisons poussent les adultes représentés à se déplacer dans l'écoquartier ou à partir de l'écoquartier :

- Les trajets domicile-travail
- Les trajets travail-loisirs ou logement-loisirs
- Les trajets travail-commerces ou logement-commerces

L'usage des transports en commun est prédominant dans les déplacements domicile-travail. 33 des 50 cas examinés présentent au moins un adulte se rendant sur son lieu de travail de la sorte, la plupart en bus ou en train. La voiture, bien qu'arrivant devant le vélo, est souvent partagée, louée ou électrique. Il est à noter que la majorité des habitants représentés (39/50) ne travaille pas dans l'écoquartier lui-même mais doivent se rendre dans le centre-ville, dans d'autres quartiers voire dans d'autres villes pour ce faire.

La voiture disparaît totalement des déplacements liés aux activités de loisirs qui, se situant sur le quartier lui-même, laissent la place aux déplacements à pieds. De même, les « courses » ne sont plus effectuées en voiture mais à pied ou en vélo.

Tableau 21: Modes de déplacements des adultes dans le quartier

Modes de déplacements	Nombre de cas
Aller au travail	
A pied	5
A vélo	18
En transports en commun	33
En bus	17
En train	11
En tramway	7
En métro	2
En taxi	2
En voiture	20
En covoiturage	7
En voiture électrique	6
En voiture de location/partagée	4
En voiture individuelle	3
Se rendre à ses activités de loisirs	
A pied	16
En vélo	3
En transports en commun (bus)	3
En voiture	0
Se rendre dans des commerces	
A pied	17
En vélo	5
En transports en commun (bus)	2
En voiture (de location/partagée)	1

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Le mode de déplacement des enfants est légèrement distinct de celui des adultes, ne serait-ce que par leur autonomie moindre. Ils sont souvent accompagnés par un de leurs parents, et notamment leur mère, ou par les volontaires du pédibus. La marche à pied constitue le mode de déplacement privilégié. Il correspond en fait aux enfants représentés comme se rendant à l'école primaire. Les enfants représentés comme se rendant au collège ou au lycée sont plus propices à l'utilisation du vélo ou des transports en commun.

Tableau 22: Modes de déplacements des enfants pour aller à l'école

Modes de déplacements	Nombre de cas
A pied	35
Seul	5
Avec sa mère	15
Avec son père	6
Avec ses amis	6
En pédibus	10
En vélo	13
Seul	6
Avec sa mère	2
Avec son père	2
Avec ses amis	4
En transports en commun	8
Seul	5
Avec sa mère	1
Avec son père	0
Avec ses amis	1

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Tableau 23: Caractéristiques d'une journée type décrite par les concepteurs d'écoquartiers

Temps	Evènements	Renseignements fournis	Éléments de mode de vie
Temps 1 Logement	Le réveil naturel (aux chants de oiseaux/lumière du soleil) et, parfois, technologique (sonnerie du réveil préprogrammé) Le petit-déjeuner en famille sur la terrasse : La douche « solaire » (dont l'eau a été chauffée par énergie solaire)	Description de quelques caractéristiques du logement (taille, type) Description des avantages du logement en termes de faible coût de l'énergie, confort, luminosité et d'isolation Mise en évidence des liens familiaux	→ Une famille solidaire → Un logement naturellement confortable, sans intervention spécifique de l'habitant
Temps 2 Transports	Un des parents conduit un des enfants à l'école/à la crèche avant de se rendre à son lieu de travail en vélo/à pied. Un des parents se rend directement à son lieu de travail en transports en commun. Un des enfants se rend à l'école seul, à pied ou à vélo.	Description des modes de transports présents sur le quartier. Mise en valeur de la bonne desserte du centre-ville, des autres quartiers et des autres villes. Mise en évidence de la faible présence des voitures sur le quartier	→ Une utilisation intensive des modes de déplacements doux
Temps 3 Sensibilisation des plus jeunes	Les enfants sont sensibilisés au développement durable à l'école : classe verte, cantine biologique, activités culturelles.	Temps peu représenté. Description des activités scolaires des enfants en lien avec le développement durable	→ Le rôle de l'école de la sensibilisation des nouvelles générations
Temps 4 Transports	Les parents rentrent sur le quartier en transports en commun Les enfants rentrent de l'école avec le pédibus ou en vélo	Description des modes de transports présents sur le quartier.	
Temps 5 Activités sur le quartier	Les parents font leurs courses au retour de leur travail, dans leur quartier. Activités de loisirs/culturelles. Les enfants sont gardés par des voisins retraités ou Les enfants jouent dehors./Les parents se promènent dans le parc. Participation d'un des parents, souvent le père, à des associations locales Participation d'un des parents aux jardins partagés	Descriptions des commerces et services de proximité. Insistance sur l'entraide entre habitants Mise en valeur des espaces verts Mise en évidence des différentes associations présentes sur le quartier	→ Des habitants solidaires entre eux → Une importance conférée au local
Temps 6 Logement	Dîner en famille ou entre amis.	Mise en évidence des liens familiaux	

Source : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie (corpus), CRÉDOC 2012

Les éléments ci-dessus révèlent le fractionnement de la journée communément établi par les concepteurs d'écoquartier. Chaque moment de la journée est dévolu à plusieurs activités qui permettent de décrire à la fois l'objet écoquartier et les modes de vie imaginés.

En plus de témoigner de l'attention nouvellement portée à la place du résident dans les quartiers durables, ces journées des habitants retranscrivent aussi la vision qu'ont les institutions publiques d'un écoquartier. En cela, ces textes sont des outils d'analyse pertinents des images et des symboles véhiculés par ces espaces. La thèse de Vincent Renaud, intitulée « Fabrication et usages des écoquartiers français »⁵⁴, permet de compléter ces observations tirées du corpus de journées d'habitants.

Vincent Renaud s'est intéressé à la question des représentations des concepteurs d'écoquartier autour de la notion d'usager de quartiers durables. Partant de la notion de script des auteurs Akrich, Callon et Latour, qu'il décrit comme « *les représentations du concepteur non seulement des interactions entre l'objet et ses futurs utilisateurs mais également de celles entre l'objet et son futur environnement technique* », Renaud définit son propre concept de « figure implicite de l'utilisateur ». Cette figure correspond aux images et aux conceptions qu'ont les porteurs de projet sur l'interaction entre l'objet qu'ils construisent et son futur utilisateur. Il distingue plusieurs catégories de figure au sein même de son concept. Il identifie notamment la « figure implicite vitale » comme l'image d'une adéquation totale entre les pratiques de l'usager et le mode de vie requis par l'objet. Cette figure implicite vitale transparait dans les journées d'habitants rédigées par les porteurs de projet. Les analyses de Renaud, centrées sur trois écoquartiers (De Bonne à Grenoble, Ginko à Bordeaux et Bottière-Chénaie à Nantes) recourent les caractéristiques dégagées précédemment. Il observe l'importance accordée à la sphère familiale, au rôle des enfants comme vecteur de sociabilité dans le quartier, à la primauté des circulations douces. L'image du repas partagé en plein air y est elle aussi récurrente. Il distingue une volonté de « délectation esthétique », que celle-ci soit visuelle (espace vert, jeux d'eau), sonore (chant des oiseaux) ou même olfactive (herbe coupée, jardin partagé). De plus, Renaud évoque l'espoir des concepteurs d'une modification des comportements et des représentations, pour les adapter à la technicité de l'écoquartier. En hiver, Les radiateurs du bâtiment qu'il étudie à Grenoble, du fait de son système thermique, sont toujours tièdes, voire froids, rompant avec les représentations habituelles de chaleur du foyer. En effet, l'idée d'une maison bien chauffée ne doit plus être alors associée à la présence d'un point de chaleur entretenu dans la pièce, mais à l'appréciation de l'air ambiant.

A travers la figure implicite vitale de l'usager, les concepteurs d'écoquartier aspirent au développement d'un style de vie durable, porteur de représentations capables d'influencer les pratiques des habitants pour réaliser pleinement les potentialités offertes par le milieu écoquartier.

Toutefois, Vincent Renaud précise l'existence d'écarts entre cette figure implicite vitale de l'usager et les habitants *in fine* du quartier. Des acteurs-éducateurs vont alors intervenir pour bâtir une figure explicite vitale pour rapprocher les comportements des habitants du modèle souhaité par les concepteurs.

⁵⁴ RENAUD, Vincent, *Fabrication et usage des écoquartiers français - Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme, sous la direction de TOUSSAINT, Jean-Yves, Lyon, Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, 2012, Volume 1, 189p.

Enfin, Renauld signale que cette figure implicite vitale résulte d'une négociation au sein même des porteurs de projet, entre les commanditaires et les experts. Elle est donc une représentation construite et, bien que partant d'une base commune, reflète des aspects contingents à chaque projet.

* * *

D'après Elizabeth Shove, les difficultés que rencontrent aujourd'hui les politiques d'économie d'énergie à atteindre leur objectif s'expliquent par l'existence de barrières non-techniques et d'obstacles sociaux dont la prise en compte par les autorités publiques fait défaut⁵⁵. Ces barrières non-techniques interviendraient aux moments de la construction des pratiques économes, étape laissée à l'encadrement d'un personnel d'orientation techniciste, dont la formation ne correspond pas au profil sociologique ou économique requis pour dépasser ces obstacles.

Néanmoins, on note qu'aujourd'hui les concepteurs d'écoquartier portent une attention nouvelle au rôle de l'habitant dans les quartiers durables. Les exigences des procédures de labellisation, comprenant la rédaction de journées d'habitants, en sont un exemple. Toutefois ces journées témoignent essentiellement du quotidien d'un habitant d'écoquartier vu au travers du prisme des porteurs de projet de quartiers durables, mais elles sont aussi structurées dans l'optique de correspondre aux attentes des instances de labellisation.

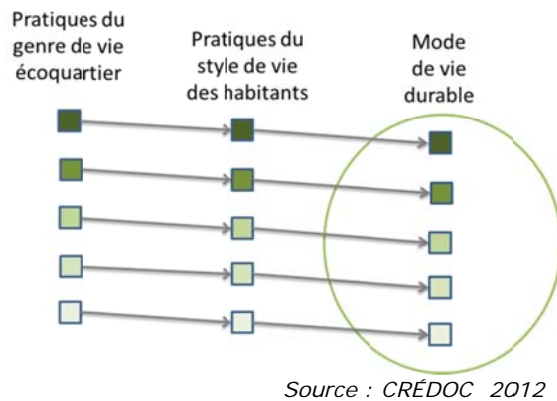
En cela, ces descriptions font appel à des représentations issues d'un répertoire partagé entre concepteurs. On y trouve de manière récurrente des références aux mobilités douces, à une vision passive de l'habitant et à un accent mis sur les espaces publics. Ce répertoire comprend aussi des représentations qui ne sont pas reliées aux problématiques de durabilité, tels que les images d'une famille unie, de repas pris en extérieur, du beau temps. Ces symboles participent à créer une vision presque idyllique de quartier durable, transformant ces journées d'habitant en outils de promotion de la vie au sein d'un écoquartier.

On voit transparaître dans cette volonté, une résurgence des mentalités qui avait contribué la construction des grands ensembles, comme le souligne Vincent Renaud dans sa thèse. On retrouve en effet ici la croyance positiviste dans la technologie et la technique à même de changer l'usager et de le redéfinir en tant qu'habitant durable.

Cette définition de l'habitant portée par les concepteurs de quartiers durables correspond à la construction d'une figure implicite vitale au sens de Vincent Renauld, c'est-à-dire à l'image d'habitants dont les représentations optimisent le fonctionnement de l'écoquartier. En effet, le quartier durable, pris en tant que genre de vie, est porteur d'un certain nombre de pratiques durables qui sont susceptible d'être intégrées au mode de vie de l'habitant en fonction du style de vie de ce dernier. Ces journées d'habitants sont alors les retranscriptions d'un style de vie permettant de tirer au mieux parti des pratiques durable permises par le quartier. En d'autres termes, à travers ces journées d'habitants, les concepteurs cherchent à présenter un style de vie dont les représentations viennent se calquer sur les injonctions du genre de vie écoquartier, afin que l'habitant adopte le mode de vie, permis par le milieu, le plus durable possible.

⁵⁵ Shove E., Gaps, barriers and conceptual chasms : theories of technology transfer and energy in buildings, Energy Policy, Vol. 26, No. 15. (1998/12), pp. 1105-1112

Figure 2: La construction de la figure implicite vitale de l'habitant d'écoquartier



Les représentations et les valeurs du style de vie de l'habitant sont définies de manière à ce qu'il puisse reprendre l'ensemble des pratiques prônées par le genre de vie de l'écoquartier. Son mode de vie est alors aussi durable que le permet l'écoquartier.

En cela, on peut voir qu'après s'être concentré sur la dimension « genre de vie », à travers une vision techniciste des quartiers durables, les porteurs de projet tentent aujourd'hui de promouvoir un certain style de vie dans l'optique d'optimiser la technologie du quartier.

Toutefois, on assiste ici à une artificialisation du style de vie, construit de façon théorique dans l'esprit des concepteurs. Il convient alors de s'interroger sur la propension des habitants à adhérer à ce style de vie et à l'intégrer dans leurs pratiques.

Vincent Renaud apporte déjà quelques éléments de réponse, en soulignant l'existence d'acteurs traducteurs-éducateurs dans les quartiers durables, chargés de pallier aux écarts entre style de vie voulu par les concepteurs et style de vie réel des habitants. L'étude menée sur le quartier de Beauregard à Rennes permet, elle-aussi, d'avancer sur cette question.

* * *

CHAPITRE 3 : LES MODES DE VIE DES HABITANTS DE BEAUREGARD

1. L'ECOSYSTEME INSTITUTIONNEL DE BEAUREGARD

1.1 Le quartier de Beauregard, un laboratoire pour l'urbanisme durable rennais

Le quartier de Beauregard a été sélectionné comme cas d'étude pour trois motifs principaux :

- Le rôle structurant de l'association d'habitants « Vivre à Beauregard » en matière de développement durable
- La participation des résidents du quartier à des actions de type durables
- Le caractère évolutif des actions, y compris d'aménagements, menées dans le domaine du développement durable.

Le quartier se situe dans la ville de Rennes, une ville pionnière en matière de développement durable et d'énergie et membre du réseau international cit'énergie⁵⁶. Dès 1981, un groupe de travail des services techniques de la ville a investi la question de l'énergie autour de la thématique « l'énergie et la ville ». En 1997, elle a mis en place la Mission Environnement dans le cadre de l'élaboration d'une Charte Environnement. Cette année a également vu la création de l'agence locale de l'énergie (Clé), avec le soutien de l'ADEME. Dans la continuité de ses actions en faveur de l'environnement, la ville de Rennes s'est engagée dans une démarche d'Agenda 21 local depuis 2004.

Le quartier de Beauregard s'inscrit dans cette dynamique de développement durable développée par la ville de Rennes. Il fait figure de « quartier laboratoire » pour sa politique d'urbanisme durable. Il permet de tester différents dispositifs autour d'un même fil directeur et de les faire évoluer, suivant les résultats obtenus, au fur et à mesure des tranches de l'opération. Le quartier de Beauregard est premièrement durable en ce que son objectif participe d'une réelle volonté de maîtriser l'étalement urbain. Pour la ville de Rennes, il s'agit principalement de retenir les familles dans la ville de Rennes, c'est-à-dire d'éviter leur installation en première, deuxième ou troisième couronne de l'agglomération, en leur proposant un cadre de vie alternatif à une installation périurbaine. Ce cadre de vie s'articule autour de l'idée d'une cité-jardin moderne : prédominance des espaces verts et des squares, voies de circulation limitées à 30 km/h, logements spacieux, équipements scolaires... Il s'agit également de favoriser le retour des personnes âgées logées en périurbain dans la ville de Rennes. On compte aussi la mixité, aussi bien intergénérationnelle que sociale, et la maîtrise du patrimoine bocager parmi les objectifs affichés.

La zone de Beauregard est comprise dans une entité administrative plus large, le quartier Villejean - Beauregard (18 000 habitants, 71 hectares). Villejean et Beauregard sont cependant distincts par leur peuplement, leur vie de quartier et leurs caractéristiques urbaines ; l'opération de Villejean ayant initialement été réalisée dans les années 1970.

⁵⁶ Cit'énergie est un label pour les collectivités désireuses d'améliorer leurs politiques climatiques ou énergétiques. Voir <http://www.citergie.ademe.fr/>

Le quartier de Beaugard compte aujourd'hui 6000 habitants et 2800 logements (dont 50% aidés). Il constitue l'une des dernières zones en extension urbaine située à l'intérieure de la rocade périphérique de Rennes. Particularisme rennais, il est à noter qu'il ne s'agit pas d'une opération de rénovation mais d'une « création de ville » in extenso sur des terrains agricoles que la ville de Rennes avait réservés de longue date afin de maîtriser et de planifier son développement urbain. La ZAC fut créée en 1993 et ses premiers habitants arrivèrent à la fin des années 1990. Beaugard est par conséquent un quartier récent, encore en construction. 13 000 habitants sont attendus pour 2020.

De ce fait, le bâti respecte les normes environnementales de construction, voire les anticipe. Si la première tranche de logements bâtis fut « classique », la construction de la deuxième tranche de logement a coïncidé avec l'apparition de la notion de HQE, en 1998. La ville a dès lors engagé des réflexions sur un cahier des charges environnemental afin de rendre les bâtiments moins énergivores dès la vague 3. La résidence Salvatierra a été créée dans ce cadre : il s'agit d'une expérimentation de construction « passive » dont les murs ont été réalisés en bauge, conformément à une ancienne tradition locale de construction.

Cependant, conscients que la réalisation d'un tel bâtiment n'aurait pu financièrement se faire sans l'appui de l'Union Européenne, les efforts de la ville de Rennes se sont orientés non pas vers les bâtiments passifs mais vers l'anticipation des réformes en matière d'énergie. Ainsi, depuis 1999 et la tranche 3 jusqu'au Grenelle 2 de l'Environnement, la ville de Rennes demandait aux architectes, promoteurs et entreprises d'être au minimum 10 à 15% au-delà de la réglementation thermique en vigueur.

Parallèlement à cette amélioration de la qualité énergétique des bâtiments, les îlots se sont également densifiés au fil des opérations sans pour autant remettre en cause la trame initiale du quartier, qui prévoyait une certaine flexibilité. Si les deux premières tranches de la ZAC regroupent des logements de hauteur R+3 et R+4, celles plus récentes atteignent les R+7, R+8 ou R+9.

La mobilité durable sur le quartier est liée à la présence de transports collectifs, de pistes cyclables et de sentiers de randonnées menant jusqu'à Pacé, en campagne proche. Le transport cyclable est facilité par l'installation de bornes de Velostars sur le quartier permettant aux habitants de se déplacer aisément sur toute la commune. D'autre part, un garage sécurisé pour vélo est en construction à côté de l'arrêt de métro « Villejean Université », afin de faciliter et sécuriser les liaisons en vélo entre le quartier de Beaugard et celui de Villejean. Le métro dessert le centre-ville de Rennes ainsi que la périphérie sud. Sur ce registre aussi, le quartier de Beaugard a fait l'objet d'essais laborantins. La trame initiale se caractérisait en effet par sa flexibilité : construite sur la base d'îlots et prenant en compte la direction des vents et les chemins bocagers préexistants, elle prévoyait un certain nombre d'emprises pour des transports en commun en site propre, à même d'être investies ou non par la municipalité (voies de 30 mètres de large permettant, à loisirs, l'aménagement de pistes cyclables, voies réservées au bus...). L'emplacement d'une station de métro est prévu sous le parc depuis 1996. Bien que le métro ne soit plus à l'ordre du jour, les transports par bus et par vélo ont pu être réalisés par cette dynamique d'anticipation. La prise en charge de la circulation automobile et du stationnement dans le quartier a fait l'objet

des modifications les plus poussées : si pour les premières tranches de construction, le stationnement fut pensé en zone mixte, privilégiant le code de la route et, par conséquent, le passage des voitures, les tranches suivantes furent associées à des zones de rencontre, prioritairement pensées pour le piéton selon un « code de la rue ». La différence principale réside dans le marquage au sol qui n'est plus prévu pour les automobiles dans le second et qui restreint leur présence dans les rues.

Beauregard est un quartier jeune (les moins de 20 ans représentent 24 % de la population totale) avec une forte population d'étudiants (38%) et surtout de l'habitat collectif. Les 60% de la population restantes se divisent entre les jeunes familles qui quittent le centre-ville pour s'installer dans ce quartier plus propice au développement d'une vie de famille ainsi que les personnes retraités qui habitaient en périphérie qui reviennent vers la ville afin de se rapprocher des services.

De nombreuses activités en lien avec la sensibilisation environnementale et les thématiques de durabilité sont proposées aux habitants du quartier : des randonnées pour découvrir la biodiversité, la semaine de la nature, le développement du compostage, des nettoyages du parc, l'accueil des nouveaux habitants permettant de créer un lien social mais également d'informer sur les démarches de durabilités entreprises par le quartier, etc.

Ces activités sont proposées en grande majorité par l'association « Vivre à Beauregard », qui s'associe selon les actions proposées avec :

- la direction de quartier représentant la mairie de Rennes
- Rennes Métropole,
- les bailleurs sociaux,
- l'association des parents d'élèves,
- la directrice de l'école Sonia Delaunay
- d'autres associations locales.

Finalement, des jardins communautaires sont proposés aux habitants du quartier. L'association des jardins familiaux centralise la gestion des jardins potagers partagés sur l'ensemble de la commune. Tous les jardins potagers sont actuellement occupés. Afin de répondre aux demandes sur liste d'attente, il est prévu de construire de nouveaux jardins en extra-rocade entre Villejean et Beauregard.

1.2 L'association « Vivre à Beauregard » : acteur incontournable de la vie citoyenne du quartier

L'association « Vivre à Beauregard » est née à l'initiative d'habitants du quartier en 2002. Elle s'est d'abord positionnée sur 3 registres:

- développement du quartier, en lien avec les élus et techniciens (le quartier « sorti de terre » ne disposait d'aucun équipement collectif. La première école a été construite en 2003).
- garantir des « conditions environnementales »
- créer du lien social

Aujourd'hui, elle compte 200 adhérents et 11 membres du conseil d'administration. Elle semble largement connue sur le quartier, ne serait-ce que pour sa traditionnelle « fête du quartier ».

Les premières activités de l'association se focalisaient surtout sur le développement d'équipements collectif — elle a par exemple participé à l'étude de besoins pour l'installation d'une crèche — et sur la lutte contre l'usine de boues d'incinération située entre Villejean et Beauregard. Des riverains côté Villejean œuvraient déjà contre les nuisances provoquées par cet équipement. L'association a renforcé la mobilisation notamment en lançant une pétition. Une usine de transformation des boues a aujourd'hui remplacé l'incinérateur.

Les préoccupations environnementales étaient présentes dans l'équipe dès la création de l'association. Elle a notamment participé à des actions, avec Rennes Métropole, de distribution et sensibilisation à l'utilisation des composteurs, il y a environ 5 ans. Ils sont également intervenus dès 2002 auprès de la mairie pour promouvoir la diversité des plantes dans les espaces verts municipaux.

Ses actions dans le champ du développement durable se sont cependant renforcées avec la création en 2009 d'une commission du développement durable, animée par Bruno Liminier.

Le quartier est divisé en une cinquantaine de lots par l'association, un référent développement durable est désigné dans chaque lot. L'ensemble de ces référents, avec l'équipe de la commission développement durable, ont élaboré une charte du développement durable. Celle-ci comprend 5 points : eau, déchets, énergie, biodiversité, lien social. L'affichage de cette charte dans l'ensemble des halls d'immeubles du quartier est en cours.

L'association a également organisé une action avec des habitants pour replanter de la végétation sur l'aire de jeu récemment construite. Elle distribue des réducteurs d'eau, grâce à une convention signée avec la caisse locale du Crédit Agricole (la convention est signée pour une durée de 3 ans, renouvelable, et concerne uniquement des activités de DD de l'association).

Vivre à Beauregard travaille également avec la maison internationale de la solidarité, en organisant par exemple des campagnes de ramassage des déchets dans le parc de Beauregard.

D'autres structures associatives sont également présentes sur le quartier et travaillent en coopération avec Vivre à Beauregard, notamment la Ferme de la Harpe, qui propose des activités et événements culturels et sportifs.

2. L'ÉMERGENCE DE DEUX PROFILS DE MENAGES

Une équipe de recherche du CRÉDOC s'est rendue au quartier de Beauregard au printemps 2012 afin d'interroger des habitants sur leur vision du quartier, leurs pratiques en matière d'énergie et de mobilité et leurs perceptions d'un mode de vie durable.

La sélection des habitants s'est effectuée avec l'aide de l'association Vivre à Beauregard et a donné lieu à une série d'entretiens afin de cibler des ménages ayant manifesté leur intérêt pour les activités de la Commission Durable de l'association Vivre à Beauregard suite à leur emménagement dans le quartier.

Il s'agissait :

- De mettre en évidence les évolutions potentielles du mode de vie suite à l'installation dans un quartier durable, d'une part ;
- D'identifier et de caractériser les facteurs associés à ces changements, d'autre part.

L'enquête du CRÉDOC a permis de dégager des profils distincts d'habitants en fonction de leur choix d'installation dans le quartier, de leur manière de se déplacer et de se chauffer. L'origine de ces différences de comportements réside dans l'empreinte du mode de vie précédent des habitants sur leurs pratiques actuelles. Sur les deux profils identifiés, l'un est peu pris en compte par les concepteurs d'écoquartier et ne s'adapte que peu à son environnement durable en raison d'une dichotomie entre les pratiques effectivement rendues possibles par l'écoquartier (genre de vie) et les pratiques considérées comme normales et souhaitées (style de vie)

2.1 En amont de l'installation, une multiplicité de parcours et de motivations

2.1.1 L'installation dans un quartier durable, des critères de choix fonctionnels

Le caractère durable d'un quartier n'est bien souvent qu'un critère de choix parmi d'autres dans l'installation de ses habitants. A Beauregard, il tend même à être bien éloigné des considérations plus fonctionnelles à l'œuvre dans cette décision. Les efforts techniques, la localisation du quartier dans le tissu urbain, son caractère de « laboratoire urbain » sont rarement mentionnés. L'aspect « durable » n'entre en scène que par la volonté de profiter de la « campagne à la ville », c'est-à-dire de vivre à proximité des services offerts par le centre-ville tout en profitant d'espaces verts. Cette aspiration, lorsqu'elle est mentionnée, ne constitue pas la raison majeure de l'emménagement sur le quartier. Elle représente au mieux un avantage décisif « On cherchait un logement dans un quartier proche de notre travail. [...] Au fur-et-à mesure, on s'est dit que c'était Beauregard qui nous tentait plus [...] pour la proximité avec la campagne » [Entretien 4] mais peut se limiter à un compromis « Et puis moi, je n'aime pas la ville. Je suis là, je fais des efforts. Il faut

que je sois proche de mon travail mais ce que je voudrais, c'est une maison avec un petit coin de terre. » [Entretien 5].

En effet, la plupart des habitants indiquent que leur choix s'est en premier lieu porté sur le type de logement proposé plutôt que sur le quartier lui-même. L'obtention d'un logement conforme aux attentes du ménage prime sur le choix du quartier. La qualité de l'isolation thermique et des performances énergétiques des logements est peu mise en avant au profit de caractéristiques plus traditionnelles, comme la possibilité d'avoir un balcon et, plus encore, une taille et une orientation particulièrement souhaitées par les ménages.

Les propriétaires actifs insistent sur la nécessité de se rapprocher de leur lieu de travail. Ceci aurait néanmoins pu les conduire à l'achat d'un logement dans un autre quartier, dans l'hypothèse où leurs exigences sur les caractéristiques du logement n'auraient pas été remplies. Cette proximité entre logement et travail ne présuppose pas non plus une volonté initiale marquée de privilégier les transports en commun dans leurs déplacements domicile-travail — sauf exception. En revanche, elle démontre une certaine rationalisation des déplacements : le coût des déplacements (dépenses, temps, organisation familiale) a été pris en compte par les ménages au moment de leur localisation résidentielle.

L'achat à Beaugard fait généralement suite à une « opportunité financière » permettant d'acheter « dans du neuf » à un prix jugé attractif. Le caractère neuf des logements est également mis en valeur par les locataires de logements sociaux mais ces derniers précisent leur relatif manque de choix en matière de logement (aménagement prévus pour handicapés, urgence de leur situation personnelle...).

La possibilité de rester proche d'un quartier déjà connu, comme celui de Villejean, et de son entourage familial ou amical constituent d'autres facteurs de choix notables pour les habitants déjà originaires de Rennes ou de ses alentours.

Ainsi, il est possible de distinguer:

- Une majorité d'installations sur le quartier, pour des raisons autres que son caractère durable, soit pleinement voulues (caractéristiques des logements, proximité de son lieu de travail et de son entourage) soit partiellement contraintes (locataires de logement sociaux...) d'une part ;
- Une minorité d'installations intégrant le caractère durable à leur projet d'emménagement (bonne desserte du quartier en transport en commun, isolation thermique...) d'autre part.

L'emménagement des ménages à Beaugard repose donc en premier lieu sur des critères « fonctionnels » et pratiques liés au logement.

Cependant, il convient de souligner une différence notable entre les habitants de la résidence Salvatierra et ceux du reste du quartier de Beaugard. Les habitants de Salvatierra présentent en effet un profil différent des autres habitants et notamment sur les raisons de leur installation dans

le quartier. En effet, tandis que le caractère durable de Beauregard n'apparaît pas comme déterminant pour la majorité de ses habitants, il a constitué un facteur décisif dans l'emménagement des habitants de Salvatierra. Ces ménages ont spécifiquement recherché un bâtiment innovant et écologique respectant des critères précis en termes de consommation énergétique, qualité des matériaux (absence de peinture chimique...).⁵⁷

2.1.2 Une empreinte du mode de vie sur le rapport à l'environnement

Les parcours résidentiels diffèrent d'un ménage à l'autre. Ils se traduisent par des habitudes et représentations initiales distinctes, notamment en termes de mobilité et de consommation d'énergie. Si certains ménages sont originaires de la région et n'ont que peu déménagés, d'autres se sont fréquemment déplacés en France – voire à l'étranger – et ont ainsi connu plusieurs types d'habitats avant leur arrivée à Beauregard.

Ces parcours ont une influence sur les capacités d'adaptation des ménages. Certains ont en effet déjà été confrontés à plusieurs types de chauffage (individuel/collectif, à gaz, au fioul, électrique), requérant chacun des usages différents, alors que d'autres ont conservé le même mode de chauffage des années durant.

Sur le plan des déplacements, les habitudes des ménages ayant récemment vécu en zone périurbaine ou rurale se différencient de celles des ménages ayant toujours vécu en ville. Les habitants venant de la « campagne » indiquent ainsi la place fondamentale occupée par leur voiture, en l'absence de transports en commun. Les citadins mentionnent au contraire plus rarement leurs modes de déplacements lorsqu'ils se réfèrent à leur ancien logement.

Le nouvel environnement, que constitue le quartier de Beauregard, est donc plus ou moins éloigné du logement et du quartier d'origine précédent de ces habitants.

Ce degré d'éloignement constitue un facteur essentiel de l'adaptation des ménages à leur quartier et à leur logement. L'adaptation peut de sorte s'effectuer de manière plus ou moins douce ou se heurter à des conflits, notamment en termes de niveau de confort attendu.

Le fait de ne pas avoir pleinement choisi son logement en raison d'une affectation à un logement social n'apparaît pas de prime abord comme un facteur déterminant de la modification ou de l'absence de modification des modes de vie.

En revanche, mentionner ou non les espaces verts ou la rocade comme un des atouts du quartier semble plus révélateur. Les personnes ne faisant pas référence aux espaces verts mentionnent généralement la quatre voies et ont, de fait, tendance à prendre leur voiture plus fréquemment que les autres. Sandrine Gueymard⁵⁸ a montré que les personnes ayant vécu en milieu rural étaient plus sensibles à l'environnement et à la présence d'un espace vert que les citadins, tout

⁵⁷ VALEGEAS François, « *Faire quartier* » : *mixités et appropriations dans les quartiers dits durables en construction*, LVMT/Lab'Urba - Université Paris Est, 2013

⁵⁸ GUEYMARD Sandrine, « Facteurs environnementaux de proximité et choix résidentiels : Le rôle de l'ancrage communal, des représentations et des pratiques des espaces verts », Développement durable et territoires, Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 04 mai 2006, consulté le 23 novembre 2012

particulièrement dans leurs critères de choix résidentiels. Les entretiens réalisés à Beauregard tendent à montrer l'effet inverse : les ménages ne mentionnant pas les espaces verts comme un des critères de leur installation sur le quartier proviennent des zones rurales ou périurbaines. Ce phénomène pourrait s'expliquer par leur volonté initiale de quitter la campagne ou le périurbain et donc, une certaine proximité à la nature, pour un univers citadin, considéré comme plus pratique.

Deux profils peuvent d'ores et déjà être distingués, en relation avec la prise en compte des espaces verts dans les choix résidentiels et le précédent type de logement.

Le premier profil correspond à des ménages dont le précédent logement était un appartement ou, plus rarement, une maison située en centre-ville. Bien que les espaces verts n'aient pas constitué le premier critère de choix de ces ménages, ils ont été perçus comme un atout supplémentaire à l'installation dans le quartier de Beauregard. Ces ménages sont majoritairement composés de couples avec jeunes enfants.

Le second profil renvoie à des ménages ayant plus souvent occupé des maisons, généralement situées en zones rurales ou périurbaines, ou, plus rarement dont l'objectif final est d'acquérir un logement de ce type. Ces ménages n'ont pas perçu les espaces verts du quartier comme un avantage. Ils sont plus âgés que les ménages du premier profil.

Les distinctions initiales entre ces deux profils de ménages se prolongent dans leurs pratiques en termes de consommation d'énergie et de mobilité.

2.2 La confrontation du style de vie préexistant et du genre de vie « écoquartier »

Des dynamiques paradoxales peuvent être dégagées de l'analyse des entretiens réalisés auprès des ménages de Beauregard. Une modification des modes de vie ne traduit pas toujours une évolution vers des modes de vie durables. L'adhésion « volontaire » à cette notion de durabilité est loin d'être le facteur premier des changements observés. Comme le montre Elisabeth Shove, la consommation de ressources (eau, énergie) est intimement liée aux habitudes quotidiennes des habitants, elles-mêmes basées sur ce que les habitants estiment être des modes de vie « normaux » ou ordinaires. Le registre des représentations est central dans l'appréhension des modes de vie et de leurs évolutions. Les « habitudes » ne s'expriment donc pas seulement en termes de pratiques, d'utilisation d'une infrastructure particulière, mais aussi et surtout de représentations associées à ces pratiques. Ces représentations peuvent être source de paradoxes notables, et notamment d'« effets rebonds ».

Les ménages interrogés ont d'eux-mêmes mis en avant trois critères pour justifier leurs choix de consommation d'énergie et de mobilité :

- La force de l'habitude :

Le ménage indique ne pas se poser de question. La manière dont il se chauffe, se lave, se déplace, correspond pour lui à ce qui relève du normal. Ceci est particulièrement explicite en termes d'hygiène corporelle. Interrogés sur leur préférence pour le bain ou la douche, les ménages

interrogés ont manifesté leur étonnement. Le recours à des douches est en effet unanime et la baignoire n'est employée qu'en cas de maladie ou de baignades de jeunes enfants.

- Le confort :

La représentation du confort est essentielle dans la compréhension des mécanismes de modification des pratiques et est au cœur des discours des ménages. Elle s'exprime en termes subjectifs de confort thermique, de « bien-être », de « clarté » ou de « calme ». Le confort peut être défini comme un « processus de recherche continue, par les individus, d'une maximisation du confort, qui semble constituer un invariant anthropologique commun à toutes les sociétés » tout en procédant « pour une large part du système sociotechnique (caractéristiques du parc de logements, structure de l'offre de systèmes de chauffage/climatisation, marché des équipements...). »⁵⁹

- La praticité :

La notion de praticité, c'est-à-dire du caractère commode et fonctionnel d'une pratique par rapport à une autre, est régulièrement mise en avant par les ménages, et ce tout particulièrement dans le cadre de leurs déplacements.

2.2.1 Confort thermique et effet rebond

Le chauffage représente en moyenne 62.7% de la consommation d'énergie des résidences principales.⁶⁰ Tous les habitants interrogés à Beauregard témoignent d'une bonne connaissance générale de leur nouveau système de chauffage, allant même jusqu'à expliquer son mode de fonctionnement, ne serait-ce que de manière simplifiée.

Passé ce constat, les pratiques en matière de chauffage sont fortement contrastées. A l'exception d'un ménage à la sensibilité écologique, tous recourent au chauffage en hiver. Le thermostat central équipant les appartements donne lieu à des usages tranchés, de même que les chauffages d'appoint. Les usages des ménages diffèrent également sur l'attention portée quotidiennement au système de chauffage. Si certains règlent leur chauffage pour fonctionner différemment selon le moment de la journée, l'allument ou l'éteignent selon leur présence dans leur logement ou « jouent avec le thermostat », d'autres ne s'en préoccupent plus après l'avoir actionné.

A une exception près, les habitants estiment qu'ils auraient tendance à chauffer plus s'ils étaient en chauffage individuel et ne considèrent pas nécessairement le système collectif comme une contrainte. Certains habitants affichent un certain étonnement envers les propriétés techniques de leur logement car ils ont l'impression qu'il se « régule tout seul par rapport à la température extérieure ». Cette sensation se renforce en été. Pour la majorité d'entre eux, l'emploi d'un système de climatisation n'est pas nécessaire car le logement dispose d'une « climatisation naturelle » selon eux. Quelques habitants, dont la salle de vie est exposée plein sud et disposent d'une large baie vitrée, ont procédé à l'installation de volets à titre de prévention. Seul un ménage

⁵⁹ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, PICARD Romain, *La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique*, 2009 p67

⁶⁰ ADEME, *Les chiffres-clefs du bâtiment*, 2011

a recours à un système d'aération qui, à son avis, est trop efficace et « envoie des rafales d'air frais. »

Une pluralité d'usages est donc à l'œuvre dans les logements, fruit de parcours de vie différents. La « température confortable » varie également selon les ménages. Pour Michael Humphreys⁶¹, les êtres humains tendent en effet à apprécier les températures comprises entre 17°C et 33°C ; une fourchette relativement large qui peut toutefois être affinée suivant le type de climat présent à l'extérieur de l'habitat. D'après lui, le confort thermique dépend de critères techniques et économiques mais aussi sociaux et culturels :

« Jusqu'à un certain point, les standards de confort ont une nature auto-prophétique. Si un bâtiment est régulièrement chauffé à 22°C, par exemple, son occupant choisira ses vêtements de manière à ce qu'ils soient confortables à cette température. Si suffisamment de bâtiments sont chauffés à cette température, elle devient la norme pour cette société à cet instant de son histoire. Toute température différente sera alors perçue comme 'inconfortable', et ce même si une autre génération aurait préféré porter plus de vêtements dans des pièces plus froides ou moins de vêtements dans des pièces plus chaudes. Par conséquent, les standards de confort thermique sont conditionnés socialement et historiquement. Ils sont aussi technologiquement et économiquement conditionnés. Nous avons tendance à faire ce dont nous sommes capables, et ce que nous avons les moyens de faire. »⁶²

Des normes et standards scientifiques (ASHRAE, norme ISO) ont tenté plus précisément de définir et d'encadrer la température minimale et maximale à diffuser dans les logements. La législation, de même que ces démarches, ont pour effet de limiter les possibilités techniques en matière de chauffage et de climatisation⁶³. Les systèmes de chauffage ont donc tendance à encadrer la variété de températures possibles et, ce faisant, à favoriser une certaine normalisation des pratiques et de la notion de « confort thermique ». Il empêche, dès lors, certains ménages de se chauffer à une température qu'ils auraient considérée comme confortable, ce qu'ils attribuent à des dysfonctionnements du système technique. D'autres ménages, déjà habitués à la température véhiculée dans les logements collectifs, ne ressentent au contraire aucun besoin de se chauffer plus et estiment que le système fonctionne parfaitement.

Pour une part non négligeable des ménages de Beaugregard, la température de confort se situe au-dessus de la moyenne fixée à 19°C par les articles R131-19 à R.131-24 du code de la construction et de l'habitation.

⁶¹ HUMPHREYS Michael, "Thermal confort temperatures and the habits of Hobbits", in *Standards for Thermal Comfort: Indoor Air Temperature Standards for the 21st Century*, E&FN Spon, 1995

⁶² "To some extent confort standards have the nature of self-fulfilling prophecy. If a building is set regularly at, say, 22°C, the occupant will choose their clothing so that they are comfortable at that temperature. If enough buildings are controlled at this temperature, it becomes a norm for that society at that period of its history, and anything different is regarded as 'uncomfortable', even though another generation might have preferred to wear more clothing and have cooler rooms, or to wear less clothing and have warmer rooms. So thermally comfortable temperatures are socially and historically conditioned. They are also technologically and economically conditioned. We tend to do what we are able to do, and what we can afford to." HUMPHREYS Michael, "Thermal confort temperatures and the habits of Hobbits", in *Standards for Thermal Comfort: Indoor Air Temperature Standards for the 21st Century*, E&FN Spon, 1995

⁶³SHOVE Elizabeth, "Gaps, barriers and conceptual chasms : theories of technology transfer and energy in buildings, *Energy Policy*", Vol. 26, No. 15. (1998/12), pp. 1105-1112

Si l'on constate des évolutions systématiques des pratiques en matière de chauffage, elles s'effectuent dans des sens diamétralement opposés:

- Un recours moins important au système de chauffage d'une part ;
- Des tentatives de se chauffer plus qu'auparavant d'autre part.

La répartition des ménages entre ces deux types de pratiques se rapproche des deux profils de ménages repérés dans les choix de localisation.

Les ménages estimant se chauffer moins que dans leur précédent logement sont en général des ménages ayant vécu en ville, que ce soit en appartement ou en maison. Ces ménages louent l'isolation thermique de leur nouveau logement par rapport à leur ancien, qui leur permet d'éviter un recours systématique au chauffage, y compris pendant les « pics de froid ». Ils mettent en évidence la grande qualité du logement qui « se régule tout seul » ou « s'adapte presque naturellement au temps qu'il fait dehors ». Ces personnes ont une température de confort comprise entre 17 et 19°C degrés et sont généralement de jeunes couples. Ils estiment se chauffer moins que dans leurs précédents logements, souvent anciens et mal isolés. Déjà largement habitués aux règles de chauffage en collectivité, ces ménages ne décèlent aucune anomalie et considèrent leurs nouveaux systèmes de chauffage et d'isolation thermique comme des améliorations notables.

En revanche, les personnes dont la température de confort est plus élevée, entre 20 et 22°C se plaignent du système de chauffage. Ils estiment qu'il est plus difficile de se chauffer correctement. Ces habitants tentent — en vain — de faire monter la température de leur logement. Des dysfonctionnements, assimilés à des problèmes techniques, sont relevés : pour les uns, le thermostat central ne fonctionne pas ou est faussé par un emplacement inadapté de la sonde ; pour les autres, la diffusion de la chaleur ne se fait pas de manière uniforme entre les logements et conduit à surchauffer une partie du parc d'habitation et à chauffer insuffisamment le reste. Ces ménages ont par conséquent tendance à recourir à des chauffages électriques d'appoint, notamment dans la salle de bain. Ces comportements semblent fournir une illustration parfaite de l'existence d'un « effet rebond ». L'« effet rebond » peut ici être défini comme l'annulation des gains énergétiques escomptés suite à la mise en œuvre d'amélioration technique en raison de comportements de consommation énergétique accrue. En d'autres termes, les économies d'énergie réalisées par la meilleure qualité des logements et la performance du système de chauffage sont en effet annulées par l'usage des chauffages électriques d'appoint. Cet accroissement des consommations énergétiques est susceptible de provenir de deux facteurs : le faible coût de l'énergie et la représentation du confort des ménages concernés.

La baisse du coût d'utilisation favorise la multiplication d'appareils et notamment des chauffages électriques d'appoint car « l'électricité, ça ne coûte rien. » (Entretien 5) Les ménages sont donc en mesure de maintenir le niveau de leurs dépenses énergétiques, voire de le diminuer, tout en se chauffant plus.

Par ailleurs, en s'installant dans « du neuf », ces ménages s'attendraient à un niveau de confort supérieur à leur précédent logement et auraient par conséquent tendance à vouloir chauffer plus.

Le passage d'un logement individuel, souvent ancien, à un logement neuf collectif serait en effet perçu comme un processus permettant d'accéder à un niveau de confort plus élevé.

Les ménages correspondant à ce second profil sont généralement des retraités; des personnes dont le précédent logement était une maison en zone périurbaine ou rurale dont le chauffage était plus coûteux. On pourrait également supposer, dans la lignée d'Humphreys⁶⁴ que ces personnes ne sont pas encore « conditionnées » à la température de confort des logements collectifs du fait de leur ancien chauffage individuel. Cette absence de conditionnement pour les ménages du profil 2, par opposition à ceux du profil 1, serait également en mesure d'expliquer la diversité observée dans l'utilisation du système de chauffage collectif : les systèmes de chauffage en maison individuelle amènent plus fréquemment une gestion de la température pièce par pièce, une modulation ; à l'inverse, les systèmes de chauffage collectifs favorisent le maintien d'une température constante. Dans ces circonstances, le recours à tel ou tel usage dépendrait fortement du parcours résidentiel des habitants.

2.2.2 Les transports et le facteur temps

En 2007, les habitants de la ville de Rennes recouraient majoritairement aux modes de déplacement doux (42%) pour leurs déplacements quotidiens, suivis de près par la voiture (41%) et les transports en commun (17%). Les habitants de Beauregard placent également les modes doux au cœur de leurs déplacements, notamment la marche à pied. À la différence des autres Rennais, ils se déplacent plus souvent en transports en commun qu'en voiture même si celle-ci constitue toujours un mode de déplacement important. En outre, il convient de noter une certaine rationalisation de la mobilité des ménages, notamment dans leurs déplacements domicile-travail. Le trajet aller est mis à profit pour déposer les enfants à l'école – du moins, pour les couples avec jeunes enfants – et le trajet retour est l'occasion de réaliser des achats – soit dans les grandes surfaces extérieures au quartier, soit en arrivant sur le quartier de Beauregard, à la supérette de proximité – ou de se rendre à des activités de loisirs.

Cette réalité recouvre des distinctions de taille entre déplacements internes et externes au quartier d'une part et entre ménages d'autre part.

La majorité des habitants de Beauregard se déplacent à pied ou, plus rarement à vélo, au sein de leur quartier. Il s'agit pour eux de se rendre à leurs activités de loisirs, principalement situées à Villejean, ou d'effectuer des courses d'appoint à la supérette ou au marché. Rares sont ceux à prendre leur voiture pour ces déplacements de proximité. Pour ces derniers, l'usage de la voiture est justifié par le fait d'amener les enfants à l'école ou le transport de courses encombrantes.

Les déplacements hors du quartier sont en premier lieu des déplacements domicile-travail. Viennent ensuite les déplacements vers les grandes surfaces et vers les activités de loisirs situées en centre-ville. Les ménages se répartissent plus nettement entre ceux employant les transports en commun et ceux recourant à la voiture. Paradoxalement, les raisons invoquées pour préférer un

⁶⁴ HUMPHREYS Michael, "Thermal confort temperatures and the habits of Hobbits", in *Standards for Thermal Comfort: Indoor Air Temperature Standards for the 21st Century*, E&FN Spon, 1995

mode de déplacement à un autre sont en revanche similaires quel que soit le mode de déplacement effectivement employé.

Ces raisons sont de quatre ordres :

- Le temps
- La praticité
- Les économies (d'argent)
- Le poids de l'habitude

Elles font écho aux composantes du « coût de déplacement » identifié par Marc Wiel⁶⁵ : le temps, le confort, l'argent et la dépense physique.

Les transports en commun et les modes de circulation doux – y compris vers l'extérieur du quartier - sont davantage privilégiés par les ménages jeunes et dont le précédent logement se situait en zone urbaine. Ils représentent pour eux une solution pratique pour se rendre dans le centre-ville, par opposition à la voiture. Lorsqu'ils desservent leur lieu de travail, ils sont préférés malgré le temps de trajet parfois élevé car ils permettent de réaliser des économies grâce au remboursement d'une partie des frais par leur employeur. Le facteur « temps » est mis en avant mais l'intérêt n'est ici pas tant de réduire le temps de trajet que de s'efforcer de « prendre son temps ». Ceci concerne tout particulièrement les ménages avec de très jeunes enfants, qui font de la naissance de leur progéniture le point de départ d'un changement de rythme.

Ces jeunes ménages estiment moins prendre leur voiture depuis leur installation, allant même souvent jusqu'à vendre un de leurs véhicules voire leur unique véhicule. D'autres insistent sur la nécessité de conserver au moins un de leurs véhicules en raison d'activités professionnelles les contraignant à se déplacer dans des zones rurales mal desservies en transports communs. Cependant, ceux-ci estiment qu'il s'agit d'une des seules raisons de leur usage automobile. « On évite au maximum de prendre la voiture, pour aller au marché, au travail [...] pour aller au sport. » [Entretien 4]

L'autre raison de conserver un véhicule est bien souvent la nécessité de faire ses courses. Ils rejoignent ici les avis des ménages plus âgés et plus assidus des déplacements automobiles. La supérette de proximité ne satisfait pas tous les ménages, soit en raison des produits qu'elle propose, soit en raison de ses prix, voire en raison de son enseigne. Une grande surface, appartenant à une autre enseigne de grande consommation, est généralement préférée. Or, cette grande surface, bien que géographiquement proche, se « situe » à 40 minutes en transports en commun, moyennant plusieurs correspondances, contre 10 minutes en voiture, directement via la rocade. Les arguments diffèrent entre ménages sur la raison finale de l'usage de l'automobile pour s'y rendre : certains mettent en avant le temps de déplacement ; d'autres le caractère multicritère de leur déplacement qui constitue souvent une étape du trajet domicile-travail ; d'autres encore la lourdeur même des courses, rendant impossible leur portage dans les transports en commun : « Je

⁶⁵ WIEL Marc, « La ville en état de panique », in Jacques Lolive et Olivier Soubeyran, *L'émergence des cosmopolitiques*, La Découverte « Recherches », 2007 p. 154-164.

vais faire mes courses en voiture car je ne suis pas supermuscles. Un pack d'eau et un pack de lait...Ce n'est pas possible autrement » [Entretien 9].⁶⁶

Si les jeunes ménages citadins n'utilisent leur voiture qu'à titre exceptionnel et pour le moins « contraint », les ménages légèrement plus âgés, originaires des zones périurbaines et rurales en ont un usage plus intensif. Ils l'utilisent plus souvent au sein du quartier, « pour se balader » ou pour se rendre sur leur lieu de travail. Contrairement aux jeunes couples, le critère du temps de trajet est ici primordial. Pour ces ménages, la voiture permet de réaliser un gain de temps profitant à d'autres types d'activités : « La voiture me permet de multiplier le temps » (Entretien 1).

Cependant, bien que leur usage de la voiture soit plus important que celui des autres ménages, il tend lui aussi à se réduire au profit de la marche à pied et des transports collectifs. Ce changement s'opère cependant souvent par défaut : « Rennes, en voiture, c'est mal foutu et c'est cher. On préfère payer le prix du ticket de transport en commun. » (Entretien 5). Les contraintes imposées au stationnement et à la circulation automobile dans le centre de Rennes ont donc directement pour conséquence d'y réduire la place de la voiture. D'après Marc Wiel⁶⁷, la réduction de la dépendance à l'automobile semble en effet devoir passer par une politique de réduction de la vitesse de déplacement et des places de stationnements ainsi que par le développement de réseaux de transports en commun multimodaux. Les ménages automobilistes de Beauregard n'hésitent toutefois pas à combiner voiture et transports en commun pour gagner le centre-ville : la voiture est presque systématiquement utilisée pour se rendre à la station de métro alors même qu'un bus assure ce trajet. Les ménages font à ce sujet preuve de leur exaspération face aux temps d'attente pour les bus. « À chaque fois, j'attends dix minutes, un quart d'heure et puis ça m'énerve. » (Entretien 6)

Les représentations des modes de transports varient selon les ménages. Les premiers tendent à déplorer leur usage de la voiture et tentent plus longuement de justifier les occasions durant lesquelles ils y ont recours, comme s'ils étaient somme toute « captifs » de ce type de déplacement. Les seconds voient dans la voiture un « rythme de vie » (Entretien 1) à part entière, plus modulable et garant de leurs libertés. Pour ceux-ci, les transports en communs et non la voiture sont à l'origine de la captivité du voyageur, lequel ne peut pas maîtriser pleinement son temps de trajet. Malgré leur accès facilité aux transports en commun, leur représentation des modes de déplacement est similaire aux ménages vivant dans la zone périurbaine de Rennes, qui tendent à considérer les transports en commun comme inadaptés et l'automobile comme la solution la plus pratique.⁶⁸ Le fait que ces ménages de Beauregard aient justement vécu en zone périurbaine avant leur installation dans le quartier pourraient expliquer cette similitude, leurs représentations n'ayant que peu évoluées.

⁶⁶ VAN DE WALLE Isabelle, « Le difficile pari des 'courses durables' hors des centres-villes » in *Consommation et modes de vie*, n°257, Paris, CREDOC, 2013.

⁶⁷ WIEL Marc, « La ville en état de panique », in Jacques Lolive et Olivier Soubeyran, *L'émergence des cosmopolitiques*, La Découverte « Recherches », 2007 p. 154-164.

⁶⁸ BAUELLE Guy, DARRIS Gérard, OLLIVRO Jean, PIHAN Jean, « Les conséquences d'un choix résidentiel périurbain sur la mobilité : pratiques et représentations des ménages », *Cybergeog* : Revue européenne de géographie, N° 287, 15 octobre 2004.

L'appréciation de la qualité de l'aménagement du quartier dépend fortement de l'usage fait des différents modes de transports. Les ménages privilégiant les transports en commun estiment le quartier bien desservi, permettant de gagner rapidement le centre-ville. En revanche, les utilisateurs de voiture mettent en avant l'absence de métro dans le quartier même – il leur faut marcher entre 10 à 15 minutes pour rejoindre celui de Villejean – les temps d'attente pour le bus et, surtout, les nombreux problèmes de stationnement et de circulation dans le quartier. Les places de stationnement en nombre limité contraignent les habitants à se garer plus loin ou en double fil. Le quartier tend également à devenir un raccourci pour rejoindre la Route de Saint Malo. La totalité des habitants s'inquiètent surtout des nouvelles constructions et de leur impact sur la circulation dans le quartier.

2.2.3 L'apport de la mobilisation habitante dans la définition de nouveaux styles de vie

Le recours à une pratique plutôt qu'une autre dépend fortement du parcours résidentiel des habitants et plus précisément du système sociotechnique et des normes sociales de confort s'y rapportant. La responsabilisation individuelle est de peu de poids dans la modification des pratiques car elle n'intègre pas la complexité des arbitrages pragmatiques et idéalistes à l'œuvre. Pour favoriser l'émergence de modes de vie durables, il est nécessaire de :

- Faire évoluer le cadre sociotechnique ;
- Faire évoluer les styles de vie des habitants ou, plus exactement, les représentations des habitants sur la manière ordinaire de vivre et sur les pratiques s'y rattachant.⁶⁹

L'objet « quartier durable » de type top-down présente une évolution à la marge de ce cadre sociotechnique, par l'emploi de technologies innovantes et, plus généralement, l'expérimentation de nouvelles manières de construire la ville.

Cependant, le quartier durable ne regroupe pas nécessairement des personnes adhérant aux principes du développement durable et motrices de styles de vie durables. Dans le cas de Beauregard, si leurs pratiques sont durables, elles le sont de manière involontaire : en ce qu'elles découlent de représentations du confort spécifiques et d'intérêts pragmatiques et en ce qu'elles sont rendues possibles par la structure même du quartier durable. Ainsi pourrait-on dire que les concepteurs d'écoquartiers favorisent des genres de vie durables, soit un effet de l'environnement « écoquartier » sur un collectif « habitants », sans pour autant réussir à véhiculer de manière structurelle des représentations, des styles de vie. Cette diffusion de représentations nécessaires à l'adoption consciente et volontaire de pratiques durables pourraient être à chercher auprès des courants militants et autres composantes des écoquartiers de type *bottom up*.

A la différence des écoquartiers purement *bottom up*, où le mode de vie durable est au cœur des préoccupations des habitants, il dérive d'autres intérêts à Beauregard. Les pratiques en termes de

⁶⁹ MARESCA Bruno, DUJIN Anne, PICARD Romain, « La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique », Cahier de recherche du CREDOC, n° 264, 2009.

chauffage et de mobilité se fondent sur des représentations du confort, du temps, de la praticité et de la restriction des dépenses budgétaires et ne s'accordent qu'a posteriori et selon les ménages avec des pratiques durables. Les personnes interrogées trient leurs déchets, voire les compostent, utilisent des réducteurs de débit d'eau et des lampes LED, sans mobiliser l'argument du développement durable. Ceci ne signifie pas pour autant que les ménages n'aient pas de préoccupations écologiques. Ils sont ainsi nombreux à expliquer vouloir réduire le gaspillage. Cependant, dans les arbitrages complexes qu'ils doivent réaliser entre impératifs économiques, leurs représentations du confort et leurs idéaux, cette vision durable n'est souvent qu'au second plan.⁷⁰

Le paradoxe de l'adoption de pratiques durables sans nécessaire adhésion à ce mode de vie est parfois très clairement objectivé par les habitants eux-mêmes : « [Le tri des déchets], *un, ça permet de récupérer. Deux, on n'aura pas besoin de doubler ou de tripler l'usine d'incinération, qui n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus génial de par sa situation actuelle. [...] Quand on regarde tout ce qui s'est passé dans certaines usines à côté de Grenoble et qu'il y a de la dioxyne qui se balade un peu partout bon...Et le tri fait quand même qu'on a beaucoup moins de choses à incinérer. A priori, à Rennes Métropole, le coût des déchets a baissé de 20%. Tout ça, ça fait aussi partie des incitations au tri collectif. Je pense que ça, c'est un bon moyen de convaincre les gens...De dire que c'est pour nos enfants, nos petits-enfants, je ne suis pas sûr...C'est comme pour le chauffage. On a mis des sous-compteurs parce que les gens ont seulement réfléchi par économie, car ils se sont dits, 'tous les semestres, on aura moins en charges'.* » (Entretien 10)

Les ménages insistent également sur le fait que ces pratiques-ci – celles qu'ils ont déjà mises en œuvre de leur propre chef, sans souci de durabilité – sont d'ores et déjà ancrées dans leur mode de vie ou ne représentent pas de réelles contraintes pour eux : « *Ce qu'on fait là, c'est rentré dans nos habitudes de vie, ça ne nous contraint pas en fait. Enfin, ce que l'on fait là quoi.* » (Entretien 5)

Les utilisateurs de la voiture indiquent toutefois qu'il est difficile de prendre les transports en commun et que la répartition de la circulation entre automobilistes, cyclistes et piétons est encore peu adaptée.

Le quartier durable offre donc aux ménages un panel de pratiques possibles, rendant propices l'adoption de pratiques durables sans qu'une adhésion aux principes durables ne soit nécessaire. A titre d'exemple, un quartier proposant un large choix de modes de déplacements permettra aux habitants de revoir en partie leurs arbitrages (temps/praticité/économies...) et, selon leurs représentations préexistantes, d'opter pour des modes de déplacement durables ou non.

Cependant, afin que le caractère durable apparaisse comme un facteur important dans les arbitrages de ces ménages, le rôle de courants bottom-up apparaît important.

L'association Vivre à Beaugard et sa commission Développement durable ont un rôle dans l'adoption de certaines pratiques, notamment par le soutien des initiatives de compostage ou par la distribution de réducteurs de débit, en les portant à la connaissance des habitants. Elle conduit en

⁷⁰ VAN DE WALLE Isabelle, « Le difficile pari des 'courses durables' hors des centres-villes » in *Consommation et modes de vie*, n°257, Paris, CREDOC, 2013.

partie à traduire et expliciter la « figure implicite de l'usager »⁷¹ véhiculées par les pouvoirs publics et les modes de fonctionnement des « dispositifs par omission »⁷², et plus particulièrement en termes de chauffage et de déchets. Elle a également un rôle plus diffus de sensibilisation générale aux problématiques du développement durable.

Les ménages rencontrés associent d'ailleurs de manière presque unanime le développement durable à la question d'économie et particulièrement en termes de réduction de déchets. L'incinérateur, source de chauffage urbain, le tri sélectif et le compostage sont autant d'éléments récurrents de leurs discours. Les habitants mentionnent en outre les campagnes de sensibilisation de Rennes Métropole, portant sur ces enjeux. Leur vision du développement durable fait en cela écho à celle portée par les élus rennais : focalisée sur la gestion de l'énergie et des déchets avec, à la marge, des préoccupations sur le lien social.⁷³

La plupart des habitants ne savent pas déterminer avec exactitude l'origine de leurs pratiques « durables ». Ils sont nombreux à mettre en évidence l'importance de leur entourage, et plus spécifiquement de leur famille proche, dans la définition de leurs pratiques : ils auraient été sensibilisés dès l'enfance au fait d'économiser les ressources et ce tout particulièrement en termes de nourriture, d'eau et de déchets. « [Mes parents] sont très attentifs par rapport à ça. Alors c'est marrant parce qu'ils sont loin de dire qu'ils sont écolos et tout...mais juste par rapport à l'éducation en tant que telle. » (Entretien 4) Ce serait cette éducation et ces valeurs qui conduiraient les ménages à composter leurs déchets, « éteindre la lumière quand il n'y a pas besoin » (Entretien 9), « faire la vaisselle sans laisser couler l'eau » (Entretien 8) ou encore « de faire attention à l'eau » (Entretien 7).

Pour les habitants, l'influence de l'entourage est le point essentiel de l'évolution vers des modes de vie : l'éducation des enfants par leurs parents et par l'école ; les relations informelles de voisinage ; le bouche à oreille ; les médias sont autant de leviers de changement identifiés. Les mouvements d'habitants plus structurés, comme Vivre à Beauregard, sont également mentionnés. Les habitants connaissent en effet l'existence de l'association Vivre à Beauregard ainsi qu'un certain nombre de ses activités comme le ramassage des déchets, les promenades et les conférences sur la biodiversité. La fête du quartier est tout particulièrement appréciée des habitants : toutes les personnes interrogées s'y sont déjà rendues au moins une fois. Des confusions ont certes lieu entre les activités de Vivre à Beauregard et celle de la Ferme de la Harpe, investie dans les domaines artistiques, audiovisuelles et techniques et présente sur les quartiers de Beauregard et de Villejean. Ceci ne semble cependant pas nuire pour autant au message « durable » véhiculé⁷⁴. Bien que les habitants ne se rendent pas tous aux activités de Vivre à Beauregard, leur simple connaissance de celles-ci conduit à une diffusion de représentations en termes de confort et d'hygiène propices à la formation de « styles de vie » durables *in fine*.

⁷¹ RENAULD, Vincent, Fabrication et usage des écoquartiers français - Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes), Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme, sous la direction de TOUSSAINT, Jean-Yves, Lyon, Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, 2012, Volume 1, 189p.

⁷² BOISSONADE Jérôme, « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, 2011/4 n° 147, p. 57-75.

⁷³ VALEGEAS François, « Faire quartier » : mixités et appropriations dans les quartiers dits durables en construction, LVMT/Lab'Urba - Université Paris Est, 2013

⁷⁴ *Ibid.*

L'association pourrait surtout, dans un premier temps, mettre en exergue les points de concordance possibles entre l'adoption de pratiques durables et le respect des représentations préexistantes des ménages.

Des initiatives similaires dans d'autres quartiers pourraient donc conduire d'une part à justifier ou, du moins, à rendre plus clair les choix réalisés par les politiques publiques et, d'autre part, à véhiculer des représentations favorables à l'adoption d'un mode de vie durable auprès d'une majorité d'habitants non militante.

* * *

A partir des entretiens réalisés, il est possible de distinguer deux profils de ménages, se démarquant par leurs pratiques plus ou moins durables.

Le premier profil de ménage est jeune, en couple avec de jeunes enfants ou sans. S'il a pu vivre en zone périurbaine ou rural durant son enfance, ses logements précédents furent tous situés en ville, le plus souvent en appartement mais aussi parfois en maison de ville.

Sans être un facteur essentiel de ses choix d'installation, les espaces verts sont pour lui un véritable atout dans un quartier. Ils constituent non seulement un simple espace de verdure mais un lieu de sortie. La proximité de la rocade n'a pas été particulièrement déterminante.

Satisfait de son système de chauffage, il estime se sentir bien dans son logement entre 17 et 19.5°C. Il tend à allumer peu son chauffage et à le régler par le thermostat central. Il chauffe en général moins que dans son précédent logement.

Ce ménage de type 1 a plus recours aux transports en commun et aux modes de déplacements doux que dans son ancien quartier, sans pour autant ne plus utiliser son automobile, notamment pour réaliser ses courses alimentaires.

Le second profil de ménage est en général plus âgé, composé de couples à la retraite, de couples avec grands enfants (de plus de 15 ans) ou de femmes seules avec jeunes enfants. Son précédent logement était une maison en zone périurbaine ou rurale. Les espaces verts ne constituaient pas un critère important de choix du quartier. La proximité de la rocade a constitué un critère de choix notable.

Ce ménage se chauffe plus que dans son précédent logement et a recours à des chauffages d'appoint électriques pour atteindre la température qu'il juge confortable, autour entre 20 et 22°C. Il tend à moduler fortement la température de son logement, chauffage par chauffage, pièce par pièce, suivant les moments de la journée.

Il emploie toujours majoritairement sa voiture pour ses déplacements quotidiens, notamment pour les courses alimentaires mais il lui arrive de recourir aux transports en communs lorsqu'il se rend en centre-ville en raison des difficultés de stationnement et de circulation auxquelles il y est confronté en automobile.

Le mode de vie précédent des ménages (histoire personnelle et collective) est source de représentations différenciées en matière de choix résidentiels, d'énergie, de mobilité, les poussant à adopter certaines pratiques plutôt que d'autres.

Tableau 24 : Typologie de ménages vivant dans un quartier durable

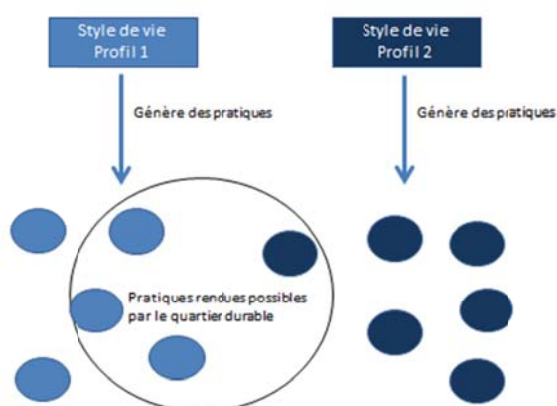
	Profil 1	Profil 2
Type de ménage	Couples avec jeunes enfants/ Jeunes couples sans enfants	Retraités/couples avec grands enfants
Précédent logement	Appartement/Maison de ville	Maison en zone périurbaine/Maison en zone rurale
Prise en compte des espaces verts dans les critères de choix résidentiels	Oui	Non
Auto-estimation du niveau de confort thermique	17 à 19.5°C	20 à 22°C
Pratiques de chauffage	Chauffe moins que dans le précédent logement	Chauffe plus que dans le précédent logement Chauffage d'appoint électrique
Pratiques de déplacements	A plus recours aux transports en commun et utilise moins la voiture qu'avant leur installation sur le quartier Exception : courses.	A toujours majoritairement recours à la voiture mais utilise plus les transports en commun qu'avant leur installation sur le quartier

Source : CRÉDOC 2012

Le profil 1 correspond à des ménages plus « durables » que ceux du profil 2. Ses différentes représentations en termes de confort, d'hygiène, de temps, de praticité...héritières de son parcours résidentiel (logements collectifs, en ville) et social (éducation, entourage, profession...) se retrouvent dans l'éventail de pratiques rendues possibles par le quartier durable.

Le profil 2 est en revanche porteur de représentations qui le poussent à adopter des pratiques non prévues ou peu facilitées par le quartier durable. Il constatera donc des « dysfonctionnements » au niveau de son logement ou du quartier en matière de chauffage, de circulation ou de stationnement car ses pratiques ne correspondent pas au genre de vie proposé par le quartier durable.

Figure 3 : Impact du quartier durable sur les styles de vie des ménages



Source : CRÉDOC 2012

Les concepteurs, en offrant un nombre limité de pratiques, proposent un certain genre de vie aux habitants. En d'autres termes, ils créent un environnement favorable à certaines pratiques et défavorable à d'autres, qui a un effet d'adhésion (profil 1) ou d'incompréhension voire de résistance (profil 2) sur les ménages.

L'adhésion ou non des ménages au genre de vie proposé dépend des styles de vie qu'ils considèrent être ordinaires. Ces styles de vie, qui comportent un ensemble de valeurs et de représentations, définissent les pratiques dans lesquelles les ménages se reconnaissent. Or, les

concepteurs d'écoquartiers tendent à les éclipser de leurs projets, en ne pensant pas suffisamment aux représentations associées aux pratiques qu'ils rendent ou non possibles dans un quartier

Les styles de vie peuvent néanmoins être influencés par un ensemble de facteurs, comme les médias ou l'éducation et notamment par la participation d'autres habitants à des initiatives de type *bottom-up*. Ces mouvements d'habitants, structurés ou non, ont pour double effet de lever les incompréhensions suscitées par le modèle de genre de vie top-down et de générer de nouvelles représentations sur les pratiques qui y sont possibles, rendant par là même possible la formation de nouveaux styles de vie tournés vers le développement durable. Ces mouvements confirmeraient les représentations positives des ménages de type 1 à l'égard des pratiques possibles dans le quartier. Ils constitueraient surtout un levier de changement pour les ménages de type 2, en modifiant progressivement leurs représentations.

* * *

CONCLUSION

Au terme de l'analyse de ce cahier, l'écoquartier apparaît comme une solution limitée pour répondre aux objectifs posés par la transition énergétique et les politiques de maîtrise d'énergie. En effet, malgré les ambitions de ses concepteurs, l'écoquartier ne parvient pas à agir sur les motivations à l'origine des pratiques des individus et à initier un véritable style de vie durable chez ses habitants. Toutefois, il permet, dans une certaine mesure, de restreindre à un cadre durable les moyens à disposition des individus pour répondre aux injonctions de leurs styles de vie. Il parvient en cela à incarner un genre de vie capable d'imposer un certain répertoire de pratiques à ses habitants. Les autorités publiques devraient alors étendre cet effet « genre de vie » à d'autres espaces et non le cantonner au seul cadre des quartiers. Il apparaît que le développement technique et technologique du bâti, ainsi que l'amélioration des conditions de dessertes pourraient avoir les mêmes effets sur les pratiques des individus en dehors du cadre « écoquartier ». En rendant le transport en commun compétitif par rapport à l'usage automobile, on peut s'assurer du développement de pratiques durables chez les individus motivés par des critères de temps et de praticité.

Ainsi, dans certains cas, l'écoquartier réussit à rendre durable l'expression des pratiques résultant des représentations et des motivations du style de vie des individus. Il constitue en cela un laboratoire des innovations techniques et de leur opérabilité auprès des habitants, afin de préparer la généralisation de ces avancées technologiques au reste de la société.

Mais l'écoquartier, tel qu'il est conçu en France, échoue à représenter un outil de promotion de style de vie durable. Il reste soumis aux représentations et aux valeurs que ses habitants se sont forgés ailleurs, tout au long de leur parcours de vie. L'écoquartier ne représente donc pas une solution miracle, agissant indépendamment du reste de la société. Modifier les styles de vie nécessite d'agir sur les représentations, ce qui signifie une intervention sur le processus même de socialisation des individus. La littérature scientifique, riche dans ce domaine, propose et évalue différents moyens d'actions ou facteurs structurants. On peut citer ici l'importance de l'éducation, qu'elle soit familiale ou scolaire, dans la formation des structures de l'individu. Les médias et les leaders d'opinion véhiculent eux-aussi de nombreuses représentations auprès de la population.

Pour que les écoquartiers puissent eux aussi affecter la socialisation des habitants et ainsi répondre pleinement aux attentes de leurs concepteurs, il leur est nécessaire de créer une véritable communauté au sein de laquelle le nouvel habitant devrait s'intégrer. Il se socialiserait aux styles de vies des habitants déjà présents et adopterait leurs pratiques durables, ou encourrait le risque d'être marginalisé en s'obstinant à conserver un comportement non respectueux de l'environnement. Afin que cette communauté de quartier émerge, les écoquartiers devraient reposer d'avantage sur des éléments *bottom-up*. Les militants à l'initiative du quartier, déjà socialisés à un style de vie durable, constitueraient la base sur laquelle bâtir cette communauté.

Toutefois, comme le montre le Cahier de recherche, la situation française n'est pas propice au développement d'écoquartier de type *bottom-up*. Le système *top-down* reste ainsi prédominant, d'autant plus qu'il est particulièrement adapté à la structure de nos institutions. Un essor des

dispositifs *bottom-up* pose alors la question de la reconfiguration des modes d'intervention des pouvoirs publics et du rôle des élus. Les autorités publiques ne se placeraient plus en position d'initiateur, à la genèse de projet, mais adopterait une posture d'identification et d'accompagnement d'initiatives citoyennes. Celles-ci laisseraient la gestion de la vision de leurs villes pour se tourner vers une assistance des projets pertinents déjà en gestation parmi des groupements citoyens.

En cela, on peut voir que pour parvenir à faire des écoquartiers de véritablement outils de changements des modes de vies, il est préalablement nécessaire de transformer les représentations présidant à la conduite des projets d'écoquartier eux-mêmes.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME, *Les chiffres-clefs du bâtiment*, 2011

ADLER, Alfred, *Le sens de la vie Étude de psychologie individuelle*, 1933, Traduit de l'Allemand par le Dr. H. Schaffer, 1950.

ADLER, Alfred, *Pratique et théorie de la psychologie individuelle comparée*, 1930, Traduit de l'Allemand par le Dr. H Schaffer.

BAUELLE Guy, DARRIS Gérard, OLLIVRO Jean, PIHAN Jean, « Les conséquences d'un choix résidentiel périurbain sur la mobilité : pratiques et représentations des ménages », *Cybergeog : Revue européenne de géographie*, N° 287, 15 octobre 2004.

BESLAY Christophe, ZELEM Marie-Christine, « Le paradoxe du consommateur moderne : modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore » in : S. JUAN (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*. Paris, 2009, L'Harmattan, coll : sociologie et environnement, pp. 277-296.

BOISSONADE Jérôme, « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, 2011/4 n° 147, p. 57-75.

BOUTAUD, Benoît « Quartier durable ou éco-quartier ? », *Cybergeog : European Journal of Geography, Débats, Quartier durable ou éco-quartier ?*, mis en ligne le 24 septembre 2009, Consulté le 11 juillet 2012 URL : <http://cybergeog.revues.org/22583>

COMMISSION EUROPEENNE « Aalborg+10 – Inspiring Futures », 2004, Consulté le 2 octobre 2012, URL : http://www.territoires-durables.fr/upload/pagesEdito/fichiers/Aalborg+10_commitments_french.pdf

COMMISSION EUROPEENNE, *Livre vert sur l'environnement urbain: communication de la Commission au Conseil et au Parlement* COM(90) 218, 1990. Consulté le 10 avril 2012. URL : http://ec.europa.eu/green-papers/pdf/urban_environment_green_paper_com_90_218final_en.pdf

DUFLOT Cécile Discours à Brétigny-sur-Orge, le 14 décembre 2012. Consulté le 20 décembre 2012.

URL: http://www.territoires.gouv.fr/IMG/pdf/121214_Discours_lancement_label_EcoQuartier.pdf

DUJIN Anne, MOUSSAOUI Isabelle, MORDRET Xavier, MARESCA Bruno, « Les usages de l'énergie dans les entreprises du secteur tertiaire : des systèmes techniques aux pratiques » *Cahier de Recherche du CREDOC*, n°287, Décembre 2011

DUJIN Anne, POQUET Guy, MARESCA Bruno, « La maîtrise des consommations dans les domaines de l'eau et de l'énergie », *Cahier de Recherche du CRÉDOC*, n°237, 2007

DURKHEIM Émile, « Friedrich Ratzel, Anthropogéographie. » *L'Année sociologique*, 3^e année, 1898-1899, Paris, 1900. Sixième section: morphologie sociale, I - Les migrations humaines. Édition numérique réalisée par M. Michel Côté, bénévole, étudiant en géographie à l'Université Laval, Canada, 2003. Consulté le 20 décembre 2012. URL : http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/ratzel_anthropo_geographie/ratzel_anthropo_geo.html

EMELIANOFF, Cyria « Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? », *Observatoire universitaire de la ville et du développement durable, Urbia. Les cahiers du développement durable*, n°4, juin 2007, pp.26-37

ENERTECH, *ZAC de Bonne - Rapport de Synthèse*, 2011

GUEYMARD Sandrine, « Facteurs environnementaux de proximité et choix résidentiels : Le rôle de l'ancrage communal, des représentations et des pratiques des espaces verts », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 7 : Proximité et environnement, mis en ligne le 04 mai 2006, consulté le 14 janvier 2013. URL: <http://developpementdurable.revues.org/2716>

HACKETT Bruce, LUTZENHISER Loren, « Social Structures and Economic Conduct: Interpreting Variation in Household Energy Consumption », *Sociological Forum*, vol. 6, n°3, pp. 449-470, 1991.

HOIBIAN, Sandra, « Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement - Édition 2011 », *Enquête Conditions de vie et Aspirations*, n° R279, 2012.

HUMPHREYS Michael, "Thermal confort temperatures and the habits of Hobbits", in *Standards for Thermal Comfort: Indoor Air Temperature Standards for the 21st Century*, E&FN Spon, 1995

JUAN, Salvador (dir.), *Consommer autrement. La réforme écologique des modes de vie*. Paris, 2009, L'Harmattan, coll : sociologie et environnement

LLOYD T., PETIT M.A., LIN H.M., BECK T.J., « Lifestyle factors and the development of bone mass and bone strength in young women », *The Journal of pediatrics*, 2004.

MARESCA Bruno, DUJIN Anne, PICARD Romain, « La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique », *Cahier de recherche du CREDOC*, n° 264, 2009.

MARESCA Bruno, DUJIN Anne, « La consommation durable », n° S3851, 2009. Document réalisé à la demande du Centre d'Analyse Stratégique.

MATTHEY, Laurent., GAILLARD, David, « La norme et le label. Production de la norme et logiques d'hybridation dans la fabrique de la ville durable : le cas des écoquartiers », *Lieux communs : les cahiers du LAUA*, 2011, n° 14, p. 113-129.

PELLMANS, Paul, *Le marketing qualitatif: perspective psychoscopique*, De Boeck Supérieur, 1998, p. p.59-67.

POPE Sandra K., SHUE Valorie M., BECK Cornelia, « Will a healthy lifestyle help prevent Alzheimer's disease? » - *Annual review of public health*, 2003

RATZEL, Friedrich, *Géographie politique*, Paris, éd. Régionale européenne / Économica, 1988. Première édition en allemand, 1897.

RAVENEAU, Louis. « L'élément humain dans la géographie. L'anthropogéographie de M. Ratzel ». *Annales de Géographie*. 1892, t.1, n°3. pp. 331-347. url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1892_num_1_3_18077

Consulté le 20 décembre 2012

RENAULD, Vincent, *Fabrication et usage des écoquartiers français - Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme, sous la direction de TOUSSAINT, Jean-Yves, Lyon, Institut National des Sciences Appliquées de Lyon, 2012, Volume 1, 189p.

RUDOLF, Florence, « Les écoquartiers : une contribution socio-technique à la réception du développement durable en Allemagne », *Revue d'Allemagne*, T39, n°3, juillet-septembre 2009, Les dossiers de l'environnement : regards croisés entre l'Allemagne et la France.

SHOVE, Elizabeth, *Comfort, Cleanliness and Convenience*, 2003, Oxford, Berg.

SHOVE Elizabeth, « Gaps, barriers and conceptual chasms : theories of technology transfer and energy in buildings », *Energy Policy*, Vol. 26, No. 15. (1998/12), p. 1105-1112

SORRE, Maximilien, « La notion de genre de vie et sa valeur actuelle », *Annales de Géographie*, 1948, t.57, n°306, p.97-108

THEYS Jacques et EMELIANOFF Cyria, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, 2001/1 n° 113, p. 122-135.

VALEGEAS François, « *Faire quartier* » : mixités et appropriations dans les quartiers dits durables en construction, LVMT/Lab'Urba - Université Paris Est, 2013

VALETTE-FLORENCE, Pierre « les démarches de styles de vie : concepts, champs d'investigation et problèmes actuels », *Recherche et applications en marketing*, n°1 et 2, 1986

VAN DE WALLE Isabelle, « Le difficile pari des 'courses durables' hors des centres-villes » in *Consommation et modes de vie*, n°257, Paris, CREDOC, 2013.

VIDAL DE LA BLACHE, Paul. « La Géographie politique, à propos des écrits de M. Frédéric Ratzel » *Annales de géographie*, 1898, t.7, n°32. p. 104. Consulté le 19 décembre 2012. URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_32_18100

VRAIN, Philippe, « Ville durable et transports : automobile, environnement et comportements individuels », *Innovations*, 2003/2 no 18, p. 91-112.

WIEL Marc, « La ville en état de panique », in Jacques Lolive et Olivier Soubeyran, *L'émergence des cosmopolitiques*, La Découverte « Recherches », 2007 p. 154-164.

WIND Y., GREEN P., « Some conceptual, Measurement and analytical problems in life style research », in W. Wells (ed.), *Life-style and Psychographics* (Chicago: American Marketing Association) 1974, pp 99-126

ZELEM Marie-Christine « La maîtrise de la demande d'énergie. Approche sociologique des comportements et des usages », intervention au séminaire du GRETS, 2005.

INDEX DES FIGURES :

Figure 1: La formation du mode de vie	22
Figure 2: La construction de la figure implicite vitale de l'habitant d'écoquartier	65
Figure 3 : Impact du quartier durable sur les styles de vie des ménages	86

INDEX DES TABLEAUX :

Tableau 1: Vauban à Fribourg, Allemagne (1995-2006)	28
Tableau 2: Wilhelmina Gasthuis Terrein à Amsterdam, Pays Bas (1990)	28
Tableau 3: Eva Lanxmeer à Culemborg , Pays Bas (1994-2009)	29
Tableau 4: Kronsberg à Hanovre, Allemagne (1991-2001)	29
Tableau 5: De Bonne à Grenoble (2001-2008).....	30
Tableau 6: Grand Large à Dunkerque	31
Tableau 7: Zac Bottières Chénaie à Nantes (2006-2013).....	32
Tableau 8: les Berges de la Doller à Mulhouse	33
Tableau 9: Wolf-Mertzau-Wagner à Mulhouse (2004-2011)	33
Tableau 10: ZAC Desjardins à Angers (2006-2012)	34
Tableau 11: La Courrouze à Rennes	35
Tableau 12: Les 20 objectifs de l'appel à projet du concours du MEDDE (2011)	42
Tableau 13: Les 5 objectifs des appels à projets « Nouveaux Quartiers Urbains » (NQU).....	44
Tableau 14: Propositions de déclinaisons de la dimension « Cadre de vie et Usages » par le MEDDE	47
Tableau 15: Typologie des protagonistes de la journée classique d'un habitant d'écoquartier en 2020	51
Tableau 16: Types de logements présentés.....	52
Tableau 17: Principales caractéristiques attribuées aux logements.....	53
Tableau 18: Interactions des habitants avec les technologies de leur logement	53
Tableau 19: Principales caractéristiques attribuées au quartier.....	56
Tableau 20: Types d'activités pratiquées par les habitants au sein du quartier.....	58
Tableau 21: Modes de déplacements des adultes dans le quartier.....	61
Tableau 22: Modes de déplacements des enfants pour aller à l'école.....	61
Tableau 23: Caractéristiques d'une journée type décrite par les concepteurs d'écoquartiers	62
Tableau 24 : Typologie de ménages vivant dans un quartier durable.....	86